Muséum National d'Histoire Naturelle
Service du Patrimoine Naturel

Sophie COSTE
Jacques COMOLET-TIRMAN
Guillaume GRECH
Laurent PONCET
Jean-Philippe SIBLET

Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées

Première phase d'étude – Volet Biodiversité

Rapport SPN 2010 - 7 juin 2010

Crédit photographique :

Lac de l'Entonnoir (Bouverans - 25) © Jean-Philippe Siblet

Coordination MNHN: S. COSTE (MNHN-SPN)
Direction : J-Ph SIBLET (MNHN-SPN) et J. TROUVILLIEZ
Stratégie de la connaissance et administration données : L. PONCET (MNHN-SPN)
Responsable Espace protégé : J. COMOLET-TIRMAN (MNHN-SPN)
Responsable SIG : G. GRECH (MNHN-SPN)
Développement informatique (fiches espèces/habitats) : M. CLAIR (MNHN-SPN)
Coordination MEEDDM : K. MONOD (DGALN/DEB/EN1)
Relecture : K. HERARD (MNHN-SPN), K. MONOD (DGALN/DEB/EN1)

Experts consultés :
Araignées : A. CANARD (Université de Rennes 1)
Bryophytes : J. BARDAT (MNHN), V. HUGONNOT (CBN) et S. LEBLOND (MNHN-SPN)
Crustacés décapodes et Isopode : P. NOËL (MNHN-SPN)
Insectes (Coléoptères et Odonates) : A. HORELLOU (MNHN-SPN) et P. ZAGATTI (OPIE)
Insectes (Lépidoptères et Orthoptères) : G. LUQUET (MNHN-SPN) et P. ZAGATTI (OPIE)
Mammifères : P. HAFFNER (MNHN-S*PN)
Mollusques : X. CUCHERAT (Biotope), O. GARGOMINY (MNHN-SPN) et V. PRIE (Biotope)
Oiseaux : J. COMOLET-TIRMAN (MNHN-SPN) et J-P SIBLET (MNHN-SPN)
Poissons : Y. ALLANIC (MNHN-SPN), P. KEITH (MNHN) et N. POULET (ONEMA)
Ptéridophytes, Gymnospermes et Angiospermes : FCBN et O. ESCUDER (MNHN-SPN)
Reptiles et amphibiens : J-C de MASSARY (MNHN-SPN)
Habitats : F. BENSETTITI (MNHN-SPN) et V. GAUDILLAT (MNHN-SPN)

Membres invités au COPIL (en particulier pour la réunion du 4 mai 2010) :
Assemblée des Départements de France
Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture
Association des Régions de France
Atelier technique des Espaces Naturels
Centre National de la Propriété Forestière
Commission Aires Protégées du Conseil National de la Protection de la Nature
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux
Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
Fédération Nationale des Chasseurs
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
France Nature Environnement
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et son réseau
Office National des Forêts
Parcs Nationaux de France
Réseau des Grands Sites de France
Réserves Naturelles de France
Union Internationale pour la Conservation de la Nature – Comité Français

Personnes et organismes qui ont synthétisé et transmis l'information dans le cadre de cette étude :
ALRIC Fabrice (Conseil Général de la Nièvre) ; BACON Olivier (Parc National des Cévennes) ; BLANC Perrine (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre) ; BOSSAERT Mathieu (Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon) ; BOULAY Leny (Conseil général d'Indre-et-Loire) ; BRETTE Ophélie (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre) ; CAUX Sylvie (Conservatoire des Espaces Naturels de la Bourgogne) ; CHARRIER Ludovic (Conseil Général du Var) ; CHEREAU Sandrine (Région Basse-Normandie / Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie) ; CHEVALLIER Nathalie (ONCFS) ; CHOREIN Adrien (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre) ; CLABAUT Alain (Région Rhône-

Alpes) ; COLLIE Jérôme (Conseil Général de Tarn-et-Garonne) ; CORDONNIER Stéphane (CEPA) ; COUILLOUD François (ONCFS) ; DANANCHER Delphine (Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels) ; DE GROOT Marion (ONCFS - DR Nord-Est) ; DELUERMOZ GIL (PNE) ; DODINET Elisabeth (FCBN) ; DRAPIER Nicolas (ONF) ; DUCLOSSON Marie (Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes) ; DUHAYER Jeanne (ONCFS) ; ENDERLE Fabrice (Conservatoire des Sites Lorrains) ; FIERS Valérie (RNF) ; FOULCHE Kevin (ONCFS) ; FOURNIER Sébastien (Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes) ; FUMEY Emilie (CEN Aquitaine) ; GARNERO Stéphanie (Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon) ; GENIS Jean-Michel (CBN Gap-Charance) ; GIRARD Olivier (ONCFS) ; GORIUS Nicolas (Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels) ; GRAVELAT Bruno (Parc naturel régional du Massif des Bauges) ; GRESSETTE Serge (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre) ; GROSSIORD Franck (Conservatoire des sites naturels de Picardie) ; GUENIN Estèle (Conservatoire des Espaces Naturels de Basse Normandie) ; GUILLEMOT Blandine (ONCFS) ; HAMANN Jean Luc (ONCFS) ; HENDOUX Frédéric (FCBN) ; HERARD Katia (MNHN-SPN) ; HOLTHOF Matthieu (Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes) ; JUILLET Nicolas (FCBN) ; JULLIEN Jean-Michel (ONCFS) ; LARGIER Gérard (FCBN) ; LATRAUBE Franck (ONCFS) ; LEBAS Jean-François (Service Espaces Naturels - Conseil général Ille et Vilaine) ; LECOINTE Loïc (Région Basse-Normandie / Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie) ; LE CUZIAT Joseph (PNF) ; LEFRANC Jean-Marc (ONCFS) ; MAIANO Sabrina (Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes) ; MALECOT Dominique (EPLEFPA Lons-le-Saunier Mancy) ; MARCHAND Emmanuel (Conseil général des Deux-Sèvres) ; MAYERAU Daniel (Conservatoire des Sites de l'Allier) ; MENONI Emmanuel (ONCFS) ; MORENO Karine (Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie) ; MOUCHET Laura (Conseil Général des Pyrénées Atlantiques) ; MOULINIER Emilie (Conseil général de Seine-et-Marne) ; MOUREY Thomas (Conseil général de l'Isère) ; PAILLAT Rolland (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre) ; PERFUS Monique (PNM) ; PETIT Jérémiah (Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise) ; PICARD Lionel (ONCFS) ; PLANCKE Sylvestre (Conseil général de Seine-et-Marne) ; RAVAUX Karine (Conseil général de la Mayenne) ; RECORBET Bernard (DREAL Corse) ; RICHARD Pascale (Conservatoire des Sites Lorrains) ; ROBIN Muriel (DREAL Champagne-Ardenne) ; ROUX Denis (ONCFS) ; RUNGETTE Denis (DREAL Basse-Normandie) ; SCHIRMER Bruno (Conservatoire des Sites de l'Allier) ; SEMELET Julien (Région Rhône-Alpes) ; SEVEN Pascale (DREAL Languedoc-Roussillon) ; SOISSONS Aurélie (Conservatoire des Sites de l'Allier) ; STEINMETZ Julien (ONCFS) ; THIOLIERE David (ONCFS) ; TISON Luc (ONCFS) ; TRIPLET Patrick (Syndicat mixte de la Baie de Somme, Grand Littoral Picard) ; VENTROUX Julien (Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes) ; WENK Laurent (Conservatoire du littoral) ; YESOU Pierre (ONCFS) ; ZAGATTI Pierre (OPIE).

Les membres du COPIL ainsi que les gestionnaires qui ont contribué activement lors de cette première phase d'étude pour l'élaboration d'une stratégie nationale de création d'aires protégées sont vivement remerciés pour leurs remarques, suggestions et importantes transmissions de données.

Nous exprimons une reconnaissance toute particulière à E. DODINET, F. HENDOUX, N. JUILLET et G. LARGIER de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et aux Conservatoires Botaniques Nationaux qui ont transmis l'ensemble des données sur la répartition départementale des espèces floristiques retenues dans le cadre de cette étude.

Référencement: Coste S., Comolet-Tirman J., Grech G., Poncet L., Siblet J-Ph. 2010. Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées : Première phase d'étude – Volet Biodiversité. Rapport SPN 2010 / 7 MNHN (SPN) – MEEDDM, Paris, 84 p.

SOMMAIRE

Préambule…. **6**

Objectifs de l'étude **6**

I- Elaboration des listes de travail espèces et habitats SCAP **7**

1) Liste de travail « espèces » 7
a- Méthodologie 7
b- Résultat : liste des espèces retenues 11
2) Liste de travail « habitats » 11
a- Méthodologie 11
b- Résultat : liste des habitats retenus 13
3) Bilan 13

II- Diagnostic patrimonial de l'ensemble du réseau des aires protégées **14**

1) Origine et résultats des données transmises par l'ensemble des réseaux d'aires protégées 14
a- Origine des données 14
b- Résultats 16
2) Analyse du niveau de connaissance de chaque espèce et habitat par réseau d'espaces protégés . 19
a- Evaluation des données espèces 20
b- Evaluation des données habitats 22
3) Bilan 22

III- Evaluation et mise en avant des lacunes du réseau actuel d'aires protégées **22**

1) Elaboration de fiches synthétiques pour chaque espèce et habitat 23
2) Méthodologie d'élaboration des listes d'espèces et d'habitats nécessitant la création d'aires protégées 24
3) Evolution et bilan des listes « espèces et habitats » de la SCAP 27
a- Espèces 27
b- Habitats 28

IV- Orientations nationales et bilan synthétique à l'échelle régionale **29**

1) Croisement entre les priorités et les grands types de milieux (typologie Corine biotopes) 29
2) Bilan synthétique et cartographique à l'échelle régionale 30

V- Limites de l'étude et perspectives **33**

VI- Bibliographie **36**

VII- Sigles utilisés **40**

Préambule

Le rapport du Groupe II – « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles », élaboré dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, constate que « depuis la loi de 1976 sur la protection de la nature, les politiques menées ont permis des progrès sensibles mais insuffisants, en matière de protection du patrimoine naturel. Le plan d'action patrimoine naturel de la Stratégie nationale pour la biodiversité a lancé une autre étape en inscrivant des objectifs quantifiés, qu'il faut confirmer et renforcer. Il convient en priorité de finaliser la mise en œuvre des outils de protection existants, notamment en complétant le réseau des espaces protégés ».
La Stratégie nationale de Création des Aires Protégées terrestres métropolitaines (SCAP) s'inscrit dans cet objectif. Elle vise, tout d'abord, à évaluer l'ensemble du réseau d'aires protégées existant, en tenant compte des connaissances actuellement disponibles, afin de pouvoir, ensuite, proposer la planification d'une stratégie d'actions.

Si sur la période 1998-2008, les espaces naturels protégés progressent en nombre et en surface et que « la hausse des surfaces protégées par voie réglementaire est importante en outre-mer », elle reste néanmoins « moins marquée en métropole. » (Commissariat général au développement durable, Mai 2010).
Ce bilan conforte les réflexions menées lors de l'élaboration de la loi Grenelle 1 et la nécessité de mettre en œuvre une stratégie fondée sur un diagnostic patrimonial de l'ensemble du réseau actuel identifiant les projets de création des dix prochaines années. L'objectif affiché en effet est de combler les lacunes du réseau existant en plaçant au moins 2% du territoire terrestre métropolitain sous protection forte (Cœurs de Parcs Nationaux ; Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope ; Réserves Naturelles Nationales, Régionales, de Corse ; Réserves Biologiques Intégrales, Dirigées). L'ensemble de ces aires protégées ne couvrent actuellement que 1,23% du territoire national.

Les priorités établies à l'issue de cette étude ne visent pas à remettre en cause l'effectivité et l'efficience des autres réseaux d'aires protégées mais à rechercher la meilleure complémentarité possible entre les outils concourant à l'objectif des 2% de SCAP et les autres types d'outils de protection (*Quel(s) outil(s) pour quelle situation ?* MEEDDM, 2010).

Objectifs de l'étude

Le Muséum National d'Histoire Naturelle (Service du Patrimoine Naturel) a été sollicité, sur la base d'un cahier des charges (*annexe 1*), par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) pour mener cette étude, sous l'égide d'un comité de pilotage (COPIL) qui s'est, depuis le 8 décembre 2008, réuni à cinq reprises pour suivre et valider cette démarche.

Cette étude ne concerne pas le volet « géodiversité » pour lequel la Conférence permanente du patrimoine géologique et le Comité national du patrimoine souterrain ont été spécifiquement mandatés par le MEEDDM.

Les principales étapes du projet sont les suivantes :

- la conception de listes d'espèces et d'habitats (liste SCAP) qui constitueront le fondement du diagnostic patrimonial du réseau actuel des espaces naturels français ;

- la réalisation du diagnostic sur la base de l'analyse des informations transmises par les gestionnaires d'aires protégées et les partenaires de ce projet. Ces informations recueillies via les enquêtes menées auprès des gestionnaires entre mai et septembre 2009 ont également permis une analyse qualitative afin d'évaluer l'état de la connaissance pour chaque espèce et habitat au sein des réseaux d'espaces protégés ;

- l'élaboration de fiches synthétiques pour chaque espèce et habitat comme outils d'aide à la décision à la fois pour les experts consultés afin de leur permettre d'identifier les espèces et habitats nécessitant la création de nouvelles aires protégées. Par la suite, elles seront utilisées par les services régionaux en charge de la mise en œuvre des orientations définies dans les déclinaisons régionales de la SCAP ;

- une synthèse générale accompagnée d'orientations nationales et régionales permettant d'engager les actions à venir.

Il convient de souligner que la SCAP s'inscrit dans un processus itératif qui nécessitera de pérenniser le diagnostic patrimonial du réseau des aires protégées et d'actualiser, en fonction de ses résultats et de l'avancée des connaissances, les priorités nationales de création d'aires protégées.

I- Elaboration des listes de travail espèces et habitats SCAP

Les listes de travail d'habitats et d'espèces, réalisées avec l'appui des experts consultés, comprennent :
- des espèces et habitats menacés et/ou pour lesquels la France a une responsabilité patrimoniale forte.
- des espèces et habitats pour lesquels l'outil « aire protégée » apparaît une réponse appropriée.

Elles constituent une première synthèse des espèces et des habitats qui doivent être préservés en priorité dans un réseau d'espaces protégés et définissent ainsi le périmètre de l'évaluation globale du réseau des aires protégées à mener.

Conformément au cahier des charges proposé (*annexe* 1), la construction de ces listes de travail repose sur le croisement de plusieurs listes existantes :
- listes des Directives européennes « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux »,
- listes rouges nationales et mondiales,
- listes des habitats et espèces déterminants ZNIEFF,
- liste des espèces endémiques,
- liste d'espèces bénéficiant ou ayant bénéficié d'un plan national d'action.

1) Liste de travail « espèces »

Environ 12 000 taxons terrestres métropolitains sont présents dans au moins une des cinq listes. Il a donc été nécessaire de construire une méthodologie pour sélectionner les espèces éligibles à l'évaluation globale du réseau des aires protégées et justifier des choix opérés.

a- Méthodologie

Description de la clé décisionnelle et choix retenus pour son élaboration :

Une clé décisionnelle a été élaborée afin de déterminer le niveau d'éligibilité des espèces à l'évaluation globale du réseau (figure 1). La sélection ou non des espèces dans la liste de travail dépend de leur présence dans chacune des listes croisées qui ont été hiérarchisées selon un niveau d'éligibilité variant de « non éligible » à « éligible 5 ».

Il convient de préciser que les groupes insuffisamment connus au niveau national, pour lesquels les outils permettant de les traiter dans le cadre du croisement de plusieurs critères n'existent pas, n'ont pas été retenus. Cela concerne principalement les lichens, les algues et les champignons.

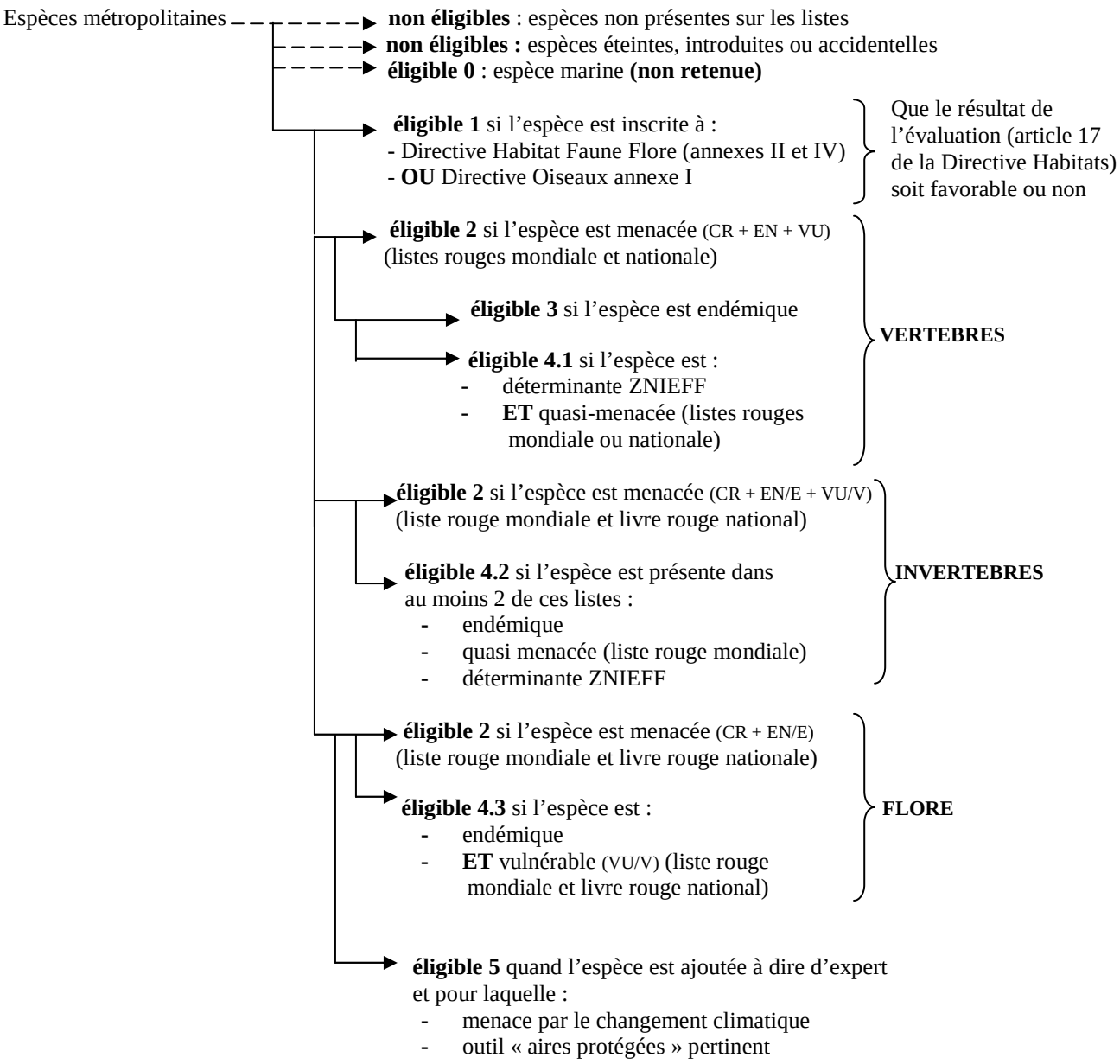

Figure 1 : clé décisionnelle pour les espèces éligibles à l'évaluation globale du réseau

L'élaboration de cette clé décisionnelle a supposé que des choix soient opérés sur les données et listes à mobiliser :

Espèces marines : La SCAP concernant uniquement le domaine terrestre, les espèces marines ne sont pas éligibles à cette étude (à l'exception des espèces amphihalines ou des oiseaux marins littoraux).

Directives « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux » :
L'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » concerne les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation justifie la désignation de zones spéciales de conservation.
L'annexe IV de la Directive « Habitats, Faune, Flore » liste les espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte.
L'annexe I de la Directive « Oiseaux » regroupe des espèces susceptibles de bénéficier de mesures de protection de leur habitat (Zones de Protection Spéciale).

La France présente une forte une responsabilité patrimoniale envers les espèces inscrites aux annexes II et IV de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (DHFF). De ce fait, contrairement à ce qui avait été proposé dans le cahier des charges (*annexe* 1), l'ensemble de ces espèces, quelque soit l'état de leur conservation, a été pris en compte. Il convient, à ce titre, de rappeler que les résultats de l'évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire sont issus du rapport prévu par l'article 17 de la DHFF et remis par la France à la Communauté européenne en 2007.

Listes rouges (mondiale et nationales) :
Le degré de menace pesant sur ces espèces justifie la mise en œuvre de mesures de protection. Les espèces ayant les statuts suivants ont été sélectionnées:

CR : en danger critique d'extinction
EN/E : en danger
VU/V : vulnérable
} espèces menacées
NT : quasi menacé

Les listes rouges nationales (disponibles au 01/04/2009):
Selon les groupes taxonomiques considérés, des listes plus ou moins récentes ont été utilisées.
- Pour les mammifères, les amphibiens, les reptiles et les oiseaux (nicheurs), les listes rouges nationales ont été utilisées.
- Pour les poissons, une liste appliquant la méthodologie UICN réalisée en 2002 a été utilisée (Keith P. & Marion L., 2002).
- Pour la flore (Ptéridophytes et Spermatophytes uniquement), en l'absence de liste rouge nationale, le livre rouge de la flore menacée de France – Tome I (1995) a servi de référence.
- Pour les insectes et les mollusques, en l'absence de liste rouge nationale, le livre rouge de la faune menacée en France (1994) a servi de référence.
- Pour les crustacés, la liste utilisée correspond à celle élaborée par le MNHN sur la pré-évaluation des crustacés dulcicoles de France métropolitaine (Allanic Y., 2008) dans le cadre de la future liste rouge nationale.

Liste rouge mondiale UICN :
La liste complète datant de 2008 a été utilisée. Elle permet d'identifier un statut pour l'ensemble des groupes n'ayant pas encore fait l'objet de l'élaboration d'une liste rouge nationale ni d'un livre rouge. Cela concerne les bryophytes et les araignées.

Liste d'espèces endémiques :
Ces espèces possèdent un fort intérêt patrimonial et génèrent une importante responsabilité nationale. Cette liste est issue de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (version du 9 mars 2009).

Listes d'espèces déterminantes ZNIEFF :
Ces listes prennent en compte des espèces à fort intérêt patrimonial régional. Il s'agit d'espèces en danger, rares ou remarquables et caractéristiques du patrimoine régional.
Un travail important d'homogénéisation des formats de ces listes a été poursuivi par le MNHN. Ainsi, au-delà du tronc commun national d'espèces déterminantes, les listes de 19 des 22 régions métropolitaines ont pu être intégrées à la matrice de la présente étude : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Construction de la clé décisionnelle et conditions d'éligibilité des espèces selon les groupes taxonomiques

L'ensemble des espèces d'intérêt communautaire *(critère éligible 1)* et/ou menacées (listes rouges nationales et mondiales) *(critère éligible 2)* a été sélectionné.

Les espèces qui ne sont pas présentes dans l'une de ces deux listes doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants, selon le groupe taxonomique auquel elles appartiennent, afin d'être sélectionnées:

Pour les vertébrés
- *critère éligible 3* : présence sur la liste des espèces endémiques : la France possède à leur égard une forte responsabilité patrimoniale ;
- *critère éligible 4.1* : OU présence simultanément dans les deux listes suivantes :

- espèces « quasi-menacées » : espèces non menacées *a priori* mais qui pourraient rapidement le devenir si des facteurs de dégradation supplémentaires à ceux déjà constatés viennent s'ajouter.
- espèces déterminantes ZNIEFF : espèces qui ont un intérêt patrimonial à un niveau minimum régional.

La condition de présence dans ces deux listes se justifie par le fait qu'elles font apparaître des espèces moins menacées mais pour lesquelles des régions françaises ont une responsabilité vis-à-vis de leur préservation.

Pour les invertébrés
- *critère éligible 4.2* : présence simultanément dans deux des trois listes suivantes :

- espèces endémiques : pour les invertébrés, beaucoup d'espèces étant endémiques (plusieurs milliers de taxons), ce critère seul ne s'avérait pas suffisamment discriminant. Il a donc été associé à l'un des critères complémentaires ci-dessous ;
- espèces « quasi-menacées » : les justifications sont les mêmes que pour les vertébrés ;
- espèces déterminantes ZNIEFF : les justifications sont les mêmes que pour les vertébrés.

Pour la flore
- *critère éligible 4.3* : présence simultanément dans les deux listes suivantes :

- espèces endémiques : espèces qui engendrent une forte responsabilité nationale.
- vulnérables : le critère vulnérabilité tel qu'utilisé dans le livre rouge correspond à la combinaison des critères VU et NT de la méthode UICN. De nombreux taxons floristiques sont jugés vulnérables par le livre rouge (281 taxons).

La combinaison du critère de vulnérabilité avec celui de l'endémisme permet d'affiner la condition d'éligibilité des espèces floristiques.

Pour l'ensemble des taxons concernés, les listes d'espèces bénéficiant ou ayant bénéficié d'un plan national d'action ont également été utilisées à titre d'information et ont permis d'appréhender le caractère prioritaire des espèces listées (critère éligible 5).

Par rapport à cette première liste obtenue, sont indiquées ou ajoutées à dire d'experts les espèces susceptibles d'être menacées par les conséquences des changements climatiques (critère éligible 5). Il s'agit d'espèces permettant d'évaluer comment la SCAP peut faciliter l'adaptation de la faune et de la flore aux changements climatiques, bien que des conclusions semblent difficiles à tirer à ce stade. Compte tenu des délais fixés pour cette première phase d'étude, il n'a pas été possible d'aller plus loin dans la réflexion de cette thématique qui demande une meilleure connaissance de la biologie, de l'écologie des espèces et de leur capacité d'adaptation face aux changements climatiques.

Expertise complémentaire

A partir de cette première liste obtenue, le filtre relatif à la pertinence de l'outil « aires protégées » a été appliqué afin d'élaborer une seconde liste affinée. Sa réalisation a été opérée à dire d'expert selon trois critères de choix :
1) **OUI 1 (outil « aires protégées » pertinent voire indispensable)** : espèce peu abondante, localisée, menacée, forte responsabilité patrimoniale, très sensible au dérangement humain.

2) **NON (outil « aires protégées » non pertinent)** : espèce dispersée, non menacée, abondante, marginale. Ces espèces pour lesquelles la SCAP ne semble pas être pertinente ont alors été retirées.
3) **OUI 2 (outil « aires protégées » contribuant à la conservation de l'espèce)** : combinaison de certains critères figurant dans les catégories « OUI 1 » et « NON » (Exemple : espèce menacée mais dispersée ou espèce non menacée mais inféodée à un habitat menacé).
4) **Inconnu (noté « ? »)** : concerne les taxons pour lesquels l'expert consulté n'a pu se prononcer.

Seules les espèces classées en OUI 1 et OUI 2 ont été prises en compte dans la liste de travail.

b- Résultat : liste des espèces retenues

Cette liste tend à rendre compte de la diversité du vivant même si elle met en évidence la grande hétérogénéité de la connaissance en fonction des groupes. Elle comprend ainsi des taxons d'invertébrés pour lesquels l'outil aire protégée apparaît adapté compte tenu de leurs capacités de déplacement limitées mais qui ne sont pas souvent pris en compte dans différentes études, faute de connaissances suffisantes et de spécialistes capables de les identifier.
Elle contient, par ailleurs, de nombreuses espèces endémiques (mollusques en particulier), présentant des aires de répartition très localisées (la plupart de ces espèces endémiques n'étant présentes que dans un seul département), pour lesquelles un outil spatial de protection s'avère généralement adapté.

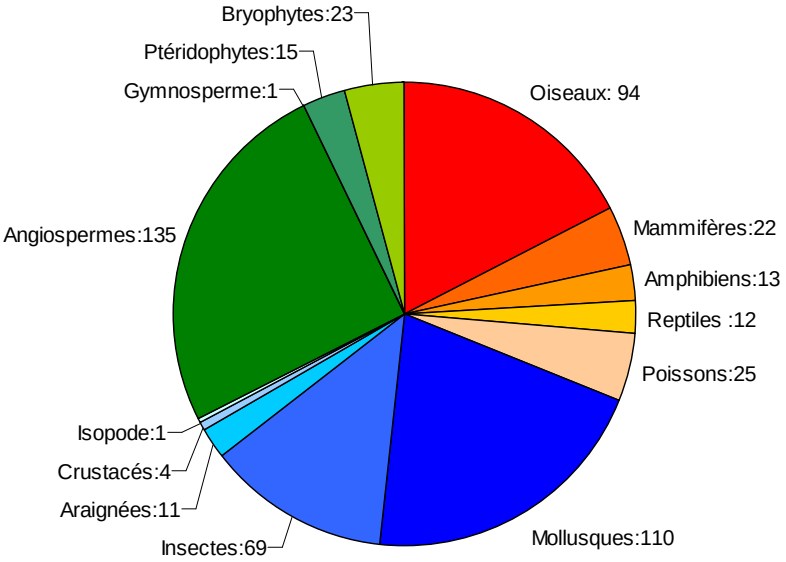

Figure 2 : Nombre d'espèces retenues dans le cadre de la SCAP classées par groupe taxonomique

La méthodologie utilisée aboutit à une liste conséquente, comprenant **535 espèces**. Elle prend en compte des groupes taxonomiques diversifiés (174 espèces floristiques, 195 invertébrés et 166 vertébrés).
Du fait de l'importance de cette liste, il n'a pas été permis d'appliquer en totalité la méthodologie envisagée par le cahier des charges (*cf. annexe 1*).

Cette liste de travail est accessible en *annexe 2* et sur le site http://scap.espaces-naturels.fr/ onglet « travaux biodiversité » (nom d'utilisateur : lecteur / mot de passe : scapty).

2) Liste de travail « habitats »

a- Méthodologie

La conception de la liste des habitats ne repose pas sur la même approche que celle relative à la liste des espèces. Il existe actuellement peu de listes nationales de références disponibles et aucune liste rouge. Le dire d'expert reste de fait majoritairement mobilisé.

Seules les listes de l'annexe I de la Directive « Habitats, Faune, Flore » et celle correspondant aux habitats déterminants ZNIEFF (disponibles au moment de l'élaboration de cette liste) ont pu être utilisées.
Les habitats d'intérêt communautaire bénéficient en effet d'une meilleure connaissance liée au programme Natura 2000. Néanmoins, certains habitats à haute valeur patrimoniale n'ayant pas été retenus au titre de la Directive, il a été jugé essentiel d'examiner aussi les listes disponibles des habitats déterminants ZNIEFF.

Liste des habitats inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats, Faune, Flore »
Conformément au cahier des charges transmis par le MEEDDM (*annexe 1*), ont été retenus les habitats inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats, Faune, Flore » et faisant l'objet d'une évaluation globale de leur état de conservation jugé « défavorable - mauvais » pour au moins une région biogéographique.
Il a également été choisi d'intégrer dans la liste de travail finale, les habitats faisant l'objet d'une évaluation globale « défavorable inadéquate » pour au moins une région biogéographique. Il convient de rappeler que les résultats de l'évaluation de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire sont issus du rapport remis en 2007 par la France à la Communauté européenne dans le cadre des obligations liées à l'article 17 de la DHFF.

Sur la base de ce critère, 112 habitats d'intérêt communautaire ont été retenus et intégrés à la liste finale.

Liste des habitats déterminants ZNIEFF
Les habitats déterminants ZNIEFF, qui incluent notamment les habitats d'intérêt communautaire, sont définis selon leur rareté et selon le niveau de responsabilité régionale vis à vis de leur conservation. Leur sélection s'est faite, à partir d'avis d'experts, sur la base des listes transmises par 10 DREAL métropolitaines: Auvergne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-D'azur. La liste Pays de la Loire a bien été transmise mais la forte variabilité d'interprétation n'a pas permis de la prendre en compte.
Du fait de contextes écologique et biogéographique différents selon les régions, la précision de la définition de ces habitats peut varier. Il en résulte une hétérogénéité globale du niveau typologique des habitats au sein des listes transmises au MNHN.

Le fait que les formats informatiques de ces listes disponibles en région ne soient souvent pas exploitables directement en base de données a nécessité un travail important de reconstruction par le MNHN.
Cette analyse a permis de retenir certains habitats déterminants dans la liste SCAP en raison de leur caractère remarquable.

b- Résultat : liste des habitats retenus

La figure 3 représente l'ensemble des habitats retenus dans la liste SCAP regroupés selon les grands types de milieux de la typologie « Corine biotopes » afin d'illustrer la variabilité des milieux pris en compte.

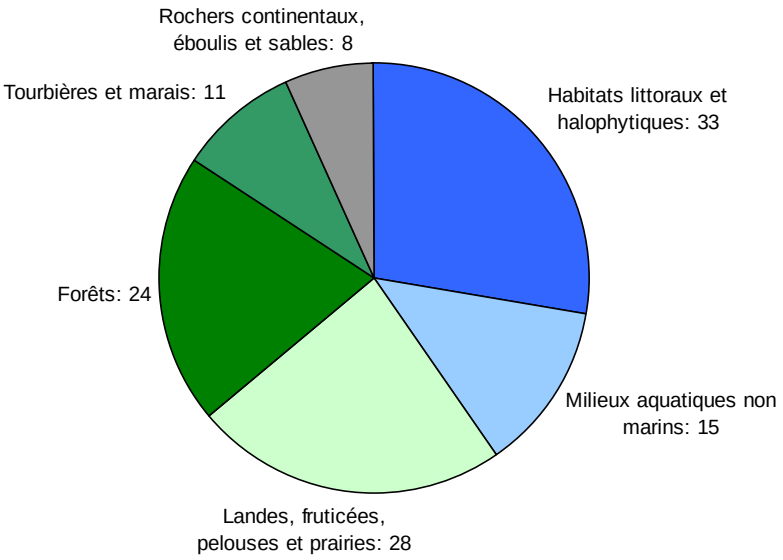

Figure 3 : habitats retenus dans le cadre de la SCAP classés par grands types de milieux

Les 119 habitats retenus à cette étape de l'étude, sont représentatifs de la variabilité des milieux présents sur le territoire terrestres métropolitain.
Cette liste, regroupant essentiellement des habitats d'intérêt communautaire, pourra être amenée à évoluer en fonction de la connaissance et des réflexions qui seront menées à moyen terme sur la prise en compte d'autres critères.

Elle est accessible en *annexe 3* et sur le site *http://scap.espaces-naturels.fr/* onglet « travaux biodiversité » (nom d'utilisateur: lecteur / mot de passe: scapty).

3) Bilan

Le choix des habitats et des taxons floristiques et faunistiques concluant la première phase de cette étude s'est fondée sur un mode multicritères, prenant en compte à la fois la patrimonialité, la rareté, les enjeux de conservation et l'état des populations. Certains taxons et habitats auraient pu mérités d'être inscrits aux listes de travail « espèces et habitats » de la SCAP mais ne répondaient pas aux critères objectifs utilisés pour la méthodologie.

Il convient de souligner que cette stratégie de création se veut évolutive. Elle pourra donc intégrer à moyen ou plus long terme d'autres dimensions que celles proposées aujourd'hui et axées sur les habitats et espèces menacés pour lesquels la France possède une responsabilité particulière.

Cette première étape, validée en avril 2009 par le Comité de pilotage, constitue la base du diagnostic patrimonial de l'ensemble du réseau d'espaces protégés terrestre métropolitain. Ce diagnostic doit permettre de mettre en avant les enjeux majeurs en termes de compléments de couverture du réseau d'aires protégées.

II- Diagnostic patrimonial de l'ensemble du réseau des aires protégées

Réalisé pour la première fois à une échelle inter-réseaux, l'élaboration de ce diagnostic a impliqué de recourir aux connaissances mobilisables au sein de chaque réseau d'espaces protégés afin de définir, dans les différents types d'espaces protégés, le niveau de présence de chaque espèce et habitat listés.

Les « listes habitats et espèces » établies lors de la première étape de cette étude ont été transmises en mai 2009 à l'ensemble des gestionnaires d'espaces protégés via les têtes de réseau suivantes :

- le Conservatoire du Littoral,
- la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels,
- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- l'Office National des Forêts,
- Parcs Nationaux de France,
- Réserves Naturelles de France.

Les Conseils Généraux, les Conseils Régionaux et les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ont également été sollicités pour transmettre des données.

Un mode opératoire et un fichier de saisie ont été élaborés et transmis (*annexe 4*).

1) Origine et résultats des données transmises par l'ensemble des réseaux d'aires protégées

a- Origine des données

Parcs Nationaux : données issues des Parcs Nationaux et consolidées par PNF (réception août 2009). Durant ce diagnostic, PNF a travaillé en étroite collaboration avec le MNHN (SPN) pour la restitution des données.

Réserves Naturelles Nationales et Réserves Naturelles de Corse : données issues de l'observatoire RNF lors des enquêtes menées en 1996 et 2005 (réception fin juillet 2009). Les nombreuses informations reçues ont demandé une restructuration pour les rendre conformes au cahier des charges. D'autres données ont été transmises début janvier 2010 concernant les nouvelles RNN.

Réserves Naturelles Régionales : données issues des régions ou gestionnaires qui ont répondu à la demande. Très peu de données ont été transmises : seules huit régions (Alsace, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes) ont pu fournir des informations (réception en juillet et octobre 2009).

Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope : extraction de la base de données protection (version 2008) gérée par le MNHN (SPN). Des données complémentaires sont également parvenues de six DREAL suite à l'envoi du mode opératoire (Alsace, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Corse, Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes).

Réserves Biologiques Intégrales et Dirigées : base de données de l'ONF (réception le 15 août 2009). Toutes les RBD/RBI existantes ont été renseignées. Si la méthodologie n'a pas été totalement respectée (absence des dates et des sources d'observation) toutes les données ont néanmoins pu être prises en compte dans le diagnostic.

Natura 2000 : utilisation de la base de données nationale gérée par le MNHN (SPN) (extraction juillet 2009). Certains choix ont été réalisés lors de la prise en compte de ces données. Ainsi :
- n'ont pas été retenues, pour une espèce donnée, les populations enregistrées dans les Formulaires Standards de Données (FSD), comme «non significatives » par rapport aux populations nationales

connues. Ces données correspondent généralement à des observations erratiques ou à vérifier et n'ont par conséquent pas été intégrées aux travaux de la SCAP. De même, les habitats évalués non représentatifs dans le réseau n'ont pas été retenus puisque correspondant généralement à des entités marginales ou à vérifier par des inventaires ultérieurs.
- les données issues des sites Natura 2000 appartenant entièrement au domaine marin n'ont pas été retenues.
Le MNHN s'est essentiellement fondé sur les informations apportées par les FSD et les données ponctuelles transmises par l'ensemble des réseaux d'espaces protégés quand ils possédaient des informations.

Conservatoire du littoral : extraction de la base de données du Conservatoire du littoral gérée par le SPN (extraction le 30 septembre 2009). Les données des périmètres ayant fait l'objet de plus de 50% d'acquisition ont été retenues. Cette base contient les données de l'enquête de 1995 et de celle initiée en 2007 (actuellement en cours).

Conservatoire des espaces naturels : données issues des différents CEN qui ont répondu à la demande. Treize conservatoires d'espaces naturels ont transféré des données (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Les données communiquées par la région Midi-Pyrénées n'ont pu être utilisées pour cette première phase d'analyse car la transmission opérée ne correspondait pas au mode opératoire.

Espaces naturels sensibles : données issues des différents Conseils Généraux qui ont répondu à la demande. 17 départements ont transmis des données de présence/absence concernant les espèces et habitats de la liste SCAP pour les sites acquis grâce à la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles (TDENS).

Sites classés : Les DREAL ont été sollicitées mais ces espaces protégés révèlent très peu d'informations concernant la biodiversité puisqu'ils sont essentiellement mis en place pour préserver des paysages exceptionnels et des monuments naturels « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ». Néanmoins, la région Basse-Normandie a transmis des informations pour 15% de leurs sites classés (ratio calculé à partir du fichier transmis par le MEEDDM au 31 décembre 2008).
La prise en compte des sites classés dans le diagnostic patrimonial a ultérieurement été écartée.

Réserves Nationales de Chasse et de Faune Sauvages et **Réserves de Chasse et de Faune Sauvage gérées par l'ONCFS** : données consolidées par l'ONCFS (réception fin juillet 2009). Environ 70% des RNCFS et RCFS gérées par l'ONCFS ont répondu à la demande sous le format demandé.

La FCBN (pour la flore) et **l'OPIE** (pour les lépidoptères) ont transmis au MNHN, en février et mars 2010, plus d'une centaine de mentions de présence d'espèces dans les différents types d'aires protégées apportant ainsi de nombreuses informations quant à la répartition de ces taxons dans l'ensemble du réseau à l'échelle départementale.

b- Résultats

Sur la base de l'ensemble des données transmises au MNHN concernant les espèces et les habitats retenus dans le cadre de la SCAP, des cartes synthétiques régionales et départementales, ainsi que des représentations statistiques ont pu-être élaborées.

Espèces :
Afin de visualiser d'un point de vue cartographique la répartition des différentes aires protégées pour lesquelles des données de présence ou d'absence ont été transmises concernant les espèces, les cartes 4 et 5 ont été élaborées, rendant ainsi compte de l'état de la remontée de données.

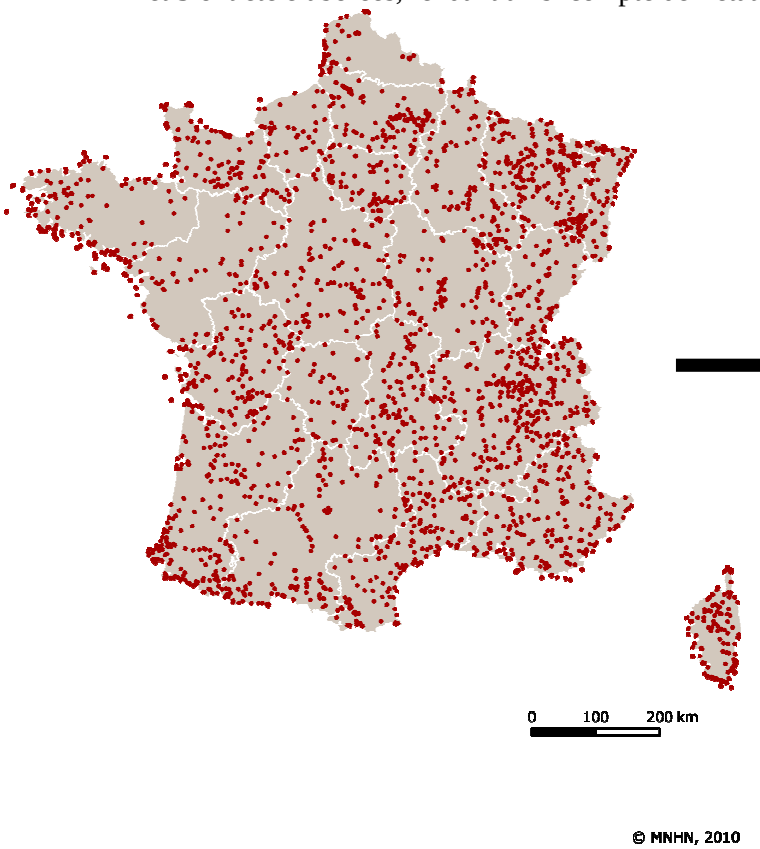

Figure 4 : répartition des aires protégées mentionnant au moins une espèce de la liste de travail SCAP à l'échelle du territoire

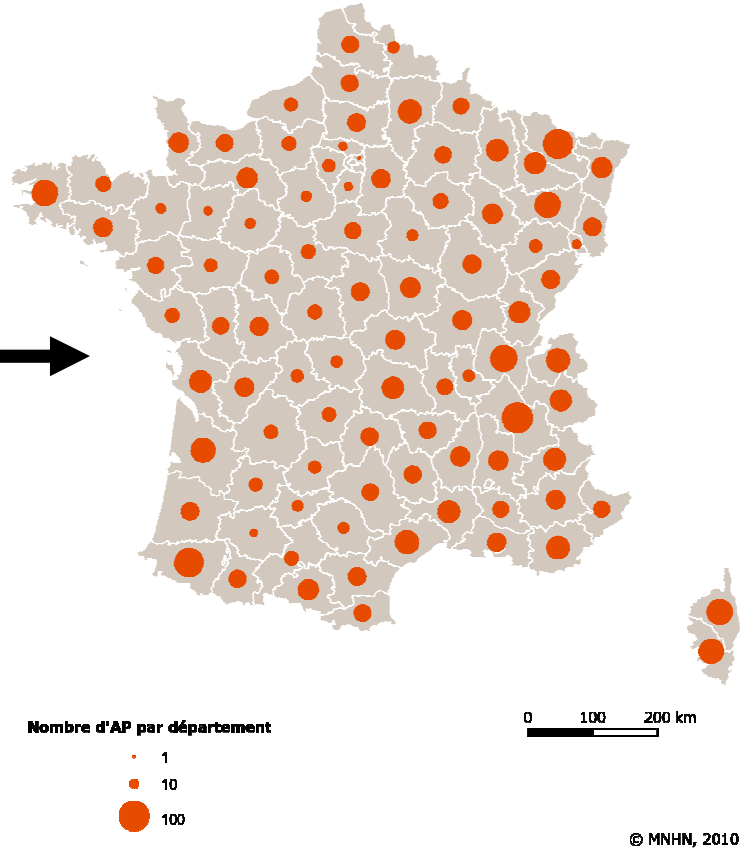

Figure 5 : nombre d'aires protégées par département mentionnant au moins une espèce de la liste de travail SCAP

La première carte (cf. figure 4) représente l'ensemble des aires protégées qui ont mentionné présente au moins une espèce. La deuxième carte (cf. figure 5) fait l'état du nombre d'aires protégées, par département. Celle-ci permet de constater, à partir des données transmises par l'ensemble des réseaux d'espaces protégés, que chaque département de France métropolitaine (excepté Paris, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine), mentionne « présente » au moins 1 espèce de la SCAP dans au moins 2 aires protégées. Le département de l'Isère comptabilise le plus d'aires protégées (au nombre de 106) mentionnant au moins une espèce.

En avril 2010, **12892 mentions** valides de présence d'espèces dans les différents types d'aires protégées ont été traitées (cf. figure 6). 60% de ces mentions, soit 7807 données, sont issues du réseau Natura 2000. Cette prédominance est notamment liée à l'étendue de ce réseau par rapport aux autres réseaux d'aires protégées existants.
Les RNN/RNC, APB et CEN, réseaux importants en termes surfaciques et en nombre de sites ont contribué pour plus de 25% aux mentions de présence.

Ces résultats témoignent également de la diversité des réseaux d'espaces protégés qui ont contribué à ce diagnostic (*cf. annexe 5*).

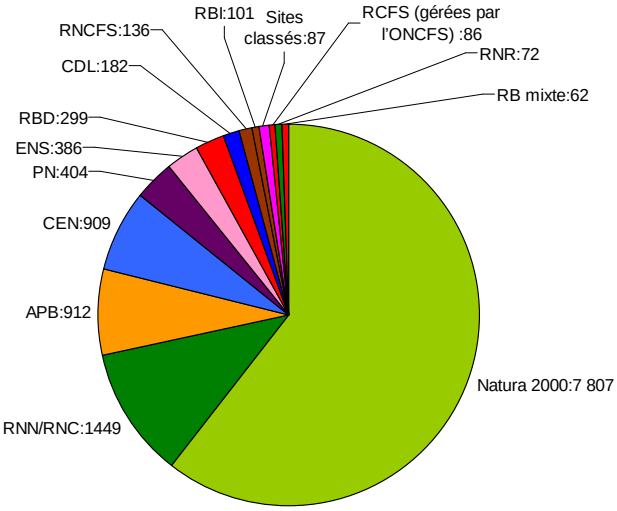

Figure 6 : mentions de présence des espèces par type d'aires protégées

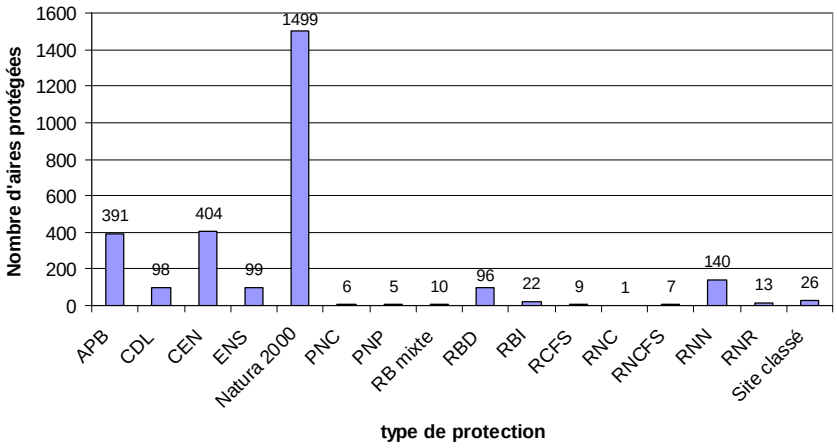

Figure 7 : Nombre d'aires protégées par type de protection mentionnant la présence d'au moins une espèce SCAP (sachant que PNC = cœur de parc national et PNP = ex zone périphérique de parc national)

La figure 6, qui illustre le nombre élevé de mentions issues des données Natura 2000, est directement corrélé à l'importance de la contribution de ce réseau en termes de nombre de sites (plus de 50%) par rapport au nombre total d'aires protégés (2 826) concernées par le volet espèces de la SCAP (cf. figure 7).

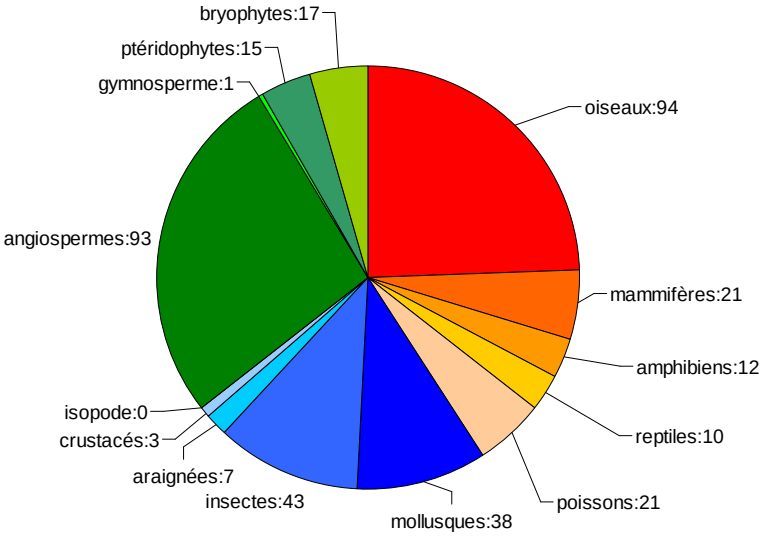

Figure 8 : Nombre d'espèces mentionnées au moins une fois présente dans une aire protégée

Ce diagramme est à rapprocher de la figure 2 (cf page 10) qui présente le nombre d'espèces retenues dans la liste de travail « espèces » de la SCAP par groupe taxonomique. La comparaison permet de mettre en avant les groupes taxonomiques pour lesquels aucune donnée n'a été fournie. C'est le cas particulièrement des invertébrés, pour lesquels on constate que moins de 50% des taxons ont été renseignés au moins une fois dans une aire protégée.

Pour la flore, plus de 72% des taxons ont bénéficié d'au moins une observation de présence sur une aire protégée.

Pour les vertébrés, 95% des espèces listées ont bénéficié d'au moins une observation de présence sur une aire protégée.

Compte tenu notamment du délai imparti aux réseaux d'espaces protégés pour la remontée de ces données, le respect du mode opératoire n'a pas été suivi. De ce fait, il est difficile de dire si les espèces non mentionnées ne sont pas présentes dans les espaces protégés ou si leur absence relève d'un manque de connaissance. Pour maîtriser la qualité de l'information fournie, il a donc été décidé de réaliser une analyse qualitative par taxon afin d'estimer les lacunes de connaissance dans le jeu de données disponible (cf. point 2 de cette partie).

Habitats :
Afin de visualiser d'un point de vue cartographique la répartition des différentes aires protégées pour lesquelles des données de présence ou d'absence ont été transmises concernant les habitats, les cartes 9 et 10 ont été élaborées.

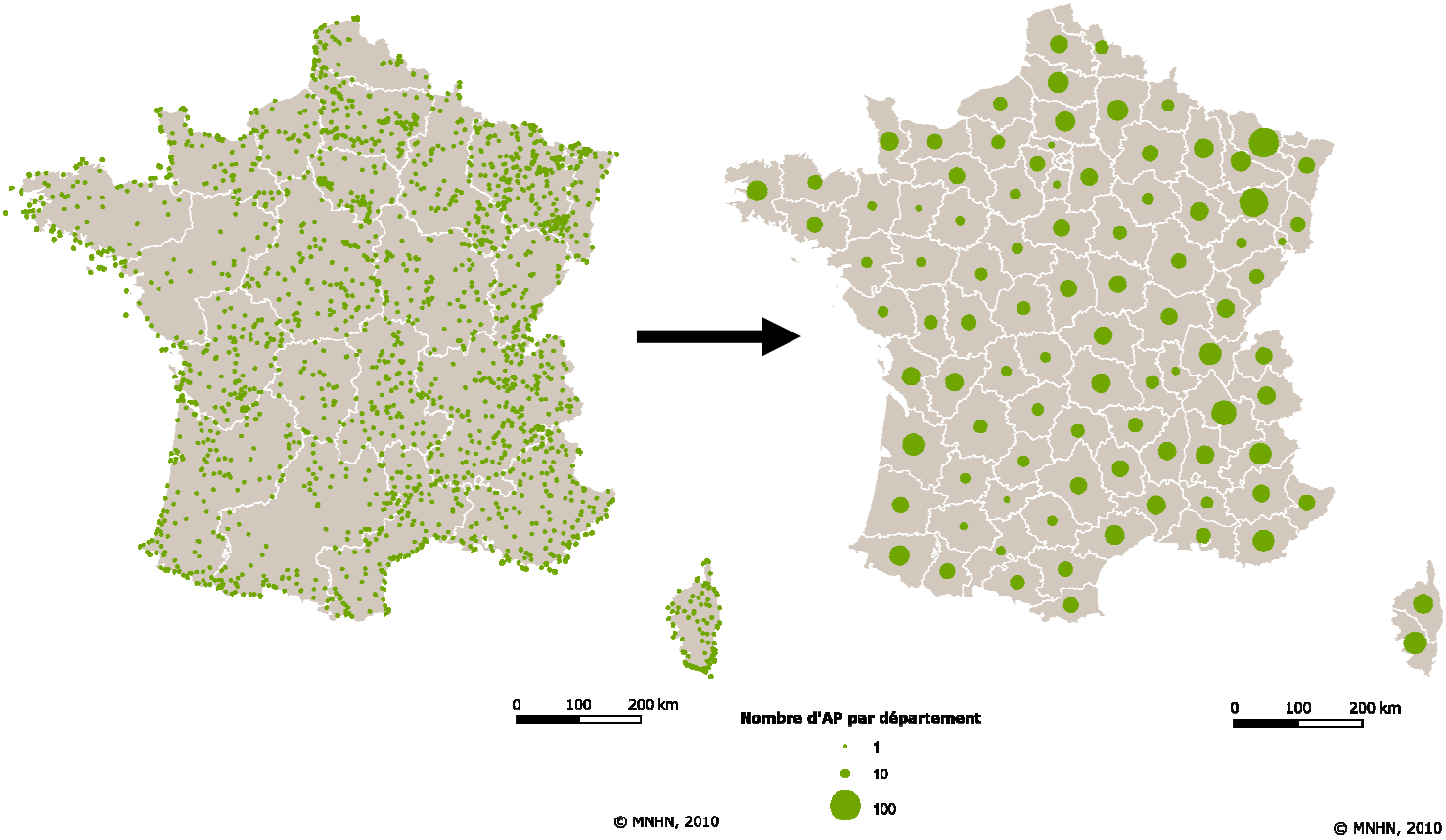

Figure 9 : répartition des aires protégées mentionnant au moins un habitat de la liste de travail SCAP à l'échelle du territoire

Figure 10 : nombre d'aires protégées par département mentionnant au moins un habitat de la liste de travail SCAP

La première carte (cf. figure 9) représente l'ensemble des aires protégées qui ont mentionné présent au moins un habitat. La deuxième carte (cf. figure 10) fait état du nombre d'aires protégées, par département. Celle-ci permet de constater, à partir des données transmises par l'ensemble des réseaux d'espaces protégés, que chaque département de France métropolitaine (excepté Paris et sa petite couronne), mentionne « présent » au moins 1 habitat de la SCAP dans au moins 5 aires protégées. Le département de la Moselle comptabilise le plus d'aires protégées (au nombre de 97) mentionnant au moins un habitat.

En avril 2010, **14 146 mentions** valides de présence d'habitats dans les différents types d'aires protégées ont été traitées (cf. figure 11).
La très grande majorité (65%) des données est issue de la base Natura 2000 (9220 mentions). Cela s'explique aisément par la bonne connaissance des habitats d'intérêt communautaire dans ce réseau et par son étendue.

Les autres réseaux contributeurs de données habitats sont les conservatoires des espaces naturels, le conservatoire du littoral et l'ONF (RBD, RBI et RB mixtes). Ces trois réseaux ont contribués à près de 30% en ce qui concerne les mentions de présence des habitats.
L'ensemble des 119 habitats retenus par la SCAP sont renseignés au moins une fois dans une aire protégée.

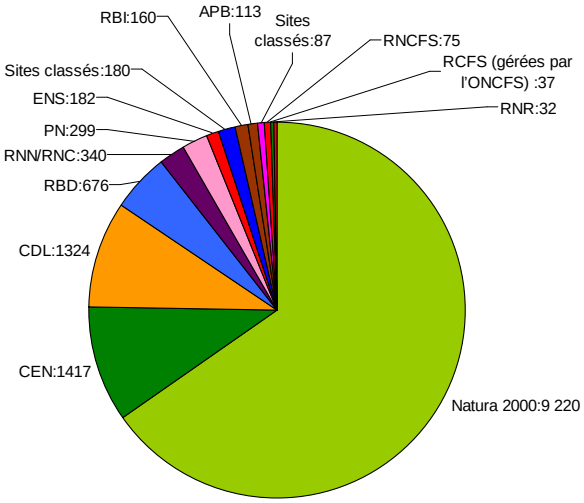

Figure 11 : mentions de présence des habitats par type d'aires protégées

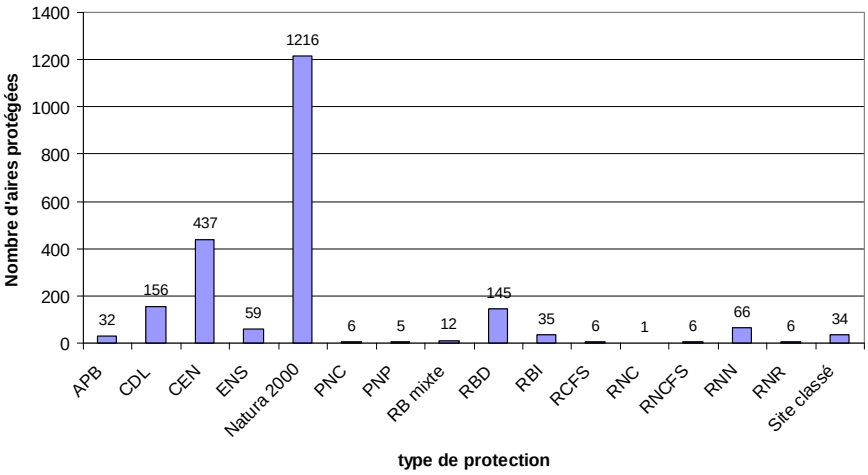

Figure 12 : Nombre d'aires protégées par type de protection mentionnant la présence d'au moins un habitat SCAP (sachant que PNC = cœur de parc national et PNP = ex zone périphérique de parc national)

La figure 11, qui témoigne du nombre élevé de mentions issues des données Natura 2000, est directement corrélée à l'importance de la contribution de ce réseau en terme de nombre de sites (plus de 54%) par rapport au nombre total d'aires protégés (2 222) concernées par le volet habitats de la SCAP (cf. figure 12).

Ce diagnostic a permis d'obtenir des données naturalistes issues de réseaux comme les ENS ou les CEN qui n'avaient jusque là encore jamais été sollicités dans un tel cadre.

Les données transmises inter et intra réseaux sont néanmoins hétérogènes. Le format et le mode opératoire ont rarement été respectés et des rubriques entières ont été très peu renseignées (comme par exemple celle sur l'absence de l'espèce, les effectifs ou la superficie). De plus, compte-tenu des délais fixés et de la période peu favorable (saison de terrain), peu de données sont parvenues au 31 juillet 2009, la majorité des réseaux ayant répondu entre le 1er août et le 15 septembre 2009.

Pour maîtriser et analyser le jeu de données, il a donc été jugé nécessaire d'évaluer le niveau de connaissance de chaque espèce et habitat.

2) Analyse du niveau de connaissance de chaque espèce et habitat par réseau d'espaces protégés (*annexe 6*)

Etant donné la variabilité de l'information transmise par les réseaux d'espaces protégés, il n'était pas souhaitable de proposer des orientations nationales susceptibles d'être déclinées par région sans évaluer les données utilisées dans le cadre de cette première phase d'étude. L'absence de protocole standard d'inventaire de terrain (seules des données existantes ont été compilées) et le non respect de la méthodologie de remontée des données par la plupart des réseaux d'espaces protégés ont rendu nécessaire l'évaluation des biais associés aux jeux de données.

Une vision pragmatique a été privilégiée, en proposant deux axes d'analyses (qualitatif et quantitatif) appliqués à chaque réseau d'espaces protégés. Cette évaluation est fondée uniquement sur les réseaux dont la collecte de données est un minimum homogène au niveau national et concerne les aires protégées suivantes : cœurs de parc nationaux, réserve naturelle nationale, réserve naturelle de Corse, réserve naturelle régionale, arrêté préfectoral de protection de biotope, réserves biologiques intégrales et dirigées.
Le réseau Natura 2000 a été traité a part car il apporte de nombreuses informations (1700 sites) par rapport aux autres réseaux. A également été intégrée l'information fournie par la FCBN pour la Flore.

Le MNHN et le MEEDDM sont pleinement conscients de la limite de cet exercice «a postériori », mais il a permis d'aboutir à une estimation globale de la connaissance des espèces de la SCAP.

a- Evaluation des données espèces

Des « grilles » générales permettant de qualifier l'information fournie **par espèce et par catégorie d'outils de protection cités précédemment** ont été établies.

Evaluation quantitative

Le nombre d'espaces protégés ayant répondu à l'enquête par rapport au nombre total d'espaces protégés (***nbEP***) a été utilisé : ce pourcentage (***%EQ***) est une évaluation quantitative de la connaissance.

Par exemple pour RNF, les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent des enquêtes de 1996 et 2005. Ces enquêtes ont concerné en 1996 : 95% des RNN/RNC et 70% en 2005, soit une évaluation quantitative %EQ = 82 (moyenne estimée).

Evaluation qualitative

Le niveau de connaissance des taxons dans chaque réseau d'espaces protégés a été estimé et représenté sur une échelle précisant le pourcentage de connaissance pour chaque espèce : ***%E***sr dans chaque réseau :

Aucune	Mauvaise	Superficielle	Très bonne	Exhaustive
0%	30%	60%	80%	100%

Figure 13 : échelle de la connaissance estimée et appliquée pour chacun des taxons dans chaque réseau d'espaces protégés

L'affectation des espèces dans chacune des catégories a été réalisée sur la base d'échanges avec les responsables de réseaux et d'une analyse des sources de données utilisées. Elle prend en compte l'adéquation entre le protocole de cette étude et les données fournies mais également la connaissance estimée pour chaque taxon dans chaque réseau.

*Par exemple pour RNF, sur les 535 espèces de la SCAP, 378 figuraient dans la méthodologie des enquêtes de RNF. Ces espèces possèdent alors une évaluation qualitative (**%E**srnf) de 100 (jugé comme exhaustive) ; les autres espèces une % Esrnf de 0 (pas d'information dans le jeu de données).* (*annexe 6*)

Il faut bien garder à l'esprit que ce n'est pas la présence ou l'absence qui est évaluée ici mais uniquement la connaissance « théorique » d'un réseau pour une espèce.

A la suite des estimations quantitatives et qualitatives de chaque réseau et pour chaque espèce, un coefficient espèce (**CE**) a été établi en pondérant par le nombre d'espaces de chaque réseau.

$$CE_{reseau} = \frac{([(\%EQ_{r1}) * \%Es_{r1}))*nbEP_{r1})] * [(\%EQ_{r2}) * \%Es_{r2})*nbEP_{r2}]\ldots)}{(nbEP_{r1}) + \ldots)/ nbEP_{r2}\ldots)}$$

Le cas particulier du réseau Natura 2000 a été étudié séparément. Il apporte en effet beaucoup d'informations sur les espèces des Directives « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux » alors que l'information connue pour les autres espèces, hors Directives, est mal maîtrisée. L'importance quantitative de ce réseau (plus de 1700 sites), pondérait beaucoup trop les calculs, ce qui avait pour conséquence de faire apparaître toutes les espèces d'intérêt communautaire bien connues et toutes les autres insuffisamment connues. Pour l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire, considérées comme bien connues dans l'ensemble des réseaux, un CE de 80 a été affecté.

La Fédération des conservatoires botaniques a pu évaluer et compléter les données issues de la consultation des réseaux d'espaces protégés. Les informations fournies ont permis de réévaluer quelques espèces floristiques. Un coefficient spécifique a donc été établi pour la flore $\boldsymbol{CE_{FCBN}}$ auquel une valeur pour chaque espèce a été affectée en fonction de l'échelle de connaissance précédemment présentée en début de paragraphe.

L'utilisation des trois estimations, par réseau, par expert et par thématique Natura2000, permet de maximiser les approches. Pour chaque espèce, la valeur maximale des trois coefficients de connaissance a été retenue.

$$CE = \text{Max}\,(CE_{reseau}\,;\,CE_{natura}\,;\,CEF_{FCBN})$$

Au regard de l'ensemble de ces résultats, une espèce ayant un CE inférieur à 50 a été considérée comme ne bénéficiant pas assez de connaissances dans le cadre des travaux de la SCAP (symbolisé par un signe -). Cette évaluation permet de catégoriser la connaissance de chaque espèce dans les réseaux d'espaces protégés mais s'applique à l'échelle nationale et ne peut pas être déclinée tel quel à l'échelle régionale : une espèce estimée mal connue au niveau du réseau national peut être très bien connue dans une région donnée.

- Résultats

30% des espèces de la SCAP sont estimées insuffisamment connues (au regard des données transmises au MNHN dans le cadre de cette première phase d'étude), avec de fortes variabilités suivant les grandes catégories taxonomiques :
- 18 % pour la Flore (31/174)
- 78% pour les invertébrés (102/132)
- 5% pour les vertébrés (8/158)

Il existe aussi de très fortes variations entre les groupes taxonomiques (Voir graphique ci-dessous).

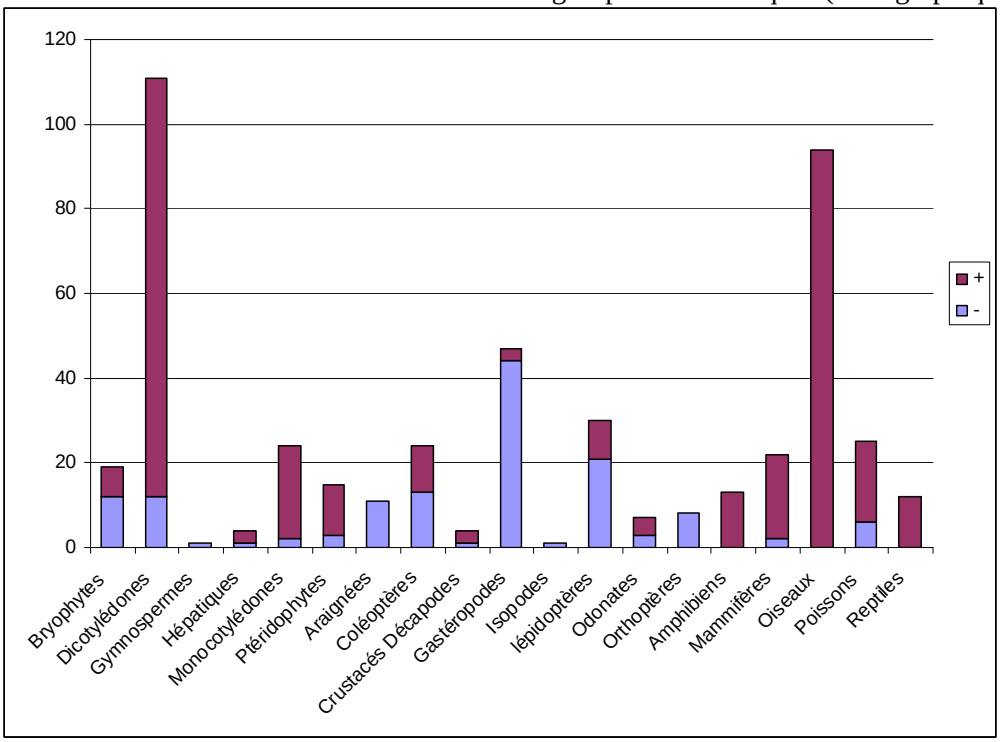

Figure 14 : nombre d'espèces de la SCAP par groupe taxonomique et par évaluation de connaissance (CE > 50 (+) ou CE < 50 (-))

b- Evaluation des données habitats

Les habitats retenus dans le cadre de la SCAP, font l'objet d'un déficit de connaissances dans les espaces protégés, notamment en dehors du réseau Natura 2000. Le retour de données issu des réseaux d'espaces protégés (visés par les 2%) consultés n'a pas été aussi important qu'escompté et s'est révélé peu structuré. Les habitats ont donc tous été classés en catégorie « - » concernant l'état des connaissances dans le cadre du diagnostic patrimonial du réseau des aires protégées.

3) Bilan

Ce diagnostic, réalisé dans des délais contraints et dans la limite des données transmises, rend compte du niveau de présence des espèces et des habitats de la SCAP dans l'ensemble des aires protégées et évalue les informations disponibles au sein des différents réseaux consultés.

Pour les espèces, 95% des vertébrés, 78% des espèces floristiques et moins de 50% des invertébrés ont été mentionnés au moins une fois dans des aires protégées.

Pour les habitats, 100% ont fait l'objet d'au moins une mention dans une aire protégée. Ce résultat s'explique par le fait que 95% des habitats retenus dans le cadre de la SCAP sont d'intérêt communautaire et donc situés dans au moins un site Natura 2000.

L'analyse qualitative des données témoigne d'un état de connaissance très hétérogène selon les groupes taxonomiques et le résultat de l'évaluation qualitative des données relatives aux habitats a été jugé insuffisant.

III- Evaluation et mise en avant des lacunes du réseau actuel d'aires protégées

Afin d'évaluer les lacunes du réseau national des aires protégées pour chacun des espèces et habitats visés dans la SCAP, il est nécessaire de connaître précisément leur répartition. Etant donné les délais et le manque de connaissance pour certains groupes d'espèces, les cartes de répartition n'ont pu être réalisées qu'à l'échelle départementale. Ce travail a été effectué à partir des données de l'INPN qui ont ensuite été complétées ou amendées par chacun des experts. Pour la flore, un important travail a été opéré par la FCBN qui a mobilisé l'ensemble de son réseau.

26 espèces de mollusques n'ont, par ailleurs, pas pu être expertisées dans le cadre du diagnostic patrimonial du fait d'une méconnaissance de leur aire de répartition.

Les 2 cartes nationales ci-dessous (cf. figures 15 et 16) permettent d'avoir une vision numérique de la répartition départementale des 119 habitats et des 509 espèces de la SCAP (pour lesquelles cette répartition est connue).

La majorité des espèces et des habitats sont situés dans les régions méridionales et du sud ouest. Ces régions possèdent effectivement une plus grande diversité de groupes taxonomiques. Néanmoins, dans chacun des départements de la métropole, sont inventoriés au moins 7 espèces ou 32 habitats de la SCAP.

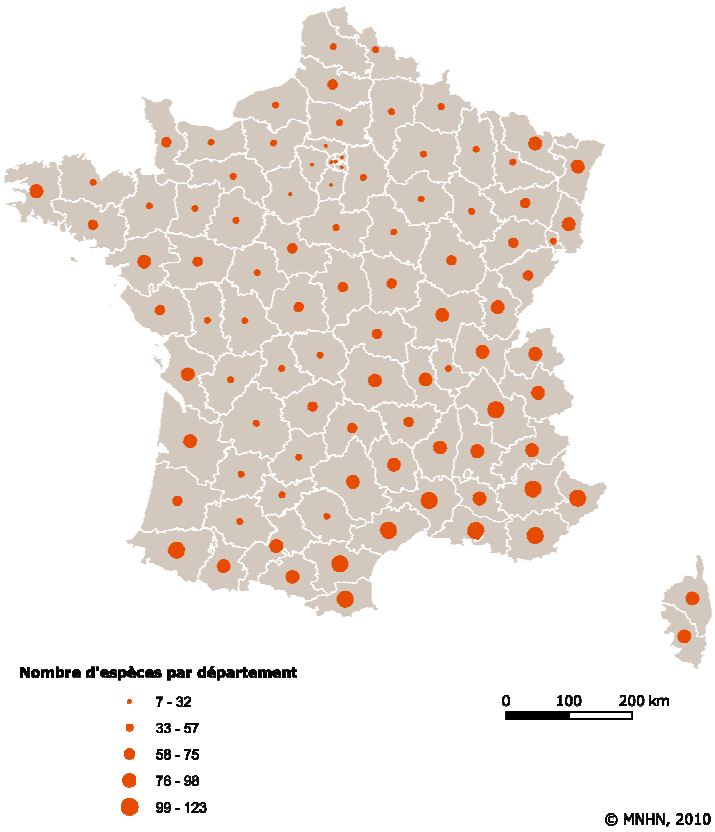

Figure 15 : nombre d'espèces SCAP présentes par département

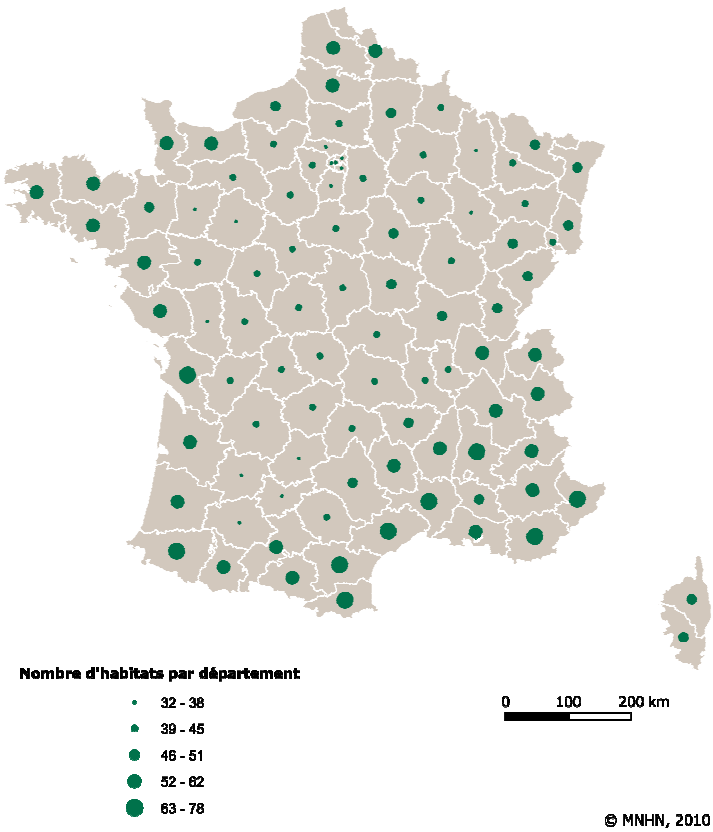

Figure 16 : nombre d'habitats SCAP présents par département

Le croisement entre les aires de répartition départementale et les informations remontées des réseaux ont abouti à la constitution de fiches pour chaque espèce et habitat de la SCAP qui après analyse, ont permis d'identifier les lacunes du réseau national et les besoins de création de nouveaux espaces protégés.

1) Elaboration de fiches synthétiques pour chaque espèce et habitat

Chaque fiche est disponible, ainsi que la note explicative, sur le site http://scap.espaces-naturels.fr/ onglet « travaux biodiversité » (nom d'utilisateur : lecteur / mot de passe : scapty).

Ces fiches ont servi de support à l'expertise et ont permis de synthétiser dans un même document, les informations concernant les statuts réglementaires, les répartitions départementales, les données issues de l'enquête « espaces protégés » et des analyses qualitatives et quantitatives.

Ces fiches ont ensuite été soumises à l'analyse des experts sollicités au sein de la FCBN, du MNHN, de l'ONEMA et de l'OPIE.

Elles contiennent plusieurs éléments essentiels :
- une carte de répartition départementale de l'espèce/habitat, la localisation des aires protégées la/le mentionnant présent(e) et le niveau de suffisance du réseau régional ;
- l'effectif national *(expertise)* quand il était connu ;
- des informations statistiques concernant la répartition géographique des aires protégées mentionnant l'espèce/habitat présent(e) ;
- des informations concernant la présence de l'espèce/habitat dans chacun des types d'aires protégées
- l'évaluation du réseau actuel d'aires protégées pour l'espèce ou l'habitat concerné *(expertise)*, accompagnée d'éventuelles observations sur le besoin de création d'aires protégées (et en particulier celles concourant à l'objectif des 2% du territoire terrestres métropolitain sous protection forte) ;

- le tableau brut des données issues des aires protégées.

37 espèces de mollusques supplémentaires n'ont pas pu faire l'objet d'une expertise (les fiches n'ont pas été éditées).

Pour chacune des espèces d'oiseaux, un seul statut de présence a été considéré : nicheur, migrateur ou hivernant (*cf. fiches*).

Sur les 535 espèces retenues dans le cadre de la liste de travail initiale, 471 ont fait l'objet d'une fiche (cartographie départementale suffisante et expertise mobilisable dans les délais de cette étude). L'ensemble des 119 habitats retenus dans le cadre de cette étude ont également fait l'objet d'une fiche comportant des éléments d'informations similaires.

Les fiches réalisées constituent le socle du diagnostic patrimonial du réseau des aires protégées. Ce format de restitution a permis aux experts consultés d'émettre un avis (point 5 de la fiche) sur la qualité du réseau actuel d'aires protégées, de statuer sur la nécessité de créer de nouvelles aires protégées, et, quand cela était possible, sur la nature de l'outil à mobiliser.

2) Méthodologie d'élaboration des listes d'espèces et d'habitats nécessitant la création d'aires protégées

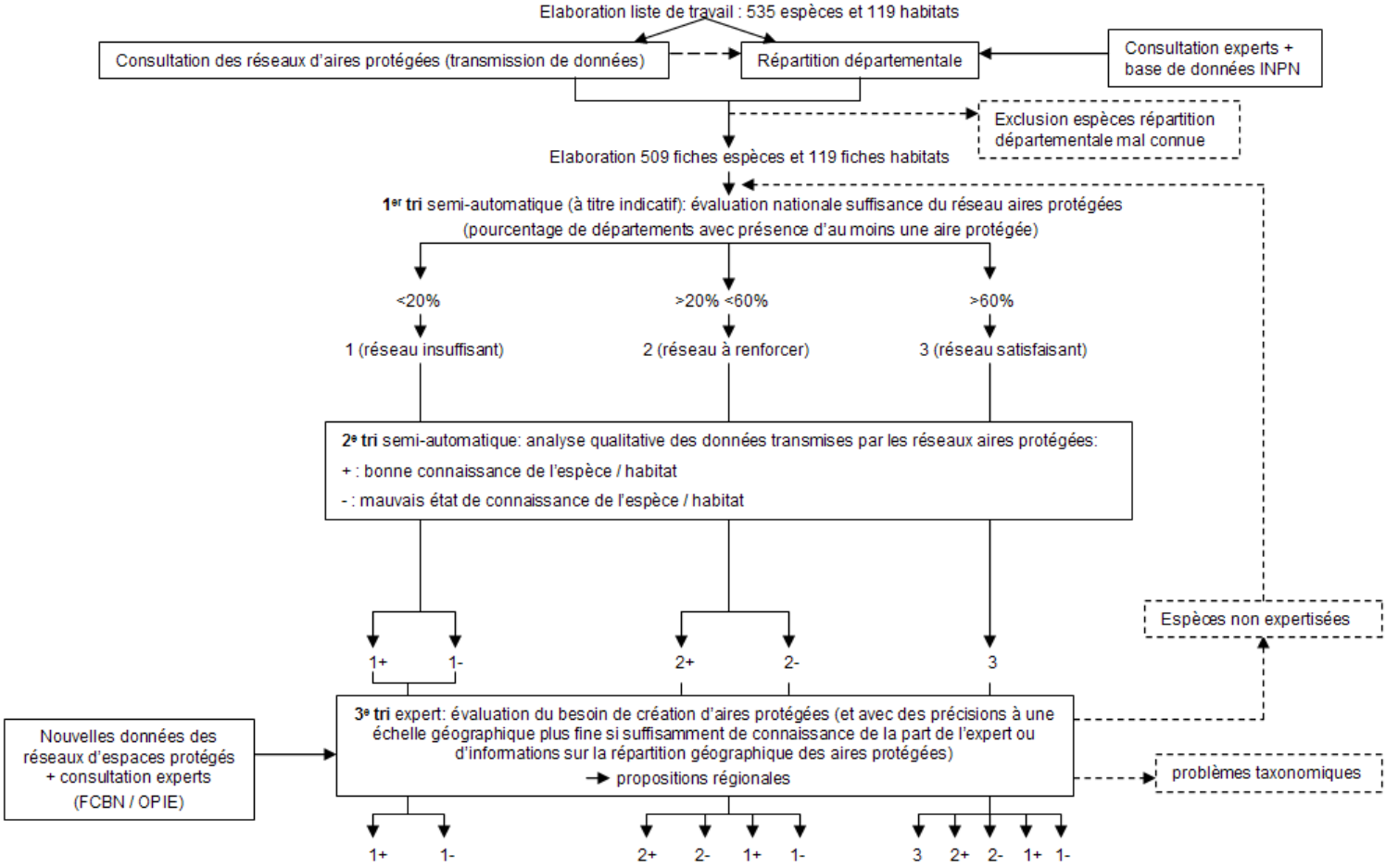

Figure 17 : méthodologie appliquée aboutissant aux listes d'espèces et d'habitats susceptibles de bénéficier ou non de la création d'aires protégées de type réglementaire visé par la SCAP

Sur la base du ratio (point 3 des fiches) correspondant à la proportion du nombre de départements mentionnant au moins une fois l'espèce/habitat dans une aire protégée, **une première analyse semi-automatique** a permis de mettre en avant le niveau de suffisance quantitatif du réseau des aires protégées à l'échelle nationale. Ce ratio calculé à titre indicatif a été soumis pour avis aux experts de chaque groupe afin qu'ils en estiment la pertinence.

Les classes d'intervalles choisies pour cette étude se répartissent en trois niveaux :

1- ratio < 20% : aucun ou très peu de départements mentionnent « présent » au moins une fois une espèce ou un habitat dans une aire protégée. La couverture d'espaces protégés est alors jugée insuffisante.
2- ratio compris entre 20 et 60% : la couverture du réseau d'aires protégées, bien que non négligeable, pourrait être renforcée localement.
3- ratio supérieur à 60% : le réseau d'aires protégées semble globalement satisfaisant.

Les résultats de l'analyse qualitative de la connaissance au sein des aires protégées (tels que présentés précédemment) sont ensuite valorisés pour évaluer le bon (+) ou le mauvais (-) état de connaissance des espèces et habitats.

Cette **deuxième analyse semi-automatique** met en avant les espèces ne permettant pas d'aboutir à des conclusions «certifiées» concernant le besoin de création d'aires protégées. Il en est de même pour les habitats qui ont tous été classés dans la catégorie « mauvais état de connaissance ».

Sur la base de ces deux pré-analyses, les experts ont été consultés et les réseaux d'espaces protégés ont été à nouveau sollicités afin d'évaluer, à l'échelle nationale, le besoin de création d'aires protégées et plus particulièrement le besoin d'outils de protection contribuant à l'objectif des 2% (cœurs de parcs nationaux, réserves naturelles, réserves biologiques et arrêtés préfectoraux de protection de biotope) (*cf. point 5 de chacune des fiches).*

Ces pré-analyses automatisées se sont avérées être des outils d'aide à la décision pour les experts. Cependant un ratio supérieur à 60% ne traduisait pas nécessairement une couverture suffisante d'aires protégées à l'échelle nationale, notamment du fait d'une répartition hétérogène des aires protégées sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce ou de l'habitat concerné, d'où la nécessité d'une vérification et de compléments apportés à dire d'expert.

Tout en veillant à maintenir un échelon national d'analyse, une expertise approfondie des espèces et habitats, pour lesquels la couverture géographique et la nature du réseau d'aires protégées n'étaient pas homogènes, a été menée afin d'établir des propositions de cadrage adaptées aux différentes régions concernées. Une espèce ou un habitat peut, dans ce cas, faire l'objet d'une évaluation du réseau d'aires protégées à géométrie variable en fonction de son aire de répartition (*cf. cartographie, point 1 des fiches espèces et habitats*).

Sur la base des avis rendus par les experts, chaque espèce et habitat a ensuite été classé selon 3 catégories:

Réseau national insuffisant (pas ou peu d'aires protégées) : « priorité 1 »

- **1+ :** classification fondée sur un bon état des connaissances de l'espèce reposant sur une expertise mettant en avant les insuffisances du réseau national actuel et pour laquelle la création d'outils de protection répondant à l'objectif des 2% (cœurs de parcs nationaux, réserves naturelles, réserves biologiques et arrêtés préfectoraux de protection de biotope) est nécessaire.

Exemple d'espèce classée en priorité 1+ : *Brachyta borni*, coléoptère endémique de la région PACA (à l'échelle mondiale), est uniquement mentionné dans le Parc National du Mercantour, alors que ses plus importantes populations se trouvent au Col de Vars (hors parc national).

- **1- :** le manque de connaissances ou la répartition marginale des espèces dans les zones géographiques concernées pour lesquelles il n'existe peu ou pas d'espaces protégés n'a pas permis d'aboutir à des conclusions nationales scientifiquement fondées sur le besoin d'outils de protection concourant, en priorité, à l'objectif des 2% pour les espèces considérées alors que celles-ci sont peu présentes dans le réseau national actuel. Ces espèces et habitats devront donc faire l'objet d'une appréciation régionale pour certifier ce besoin.

Réseau national à renforcer (existence d'aires protégées) : « priorité 2 »

Pour les espèces et habitats classés en priorité 2, une expertise complémentaire devra obligatoirement être conduite à l'échelle régionale.

- **2+ :** classification fondée sur un bon niveau de connaissances, l'expertise nationale a relevé l'existence d'un réseau national d'aires protégées couvrant les espèces concernées mais il semble qu'un effort soit à poursuivre en termes de création d'espaces protégés qu'il soit de nature réglementaire, foncière ou contractuelle pour améliorer l'efficacité de ce réseau national.

Exemple d'espèce classée en priorité 2+ : la Loutre (*Lutra lutra*) bénéficie d'un réseau national d'espaces protégés comptabilisés dans les 2% qui semble bien couvrir l'aire de répartition de l'espèce, au moins dans les régions où elle est particulièrement implantée. Le réseau d'aires protégées pourrait néanmoins être renforcé dans les régions Limousin et Auvergne sachant qu'une bonne gestion des habitats est importante pour la Loutre et que celle-ci ne suppose pas nécessairement un outil de protection concourant à l'objectif des 2%.

- **2- :** classification fondée sur un mauvais état des connaissances et qui correspond à des espèces ou habitats pour lesquels il existe un réseau national d'aires protégées mais il est impossible de conclure, à l'échelle nationale et avec certitude, sur les lacunes du réseau actuel d'aires protégées.

- **Réseau national satisfaisant**

- **3 :** La couverture du réseau d'aires protégées semble satisfaisante, au niveau national pour l'espèce considérée.

Il peut néanmoins être envisagé que les connaissances et expertises existantes ou en cours à l'échelle régionale viennent confirmer ou infirmer l'analyse nationale.

Exemple d'espèce classée en catégorie 3 : la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est une espèce pour laquelle il existe des populations assez importantes qui bénéficient d'une couverture nationale par les espaces protégés satisfaisante. Il en est de même pour le Lièvre variable (*Lepus timidus*) ou la Marmotte des Alpes (*Marmota marmota*) pour lesquels les cœurs des 3 Parcs nationaux alpins et celui des Pyrénées pour la Marmotte des Alpes (où l'espèce a été introduite) assurent une protection importante en termes de superficie.

Par ailleurs, il convient de préciser que neuf taxons floristiques pour lesquels la validité taxonomique doit être précisée ont été retirés à ce stade de l'analyse : selon les experts ou les gestionnaires, il existe trop d'interprétations différentes sur le niveau taxonomique pour pouvoir se prononcer sur les lacunes éventuelles du réseau national des aires protégées.

Bilan

Une classification des priorités a été opérée en fonction, d'une part, des connaissances mobilisées à l'échelle nationale et, d'autre part, de la couverture actuelle de ces espèces et habitats par le réseau des aires protégées.

Etat du réseau des aires protégées / **Etat des connaissances**	Pas ou peu d'aires protégées comprenant ces espèces	Existence d'aires protégées mais réseau à renforcer	Existence d'aires protégées et réseau satisfaisant
Bon	**Priorité 1 +**	**Priorité 2 +**	**Réseau satisfaisant (3)**
Parcellaire	**Priorité 1 -**	**Priorité 2 -**	

Cette méthodologie appliquée et les analyses réalisées par les experts consultés vont permettre, lors de la dernière étape, de classer les espèces et les habitats selon leur niveau de priorité en termes de besoin de création d'aires protégées et particulièrement celles visées par la SCAP. Les résultats obtenus ont pour objectif de définir les grandes orientations nationales pour ensuite les décliner en propositions de cadrage destinées aux régions.

3) Evolution et bilan des listes « espèces et habitats » de la SCAP

Les différentes étapes du diagnostic patrimonial ont permis d'aboutir à l'élaboration de priorités qui constituent l'un des fondements des futures propositions de création d'aires protégées.

a- Espèces (*annexe 2*)

Les résultats montrent que plus de 80% des invertébrés, 60% des taxons floristiques et plus de 55% des vertébrés expertisés sont classés en priorité 1 pour la globalité ou au moins une partie de la répartition géographique de ces espèces.

Nombre total d'espèces de la liste de travail SCAP	Nombre d'espèces par grand groupe taxonomique	Espèces retenues		Répartition départementale connue		Proportion d'espèces présentes dans au moins une aire protégée	Espèces expertisées			Espèces par catégorie				
		Groupes taxonomiques	Nombre espèces	Bonne	Mauvaise		Oui	Non	Hors SCAP	Priorité 1+	Priorité 1-	Priorité 2+	Priorité 2-	Réseau satisfaisant (3)
535	Vertébrés: 166	Mammifères	22	22	0	95%	22	0	0	8	2	9	0	3
		Amphibiens	13	13	0	92%	13	0	0	4	2	3	0	4
		Reptiles	12	12	0	83%	12	0	0	6	0	5	0	1
		Oiseaux	94	94	0	100%	94	0	0	20	18	35	0	21
		Poissons	25	25	0	84%	25	0	0	13	5	4	0	3
	Invertébrés: 195	Insectes	69	69	0	62%	69	0	0	21	38	2	1	7
		Araignées	11	11	0	63%	11	0	0	0	11	0	0	0
		Mollusques	110	84	26	45%	47	37	0	38	1	3	0	5
		Crustacés décapodes	4	4	0	75%	4	0	0	3	1	0	0	0
		Isopode: 1	1	1	0	0%	1	0	0	0	1	0	0	0
	Espèces floristiques: 174	Angiospermes + Gymnosperme + Ptéridophytes	151	151	0	72%	151	0	9	66	18	46	1	11
		Bryophytes	23	23	0	74%	23	0	0	10	11	0	0	2
									TOTAL	**189**	**108**	**107**	**2**	**57**

Figure 18 : évolution de la liste des espèces retenues dans le cadre de la SCAP au cours des différentes étapes menées

Ce tableau récapitulatif résume la démarche ayant permis d'aboutir au classement des espèces susceptibles de bénéficier de la création d'aires protégées ou non.

Les étapes présentées précédemment dans le rapport, permettent de retracer les différents résultats obtenus en partant du nombre d'espèces sélectionnées dans le cadre de la liste de travail SCAP jusqu'au nombre d'espèces qui ont pu faire l'objet d'une expertise.

Le nombre d'espèces par catégorie permet d'avoir un aperçu synthétique de la dernière étape réalisée. Les espèces dites « expertisées » et qui ont fait l'objet d'une évaluation ont été classées soit dans la catégorie « réseau satisfaisant » ou « priorité 2 (+ ou -) » ou « priorité 1 (+ ou -) ».

Comme expliqué page 25, selon la couverture occupée par les espaces protégés, il existe des situations où l'analyse nationale place les espèces dans plusieurs catégories de priorités lorsque l'expert juge que certaines régions sont à un niveau de classement différent. Par exemple, la priorité 1+ peut-être une lacune globale nationale ou une lacune géographique (dans une ou plusieurs régions). Dans ce cas là chacune de ces espèces ont été classées en « priorité 1+ » dans le tableau ci-dessous (cf. figure 18).
Il s'agit en effet de faire ressortir les insuffisances du réseau d'aires protégées que ce soit pour l'ensemble ou pour au moins une partie du territoire de l'espèce concernée.
Exemple : le Castor (*Castor fiber*) fait l'objet d'un réseau satisfaisant sur une partie de son territoire mais l'autre partie semble devoir bénéficier de la création d'aires protégées, si possible répondant à l'objectif des 2% (cœurs de parcs nationaux, réserves naturelles, réserves biologiques et arrêtés préfectoraux de protection de biotope). De ce fait, cette espèce a été classée en « priorité 1 + » dans son état global.

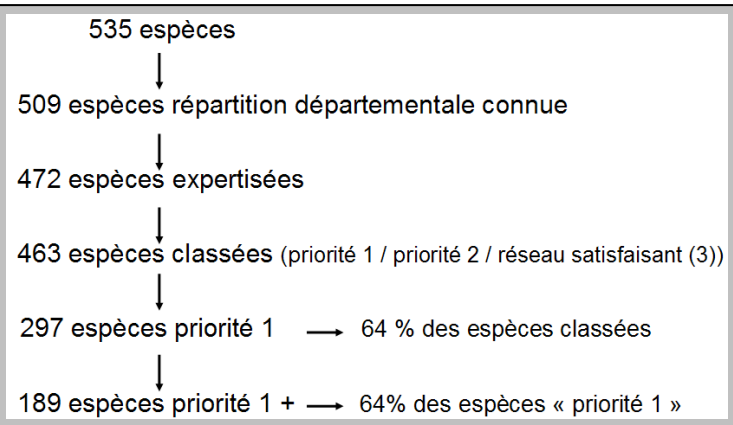

Figure 19 : Filtre numérique aboutissant à la proportion d'espèces pour lesquelles la création d'aires protégées, en particulier celles concourant à l'objectif des 2% est nécessaire

Sur les 535 espèces du départ, **297** ont été classées en « priorité 1 » parmi lesquelles, **189** bénéficient, dans le cadre du diagnostic patrimonial, d'un bon état de connaissance. Plus de **60%** des espèces « classées » ne font donc pas l'objet d'un réseau d'aires protégées jugé satisfaisant.

b- Habitats (*annexe 3*)

Nombre total d'habitats de la liste de travail SCAP	Répartition départementale connue	Proportion d'habitats présents dans au moins une aire protégée	Habitats expertisés	Habitats par catégorie				
				Priorité 1+	Priorité 1-	Priorité 2+	Priorité 2-	Réseau satisfaisant (3)
119	119	100%	119	0	64	0	55	0

Figure 20 : évolution de la liste des habitats retenus dans le cadre de la SCAP au cours des différentes étapes menées

Il est apparu très difficile, à partir des statistiques issues de l'enquête et, au-delà de la répartition à l'échelle départementale qui a pu être réalisée, d'apprécier le niveau de présence et le degré de représentativité des habitats au sein du réseau national des aires protégées qui semblent encore être insuffisamment connus.

Par précaution, aucun habitat n'a été classé en réseau satisfaisant (3). L'ensemble des habitats ont été classés en priorités « 1-» ou « 2-» afin de permettre aux régions d'identifier à l'échelle locale le besoin de création d'aires protégées, en particulier celles répondant à l'objectif des 2%.

119 habitats
↓
119 habitats dont répartition départementale suffisamment connue
↓
119 habitats expertisés
↓
119 habitats classés (priorité 1- / priorité 2-)
↓
64 habitats priorité 1 - ⟶ 54% des habitats classés

Figure 21 : filtre numérique aboutissant à la proportion d'habitats pour laquelle la création d'aires protégées d'outils de protection concourant à l'objectif des 2% pourrait-être envisagée

Pour plus de **50%** des habitats, le réseau national d'aires protégées est jugé insuffisant (*annexe 3*).

IV- Orientations nationales et bilan synthétique à l'échelle régionale

Le classement des espèces et des habitats par niveau de priorités en termes de besoin de création d'aires protégées a permis de définir des orientations nationales déclinées en propositions de cadrage aux régions.

Le croisement des espèces et habitats classés en « priorité 1 » par grand type de milieux à l'aide de la typologie Corine biotopes donne une meilleure visibilité non seulement aux orientations ainsi définies à l'échelle nationale mais aussi aux orientations régionales disponibles dans chacune des annexes régionales à la circulaire transmise par le MEEDDM relative aux déclinaisons de la SCAP. Celles-ci font, dans ce rapport, l'objet d'un bilan synthétique afin d'avoir un aperçu statistique du nombre d'espèces et d'habitats à l'échelle régionale en fonction des niveaux de priorités considérés.

1) Croisement entre les priorités et les grands types de milieux (typologie Corine biotopes)

Il a été demandé aux experts d'affecter un ou plusieurs grands types de milieux (issus de la typologie Corine biotopes (*annexe 7*)) à chaque espèce classée en priorité 1+ et chaque habitat classé en priorité 1-.
Ce type de représentation permet d'avoir une vision partagée de la distribution des espèces et des habitats par grand type de milieux.

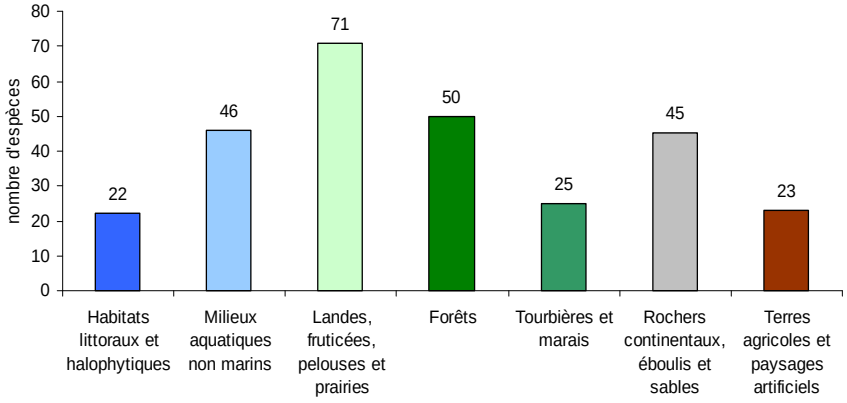

Figure 22 : nombre d'espèces « priorité 1 + » par grand groupe de milieux

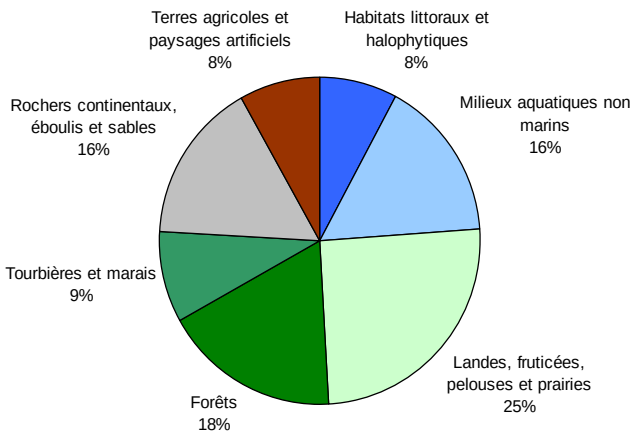

Figure 23 : proportion des espèces « priorité 1 + » par grand groupe de milieux

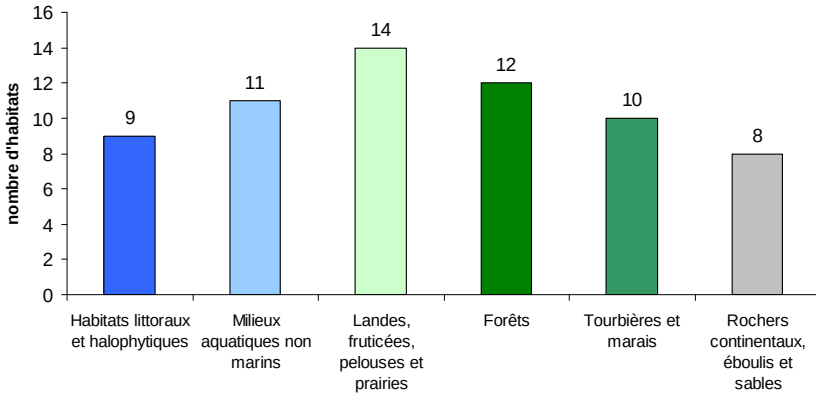

Figure 24 : nombre d'habitats « priorité 1 - » par grand groupe de milieux

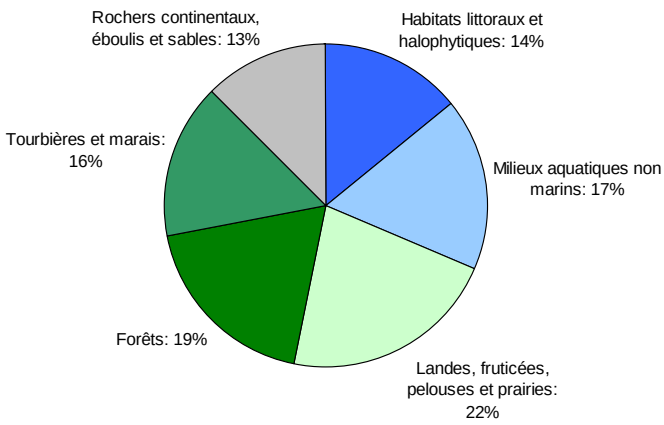

Figure 25 : proportion des habitats « priorité 1 - » par grand groupe de milieux

A l'échelle nationale, les espèces considérées comme « prioritaires » dans le cadre de la SCAP se situent majoritairement dans les trois milieux suivants:
- ouverts (landes, fruticées, pelouses et prairies) regroupant 25% des espèces (tous groupes taxonomiques) ;
- forestiers regroupant 18% des espèces (pour les espèces floristiques et d'invertébrés en majorité) ;
- aquatiques regroupant 16% des espèces (tous groupes taxonomiques).

Ce croisement ne doit en rien minimiser la nécessité de protéger certains autres milieux. Par exemple, les tourbières et marais (pour les espèces floristiques et d'invertébrés en majorité) et les rochers continentaux, éboulis et sables (pour les chiroptères et les mollusques en majorité), devront également faire l'objet d'une attention particulière afin de protéger au mieux les populations d'espèces concernées.

L'ensemble des grands types de milieux Corine biotopes hébergeant des espèces et des habitats « prioritaires » de la SCAP, il est essentiel de proposer la création d'aires protégées concernant tous les milieux (cf. figures 24 et 25).

2) Bilan synthétique et cartographique à l'échelle régionale

Afin de disposer d'une vision globale des orientations transmises dans chacune des régions, un bilan statistique a été réalisé. Comme indiqué précédemment dans le rapport (*cf. page 28*), il existe des situations où l'analyse nationale classe les espèces ou les habitats dans les priorités 1 ou 2 lorsque l'expert a jugé que certaines régions sont à un niveau différent.

Les graphiques et les cartographies réalisés ci-après permettent de synthétiser les résultats obtenus, en se fondant sur la répartition géographique des espèces et des habitats de la SCAP par niveaux de priorité (détaillés dans chacune des annexes régionales à la circulaire SCAP du MEEDDM).

Espèces

Suite aux expertises menées, il apparaît que proportionnellement à leur superficie, chacune des régions présente un taux quasiment équivalent d'espèces classées en priorité 1, priorité 2 ou réseau satisfaisant.

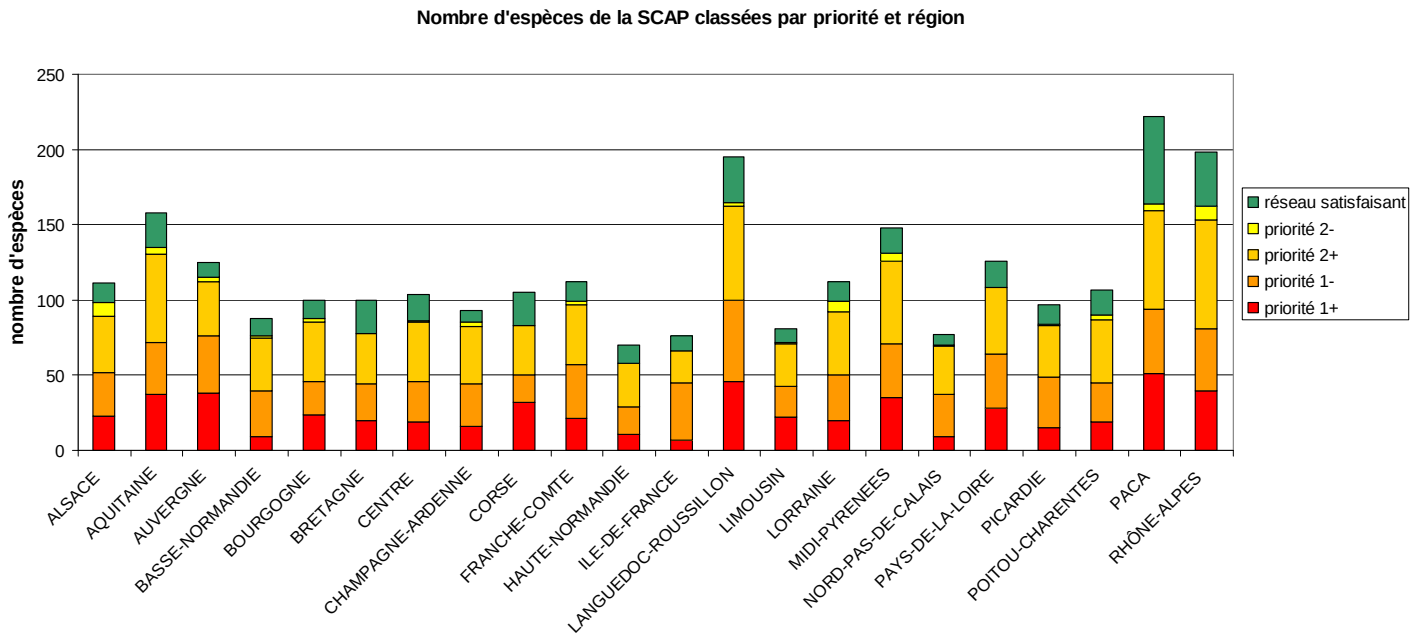

Figure 26 : histogramme représentant le nombre d'espèces de la SCAP classées par type de priorités et région

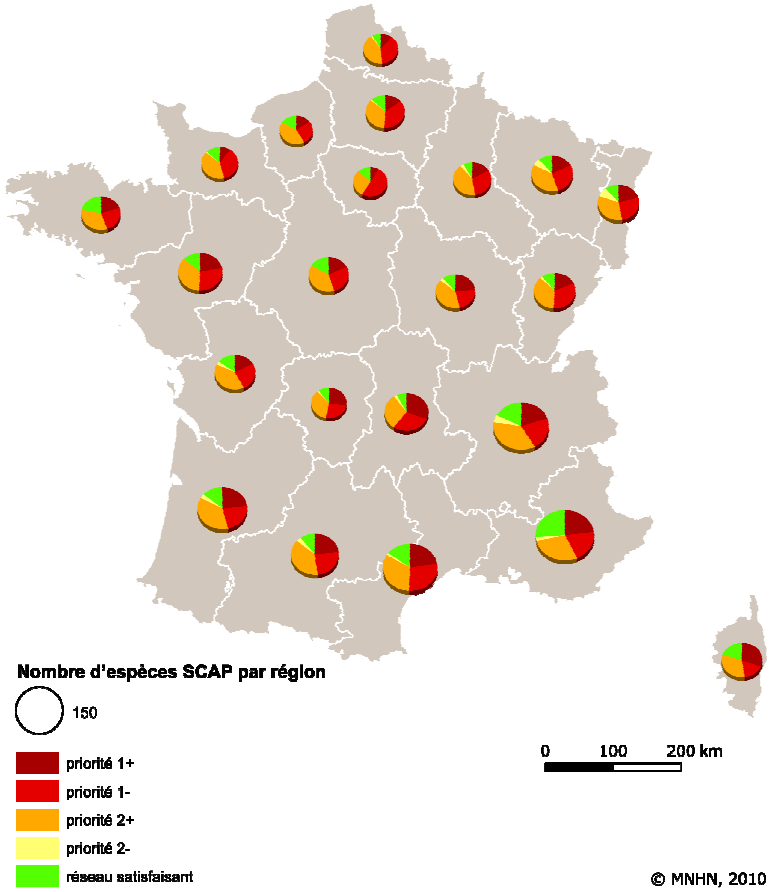

Figure 27 : cartographie représentant le nombre d'espèces de SCAP par type de priorités et région

D'après les figures 26 et 27, les régions administratives les plus concernées par les priorités émises dans le cadre de la SCAP sont Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine. Ces régions qui sont les plus vastes possèdent une forte biodiversité et hébergent de nombreuses espèces endémiques.

Si des efforts importants ont déjà réalisés en termes de protection dans ces régions, les enjeux nationaux décrits ici supposent de poursuivre leur mobilisation en faveur de la création de nouvelles aires protégées (et en particulier celles concourant à l'objectif des 2%).

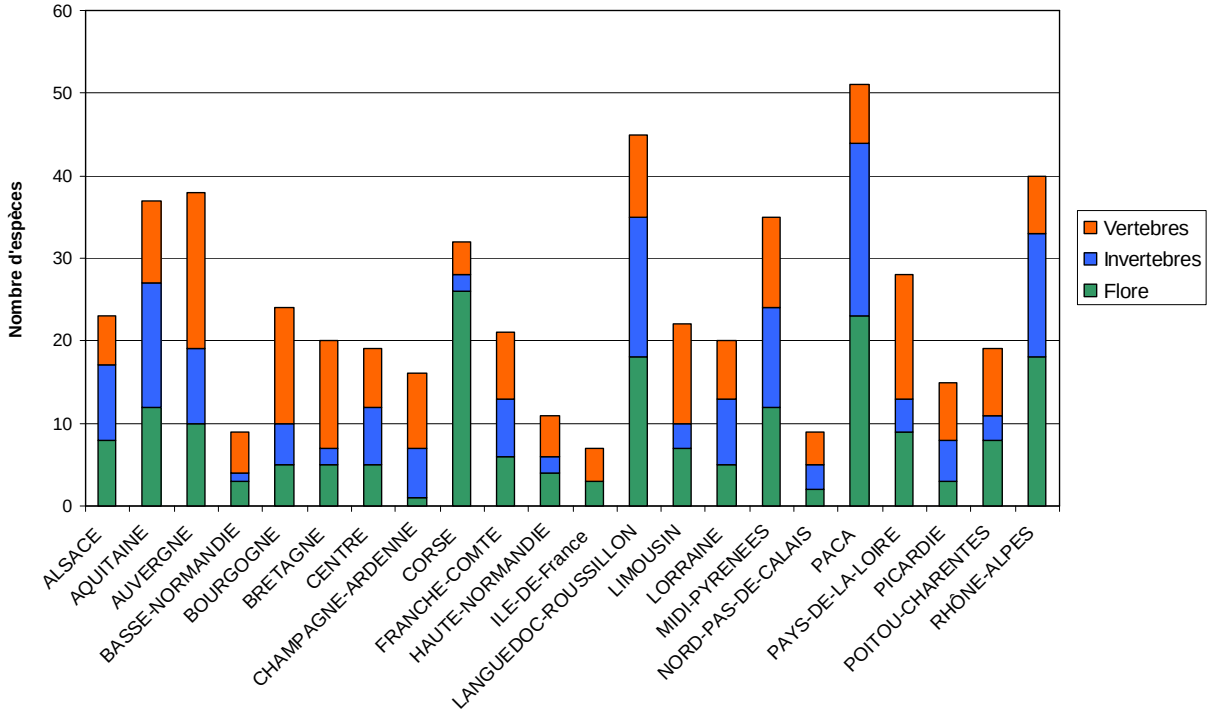

Figure 28 : nombre d'espèces de vertébrés, d'invertébrés et floristiques classées « priorité 1+ » par région

La figure 28 permet de mettre en avant le nombre d'espèces par groupe taxonomique et par région classées en priorité 1+. Chacune des régions est concernée par l'ensemble des groupes taxonomiques sauf l'Ile-de-France, pour laquelle aucune espèce d'invertébré n'a été classée en priorité 1+ (pour cette région, plus d'espèces ont été classées en priorité 1- (cf. figures 26 et 27)).

La prédominance d'un des trois groupes taxonomiques varie, en outre, dans chaque région. Que ce soit les vertébrés, les invertébrés ou les espèces floristiques, l'ensemble des régions présente des enjeux pour ces trois groupes taxonomiques qui doivent donc être pleinement intégrés dans les déclinaisons régionales de la SCAP.

Habitats

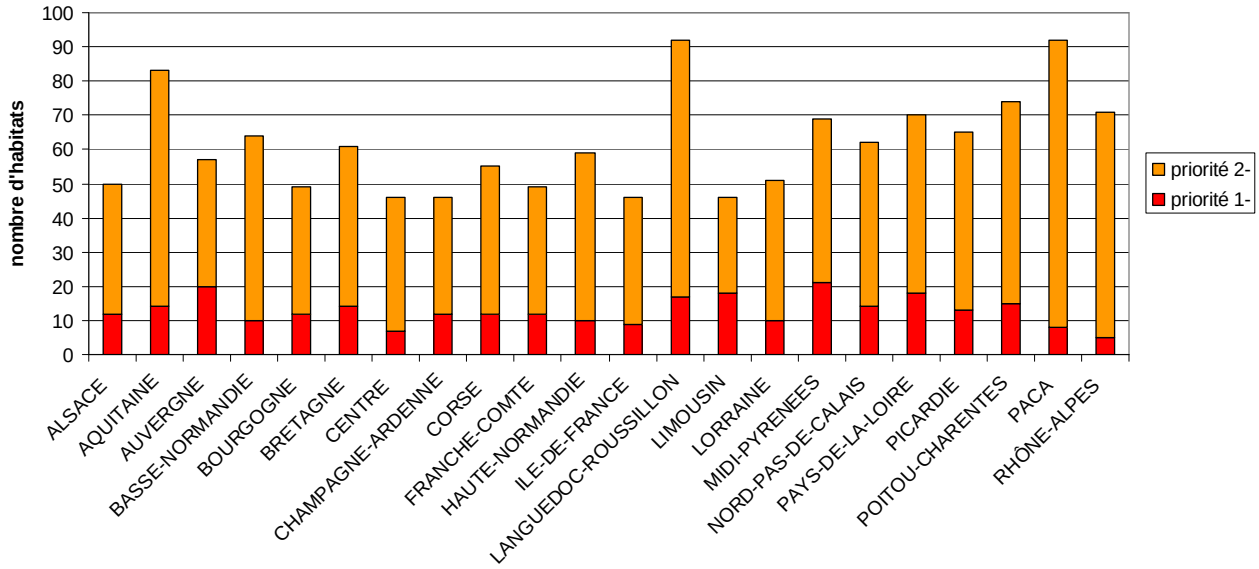

Figure 29 : histogramme représentant le nombre d'habitats SCAP classés par type de priorités et région

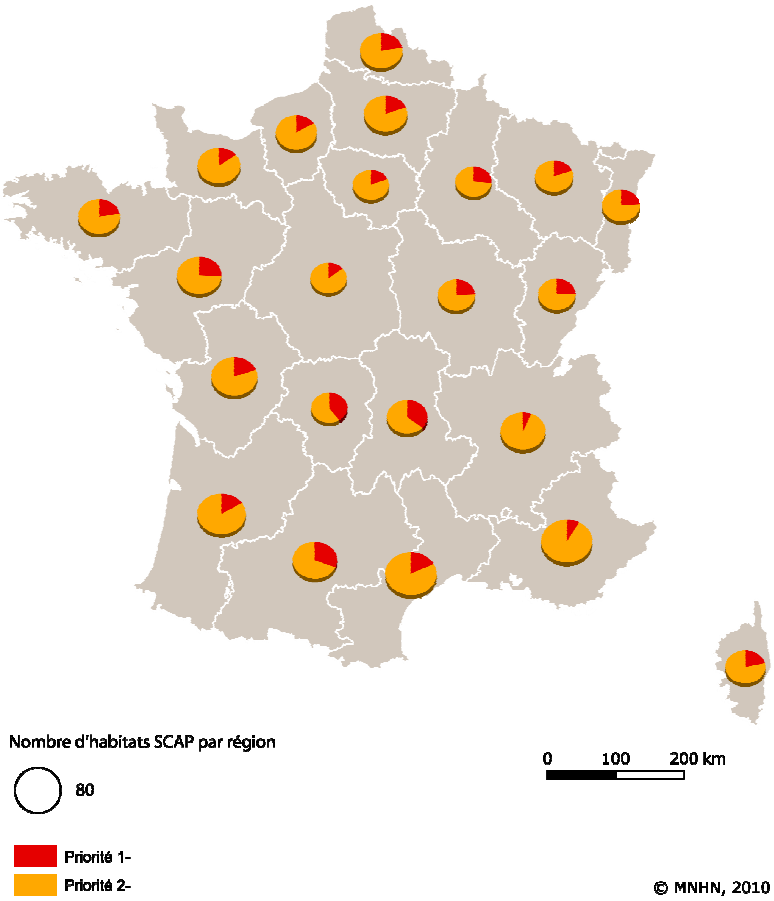

Figure 30 : cartographie représentant le nombre d'habitats de SCAP par type de priorités et région

Les figures 29 et 30 confirment les conclusions émises pour les espèces. Les régions administratives les plus concernées sont toujours méridionales et celles du sud ouest du fait d'une biodiversité riche. Cependant, l'ensemble des régions littorales semblent également, pour les habitats, bien concernées par les priorités émises dans le cadre de la SCAP.

Il convient de rappeler que l'ensemble des habitats ont été classés en priorité 1- ou 2- par « principe de précaution » (en raison de connaissances lacunaires), ce qui peut expliquer le nombre important d'habitats par région.

Bilan

Même si la frange méridionale et le sud-ouest paraissent les plus concernés par les priorités émises dans le cadre de la SCAP, l'ensemble des régions métropolitaines doivent répondre à des enjeux nationaux de conservation de la biodiversité. Chaque région présente en effet des espèces et habitats concernés par les priorités 1 ou 2.

Chacune des annexes régionales à la circulaire SCAP du MEEDDM liste l'ensemble des espèces et des habitats de la SCAP selon leur niveau priorité, l'objectif étant qu'une appréciation régionale soit menée. Cette base de travail est le support des réflexions qui devront-être menées en termes de création d'aires protégées et particulièrement celles concourant à l'objectif des 2%.

V- Limites de l'étude et perspectives

Limites de l'étude :

L'un des enjeux de cette étude a été de confronter des données issues de réseaux nationaux, régionaux et départementaux. Cela a mis en avant l'hétérogénéité forte de la connaissance et de la structuration de l'information.

Dans les délais impartis, le MNHN n'a pas été en mesure de consulter beaucoup d'autres experts, ni d'obtenir toute l'information disponible, ce qui a limité, dans certains cas, les conclusions proposées. Néanmoins, l'ensemble des réseaux d'espaces protégés et le Service du Patrimoine Naturel se sont activement mobilisés pour cette étude afin de fournir les analyses les plus fiables possibles.

Ces limites seront mentionnées dans la circulaire régionale et l'attention des Préfets de région sera attirée sur ce point, tout comme la nécessité, de mener une expertise complémentaire à l'échelle régionale.

Si le MNHN et le MEEDDM assument collectivement les limites de cette première phase d'étude, il importe de souligner que ce diagnostic a permis d'aboutir, pour la première fois, à une évaluation inter-réseau.

Il a aussi permis d'interpeller l'ensemble des acteurs du diagnostic patrimonial sur la place de la connaissance dans la protection. Des réflexions doivent être initiées pour améliorer cette connaissance et sa structuration : si les gestionnaires n'ont pas connaissance de la présence de ces espèces et habitats sur le territoire des aires protégées, la gestion de ces espaces ne peut en effet être optimale.

Perspectives

A court terme :

Les annexes « régionales » adressées à l'ensemble des préfets de régions métropolitaines, reprenant les conclusions de cette première phase d'étude, constituent la base de travail des analyses régionales à conduire au second semestre 2010. Les experts compétents à l'échelle régionale, et notamment les CSRPN, seront consultés.

Il est essentiel que la confirmation ou l'infirmation des priorités figurant dans les annexes régionales puisse être prise en compte dans la suite des travaux de la SCAP (évolution des listes, évolution de la méthode…). Pour cela, l'ensemble des acteurs régionaux doit pouvoir faire remonter leurs commentaires au niveau national.

A moyen et long terme :

Le MNHN juge important de mettre en place un suivi permanent de ces espèces et habitats, avec si nécessaire une évolution de ces priorités, à une échelle inter-réseaux afin de constituer un dispositif d'évaluation de la SCAP.

Cela implique une meilleure standardisation de l'information particulièrement au niveau taxonomique, en préconisant par exemple l'utilisation d'un référentiel taxonomique unique (quelques espaces protégées ayant transmis des listes d'espèces non valide voir avec nom vernaculaire ambiguë).

Il est important que pour chaque aire protégée nouvellement désignée soit annexée la présence/absence des espèces et habitats des listes SCAP. Cette information pourrait-être couplée aux contours des espaces protégés.

Un suivi de ce programme est nécessaire pour pouvoir apporter des éléments de réponse à des questions méthodologiques pour l'instant non résolues. Par exemple, il est indispensable d'arriver à bien distinguer les espèces pour lesquelles on ne connaît pas la présence dans un espace protégé des espèces où l'absence est avérée (ou tout au moins probable). Cela rejoint la nécessité de connaître les pressions d'inventaire pour chaque groupe d'espèces et pour chaque espace protégé. Des méthodologies d'inventaires de terrain devraient ainsi être mises en place permettant également de disposer de données complémentaires à celles relatives au niveau de présence (statut de présence, évolution de la population, superposition d'aires protégées…).

Enfin, la thématique « changements climatiques » a été intégrée dès le début pour le choix des espèces de la liste SCAP. Mais cette thématique demande des informations plus importantes sur la répartition des espèces et une meilleure connaissance de la réponse écologique et biologique face au changement climatique. Elle sera traitée dans les années à venir car il est difficile de se prononcer dans l'immédiat sur des propositions de création d'aires protégées susceptibles de répondre spécifiquement à cet objectif.

C'est également à moyen terme que pourra être abordée une approche « fonctionnalité » qui n'a pu être que partiellement traitée jusqu'à ce jour. Avec pour objectif de maintenir la biodiversité, il est

indispensable de maintenir une « infrastructure » fonctionnelle permettant de connecter les noyaux de nature sur le territoire métropolitain terrestre, rejoignant ainsi les travaux inhérents à la Trame Verte et Bleue (*document d'articulation, MEEDDM, 2010*).

Il existe, à ce titre, d'autres types d'études de « GAP analysis », comme par exemple celle réalisée au Pérou (*Thierry Lefebvre, 2010*). Cette étude ambitieuse définit, pour chaque groupe taxonomique, des aires d'intérêt en fonction de la richesse spécifique et du taux d'endémisme des différents taxons considérés. Ces périmètres sont ensuite transposés sous formes de cartographies synthétiques à l'échelle nationale. Même s'il apparaît difficile d'appliquer ce type de méthodologie à l'échelle française, il semble nécessaire d'étudier ce qui a pu être réalisé dans les différents pays en termes de fonctionnalité.

S'ils méritent d'être confortés à moyen et plus long terme, les travaux de la SCAP ont d'ores et déjà permis de mettre en évidence des problématiques connues mais mal évaluées, comme par exemple :

- l'hétérogénéité de l'information au niveau local ou régional,
- la difficulté de mobiliser l'information dans des délais courts,
- la complexité d'analyse à partir de jeux de données hétérogènes (quantités, qualités, formats…).

Ils ont également contribué à des avancées notables dans la structuration des modalités et méthodes de travail entre les acteurs de la préservation du patrimoine naturel et dans l'affirmation d'un dialogue nécessaire sur la thématique « données » et « connaissance ».

VI- Bibliographie

REFERENCES	Préambule	liste de travail habitats/espèces	élaboration des fiches espèces/habitats	Pistes de réflexion sur le volet fonctionnalité
ALLANIC Y., 2008. *Pré-évaluation des crustacés dulcicoles de France métropolitaine. Service du Patrimoine Naturel*, Muséum national d'Histoire naturelle, 40p.		X		
ASKEW R., 2004. *The dragonflies of Europe (revised edition)*. Harley books, Colchester, 308 p.			X	
ANONYME, 2008. *Le suivi du statut de conservation de la population de lynx de France : bilan pour la période triennale 2005-2007*. Bulletin d'information du Réseau. ONCFS. 14 : 26			X	
ANONYME, 2009. *Plan de conservation 2007-2011 pour le hamster commun (Cricetus cricetus) en Alsace. Bilan des comptages 2009*. ONCFS			X	
ARRIGNON J. C. V. Magne P., 1978. *Population d'écrevisses (Atlantoastacus pallipes pallipes Lereboullet) d'un ruisseau de haute Corse (France)*. Comptes rendus des Travaux, des Congrès de l'A. F. A. Paris : 95-103.			X	
BAMEUL F., 1994. *Les Coléoptères aquatiques des marais de la Perge (Gironde), témoins de la fin des temps glaciaires en Aquitaine*. Bull. soc. Ento. Fr., t. 99, v. 3, p. 301-321.			X	
BARAUD J., PAULIAN R., 1982. *Faune des Coléoptères de France II. Lucanoidea et Scaraboidea*. Superfamille des Lucanoidea, p. 2-23. Encyclopedie entomologique tome 43. Ed Lechevalier, Paris.			X	
BENSETTITI F., BIORET F., ROLAND J. & LACOSTE J.-P. (coord.), 2004. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers.* MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p			X	
BENSETTITI F., BOULLET V., CHAVAUDRET-LABORIE C. & DENIAUD J. (coord.), 2005. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux.* MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p.			X	
BENSETTITI F., GAUDILLAT V., 2002. *Cahier d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales*. La documentation française, Paris, 353p.			X	
BENSETTITI F., GAUDILLAT V. & HAURY J. (coord.), 2002. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides.* MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p.			X	
BENSETTITI F., HERARD-LOGEREAU K., VAN ES J. & BALMAIN C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux.* MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p.			X	
BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. & CHEVALLIER H. (coord.), 2001. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers.* MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p.			X	
BELLMANN H., LUQUET G., 1995. *Guides sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale*. Delachaux et Niestlé, Lausanne (Suisse) – Paris, 384 p.			X	
BENSE U., 1995. *Longhorn beetles, illustrated key to the Cerambycidae and Vesperidae of Europe*. die Deutsch Bibliothek, éd. Margraf Verlag, Weikersheim, Allemagne.			X	
BRUSTEL H. *communications personnelles sur les espèces saproxylophages*			X	

CADIOU B., PONS J.-M. & YESOU P. (coord.), 2004. *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Editions Biotope, Mèze, 218 p.				
CAMARRA J.-J., COREAU D. & TOUCHET P (redacteurs.), 2008. *Suivi de l'espèce Ours brun dans les Pyrénées françaises. Rapport annuel. Année 2007*. Réseau Ours brun. ONCFS.			X	
CHANGEUX T. 2002. *Résultats commentés de l'enquête nationale écrevisses 2001*. Conseil supérieur de la pêche, Paris : 6 pp.			X	
Commissariat général au développement durable - Service de l'observation et des statistiques. Mai 2010. Références. *Données de synthèse sur la biodiversité.*	X			
CONSEIL SUPERIEUR DE LA PÊCHE, 1990. *Enquête nationale sur les écrevisses. Eaux libres*, 2: 1-22.			X	
DEFAUT B., SARDET E., BRAUD Y., 2009. (Orthoptera Ensifera et Caelifera). - *Union de l'Entomologie Française (U. E. F.) édit*., Dijon, Catalogue permanent de l'Entomofaune française, (série nationale), 7 : 1-94, 4 cartes de situation, 234 cartes de répartition, 2 tabl.			X	
DELMAS S., MAECHLER J., SIBERT J.-M., 2006. *Lepidoptera Rhopalocera (Hesperioidea et Papilionoidea) (seconde édition, mars 2006).* Union de l'Entomologie Française (U. E. F.) édit., Dijon, Catalogue permanent de l'Entomofaune française, (série nationale), 2 : 1-102, 258 cartes de répartition, 2 tabl.			X	
DE FREINA J., WITT T., 1987. *Nolidae, Arctiidae, Syntomidae, Dilobidae, Lymantriidae, Notodontidae, Thaumetopoeidae, Thyretidae, Sphingidae, Axiidae, Drepanidae, Thyatiridae, Bombycidae, Brahmaeidae, Endromidae, Lasiocampidae, Lemoniidae und Saturniidae. Die Bombyces und Sphinges der Westpalaearktis*, 1 : 1-708, 370 fig. dans le texte, 50 pl. photogr. coul., 330 cartes de répartition, 64 illustr. photogr. Edition Forschung und Wissenschaft Verlag GmbH, Munich.			X	
FOREL J., LEPLAT J., 1995. *Les Carabes de France*. Sciences Nat, Compiègne, tome 1 et 2.			X	
FRANCKHAUSER R. MACHINO Y. 2001. *L'écrevisse de torrent (Austropotamobius torrentium) en France*. L'Astaciculteur de France, 68 (septembre 2001): 2-5.			X	
GODINEAU F. & PAIN D., 2007. *Plan de restauration des chiroptères en France métropolitaine, 2008-2012*. SFPEPM/MEEDDM, 79 p.			X	
GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006. *Les libellues de France, de Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze, 480p.			X	
GUIGNOT F., 1931-1933., *Les Hydrocanthares de France, troisième partie (systématique) et quatrième partie (biologie).* édition des Miscellanea Entomologica.			X	
GUIGNOT F., 1947, *Faune de France, tome 48. Coléoptères Hydrocanthares.* éd Paul Lechevalier, Paris VI.			X	
HAFFNER P., GUILBOT R., BOUCHET P. et *alii*, 1994. *Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France*. 1-176, très nombr. illustr., cartes et tabl. coul. Éditions Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fonds Mondial pour la Nature (WWF-France) édits, Paris.			X	
HOLDICH D. M., 2002. *Distribution of crayfish in Europe and some adjoining countries.* Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture, 367 (4e trim. 2002): 611-650.			X	
HOULBERT & al. , 1935. *Tableaux analytiques des Coléoptères de la faune Franco-Rhénane (France, Hollande, Belgique, Région rhénane, Valais), Melandridae*. publication du Miscellanea Entomologica.			X	
JEANNEL R., 1941 à 1948. *Faune de France, tomes 39 et 40, Coléoptères Caraboidea*. éd Paul Lechevalier, Paris.			X	
JEANNEL R., 1949. *Faune de France, tome 51, Coléoptères Caraboidea*. édition Paul Lechevalier, Paris.			X	
KEITH, P. & MARION, L. 2002. *Methodology for drawing up a Red List of threatened freshwater fish in France*. MNHN/ Université de Rennes I, Paris.		X		
LAFRANCHIS T., 1999. *Observations d'Eriogaster catax L. dans le sud de la France (Lepidoptera Lasiocampidae).* Alexanor, 20 (7), 1998: 390-392, 1 pl. photogr. coul. (3 fig.).			X	
LAFRANCHIS T., 2000. – *Les papillons de jour de France, de Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze, 448p.			X	

LAURENT P.-J. FOREST J. 1979. Données sur les écrevisses qu'on peut rencontrer en France. Pisciculture Française (La), 55: 25-40.			X	
LEFEBVRE T., 2010. *Analyses de représentativité écologique utilisées pour la planification d'aires protégées : le cas du Pérou*. Comité français de l'UICN.				X
LE GRAND J-F., BLANDIN M-C., GRAFFIN V., KLEITZ G., 2007. *Préserver la biodiversité et les ressources naturelle*s. Groupe II. Grenelle de l'Environnement.	X			
LERAUT P., 2006. *Papillons de nuit d'Europe. Vol. 1. Bombyx, Sphinx, Écailles.* 396 p., 78 pl. photogr. coul., 67 fig. dans le texte. N. A. P. Éditions, Verrières-le Buisson (Essonne).			X	
LESNE P., 1904. – Synopsis des Bostrichidae Paléarctiques. – *L'abeille,* t ; XXX, p. 72-172.			X	
LHOMME L., 1923-1935. — Macrolépidoptères. *In* : *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique,* 1 : 1-800. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).			X	
MAURIN, H. & KEITH, P. Ed. 1994. *Inventaire de la faune menacée en France.* MNHN / WWF / Nathan, Paris. 176 pp.		X		
MEEDDM. *Cahiers d'habitats oiseaux* (en cours de publication). Inclus les documents de travail pour une présentation cartographique départementale qui finalement n'a pas été retenue.			X	
MEEDDM. 2010. *Stratégie de Création des Aires Protégées terrestres métropolitaines. Quel(s) outils pour quelle situation ?*	X			
MNHN/UICN comité français, 2008. *Communiqué de presse Liste rouge d'espèces menacées d'amphibiens et de reptiles de métropole* (2008). Paris.		X		
MNHN/UICN comité français, 2009. *Communiqué de presse Liste rouge d'espèces menacées de mammifères de métropole* (2009). Paris.		X		
MNHN/UICN comité français. *Communiqué de presse Liste rouge d'espèces menacées d'oiseaux nicheurs de métropole* (2008). Paris.		X		
MULSANT E., 1856. *Histoire des Coléoptères de France Barbipalpes-Longipèdes*. Ann.SLL. 3, 193-522.			X	
OLIVIER, L., GALLAND, J.P. & MAURIN, H., Eds. 1995. *Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires.* Collection Patrimoines Naturels (Série Patrimoine Génétique). SPN-IEGB /MNHN, DNP/Ministère Environnement, CBN Porquerolles, Paris. n°20. 486 pp. + Annexes.		X	X	
ONEMA ; 2000-2008 ; Inventaire de Pêche électrique mis en place par l'ONEMA 2000/2008.			X	
PEYRARD Yoann (in : Rapport article 17 DHFF 2007)			X	
PRUNIER D., 2007. *Icônographie des carabes de France*. Edité et distribué sur DVD par l'auteur.			X	
ROBINEAU R., *et alii*, 2007. *Guide des Papillons nocturnes de France*. 1-288, 2 tabl., nombr fig. dans le texte, 55 pl. photogr. coul. Collection « Les Guides du Naturaliste », Delachaux et Niestlé édit., Paris.			X	
ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. - *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF & LPO, Paris, 560 p.			X	
RIDOUX Vincent (in : Rapport article 17 DHFF 2007)			X	
SAINTE-CLAIRE DEVILLE J., MEQUIGNON A., 1935-1938., - Catalogue raisonné des Coléoptères de France, fascicules I à IV, supplément au tome XXXVI de l'Abeille. - *publication de la Société Entomologique de France*.			X	
SFO-OPIE – Enquête INVOD. Coordinateur : J.-L. DOMMANGET			X	
SCHWEBEL L. REININGER D. 2001. Atlas de répartition des poissons et des crustacés décapodes dans le département du Haut-Rhin. Département du Haut-Rhin, Colmar : 176 pp.			X	
SOUTY-GROSSET C. HOLDICH D. M. NOËL P. Y. REYNOLDS J. D. HAFFNER P. (éditeurs), 2006. Atlas of crayfish in Europe. Collection patrimoines naturels, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 64: 1-187.			X	
TAUZIN P., décembre 2005, - *Ethology and distribution of the « Hermit beetle » in France (Coleoptera, Cetoniidae, Osmodermatini)*, Vanves.			X	
THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.), 2004.- *Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation*, Delachaux & Niestlé, 176 p.			X	

TRAUTNER J., GEIGENMULLER K. 1987, *Tiger beetles, ground beetles, illustrated key to the Cicindelidae and Carabidae of Europe.* die Deutsch Bibliothek, éd. Margraf Verlag, Weikersheim, Allemagne.			X	
VIGNEUX E. KEITH P. NOËL P. (éditeurs), 1993. *Atlas préliminaire des Crustacés Décapodes d'eau douce de France.* Collection Patrimoines Naturels, Secrétariat Faune-Flore, B.I.M.M.-M.N.H.N. C.S.P. Min. Env. Paris, vol. 14: 1-56.			X	
VILLIER A., 1978. *Faune des Coléoptères de France. I Cerambycidae.* éd Paul Lechevalier, Paris VI.			X	
VINCENT C. 2008. *Picardie Nature* (in litt.)			X	
WAHL. R., PERRODIN. G., TARIEL. Y. & NADAL. R., 2008. *Le Balbuzard pêcheur en France continentale. Saison de reproduction 2008.* Rapport interne MEEDDAT. / Mission Rapaces - LPO.			X	
WENDLER A., NÜß J.-H., 1994. *Libellules. Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale.* Société Française d'Odonatologie, Bois d'Arcy, 130 p.			X	
YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G., 1994. - *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France*. SOF, Paris, 776 p.			X	
Rapport de la France à la Commission Européenne, 2007. *Rapport de synthèse sur l'état de conservation des types d'habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive «Habitats»* http://biodiversity.eionet.europa.eu/article17/habitatsreport/.			X	
Evaluation de l'état de conservation Natura 2000: http://roddev.eionet.europa.eu/art17qa		X		
Inventaire national du patrimoine naturel : http://inpn.mnhn.fr/		X	X	
www.lepinet.fr – Carnet des lépidoptéristes français. Coordinateur : Ph. MOTTIRON			X	

VII- Sigles utilisés

APB : Arrêté de Protection de Biotope
CBN : Conservatoire Botanique National
CDL : Conservatoire du Littoral
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CEPA : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne
COPIL : Comité de Pilotage
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DGALN : Direction Générale de l'Aménagement, du Logement, et de la Nature
DEB : Direction de l'Eau et de la Biodiversité
DHFF : Directive « Habitats, Faune, Flore »
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ENS : Espace Naturel Sensible
EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles
FCBN : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux
FSD : Formulaire Standard de Données
INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel
MEEDDM : Ministère de l'Environnement, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts
PN : Parc National
PNC : Cœur de Parc National
PNE : Parc National des Ecrins
PNF : Parcs Nationaux de France
PNM : Parc National du Mercantour
PNP : ex zone Périphérique de Parc National = Aire d'Adhésion de Parc National
RBI : Réserve Biologique Intégrale
RBD : Réserve Biologique Dirigée
RB mixte : Réserve Biologique mixte
RNCFS : Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage
RCFS : Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
RNF : Réserves Naturelles de France
RNN : Réserve Naturelle Nationale
RNC : Réserve Naturelle de Corse
RNR : Réserve Naturelle Régionale
SCAP : Stratégie nationale de Création des Aires Protégées terrestres métropolitaines
SPN : Service du Patrimoine Naturel
TDENS : Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ANNEXE 1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cahier des charges

Première phase d'étude pour l'élaboration d'une stratégie nationale de création d'aires protégées

Ce projet de cahier des charges a pour objectif de préciser le déroulement d'une première phase d'étude que conduira, en accord avec le COPIL, le MNHN.

OBJET DE L'ETUDE 42
CONTENU ET DEROULEMENT DE L'ETUDE 42
1) Définition de la liste de travail « espèces et habitats » devant faire l'objet d'une prise en compte dans le réseau des espaces protégés 42
a) Résultats de la première évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire 42
b) Liste rouge UICN 42
c) Liste d'espèces prioritaires à un plan national d'action ou de restauration 43
d) Critères de sélection patrimoniaux 43
e) Critères permettant d'identifier les espèces et habitats susceptibles d'être menacées à l'avenir 43
f) Critères permettant d'analyser la pertinence de l'outil aire protégée 43
2) Méthodologie d'analyse 43
a) Construction de grilles d'analyse 43
b) Recommandations 44
3) Construction de grilles de critères pour les projets de création d'aires protégées 44
4) Réflexion exploratoire sur la prise en compte d'une entrée « fonctionnalité » dans la stratégie 44
MODALITES DE PILOTAGE 45
RENDU DES CONCLUSIONS 45
CALENDRIER D'EXECUTION 45

OBJET DE L'ETUDE

Le lancement d'une stratégie de création d'aires protégées terrestres fait partie des engagements du Grenelle et doit permettre, sur la base d'un diagnostic du réseau actuel, d'identifier les projets de création à prévoir dans les années à venir, avec l'objectif de couvrir 2 % du territoire terrestre métropolitain par des espaces fortement protégés d'ici 10 ans.

La prestation consiste à conduire une première phase d'étude devant contribuer à la définition des priorités de création d'espaces protégés. Cette étude portera sur les espèces et habitats, terrestres et d'eau douce, du territoire métropolitain et aura pour finalités :

- d'identifier les lacunes du réseau actuel ;
- d'éclairer la définition des priorités via l'élaboration de grilles d'analyse,
- de conduire une réflexion exploratoire sur les possibilités de prise en compte des questions de fonctionnalité dans les phases suivantes de la stratégie.

CONTENU ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

Cette première phase de définition d'un réseau d'aires protégées s'appuie sur une entrée « espèces et habitats ».

1) Définition de la liste de travail « espèces et habitats » devant faire l'objet d'une prise en compte dans le réseau des espaces protégés

Il s'agit de déterminer une liste d'espèces et d'habitats qui devront faire l'objet d'une prise en compte dans le réseau des espaces naturels français :

- espèces et habitats « menacés » (actuellement ou à court terme) ou pour lesquels la France a une responsabilité patrimoniale ;
- espèces et habitats pour lesquels l'outil « aire protégée » est une réponse appropriée.

La construction de cette liste s'appuiera sur un croisement de plusieurs critères, comme par exemple :

a) Résultats de la première évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Les espèces et habitats évalués à l'échelle biogéographique sont ceux des annexes de la directive « Habitats, faune, flore », soit au total 132 habitats et 291 espèces dont 91 espèces végétales et 200 espèces animales (voir fiches d'évaluation réalisées par le MNHN). Quatre catégories ont été définies pour classer l'état de conservation de chaque espèce et habitat évalué : favorable (vert), défavorable inadéquat (orange), défavorable mauvais (rouge), et « inconnu » (gris). Pourront être retenus, dans le cadre de cette étude, les espèces et habitats dont l'état de conservation a été considéré comme « défavorable mauvais ».

b) Liste rouge UICN

La définition de la liste de travail pourra également s'appuyer sur la liste nationale des espèces menacées en France, établie sur la base des catégories et critères de l'UICN, actuellement en cours d'élaboration. Les résultats déjà acquis pour la métropole, à savoir les mammifères, les oiseaux et les reptiles-amphibiens devront être utilement valorisés. La sélection pourrait porter sur les espèces dont l'aire de répartition se situe sur le territoire terrestre métropolitain et classées en CR (danger critique d'extinction), EN et E (en danger).

c) Liste d'espèces prioritaires à un plan national d'action ou de restauration

Elle est établie sur la base de tris successifs en fonction de trois sous-critères : catégories UICN (liste mondiale), responsabilité patrimoniale (exprimée soit, pour les oiseaux, par la proportion des effectifs nationaux par rapport aux effectifs européens, soit, pour les autres espèces, par la proportion des aires de répartition nationales par rapport aux aires de répartition mondiales) et espèces listées dans les directives européennes. Ce travail, réalisé par le MNHN, fournira un éclairage supplémentaire dans la détermination des « espèces et habitats » ayant vocation à figurer dans la liste de travail.

d) Critères de sélection patrimoniaux

Les « espèces et habitats déterminants ZNIEFF » ainsi que d'autres critères de reconnaissance de « responsabilité patrimoniale » devront être intégrés.

e) Critères permettant d'identifier les espèces et habitats susceptibles d'être menacées à l'avenir

Des réflexions d'ordre méthodologique seront conduites afin d'intégrer dans la liste de travail quelques espèces et habitats qui ne sont actuellement pas menacés mais qui pourraient prochainement le devenir du fait, principalement, du changement climatique.

f) Critères permettant d'analyser la pertinence de l'outil aire protégée

Parmi les espèces et habitats listés, devront être écartés celles et/ou ceux pour lesquels une aire protégée n'offre pas une solution adaptée, ce qui renvoie par exemple à la question de la pertinence d'une ou des aire(s) protégée(s) pour des espèces « à population dispersée ».

2) Méthodologie d'analyse

Cette méthodologie doit permettre d'apprécier, pour chaque espèce/habitat listé, si le réseau d'aires protégées est suffisant et, à défaut, quelles sont ses lacunes.

a) Construction de grilles d'analyse

Ces grilles d'analyse doivent apporter des réponses aux deux problématiques suivantes :

➢ Quel est le niveau de présence dans les aires protégées existantes des espèces et habitats listés ?

Les grilles d'analyse devront mettre en lumière le caractère suffisant ou non, **en quantité et en qualité**, du réseau d'espaces protégés pour les espèces et habitats listés, tant à l'échelle biogéographique que nationale.

Il s'agit d'évaluer le niveau de présence des espèces et habitats listés **dans chaque réseau et/ou type d'espaces protégés qu'ils soient réglementaires ou non** (réserves naturelles, APB, Natura 2000, …) en gardant néanmoins à l'esprit les questions d'autorité compétente. Un état des lieux des habitats et des espèces présents dans l'ensemble de ces espaces devra donc être réalisé :

- par compilation des données d'inventaires existantes et géographiquement référencés : les sources d'informations pourront provenir du système d'information sur la nature et les paysages, de l'inventaire national du patrimoine naturel et des diagnostics existant dans les différents réseaux d'espaces protégés ;

- par enquête auprès des réseaux d'espaces protégés sur la base de questionnaires qui devront être préalablement définis en lien avec le MEEDDAT, les têtes de réseaux concernés et les CSRPN.

Un cadrage méthodologique et technique sera proposé pour faciliter la remontée de ces données par les différents réseaux, en privilégiant une approche au cas par cas. Un appui aux DIREN-DREAL qui souhaiteraient coordonner, au niveau régional, la remontée de ces informations ainsi qu'une valorisation au sein du SINP seront également recherchés.

➢ ***Quelles sont les lacunes à combler et avec quels outils ?***

Ces grilles pourront notamment prendre en compte :

- les possibilités de restauration de l'état de conservation des habitats et espèces ;
- l'exigence d'une surface minimale pour le maintien des espèces et des habitats ;
- les influences biogéographiques et variabilité/hétérogénéité au sein d'un même habitat ;
- les pressions exercées sur les milieux naturels ;
- les liaisons inter-relations écologiques entre écosystèmes ;
- la présence d'autres espèces patrimoniales ;
- la complémentarité avec une aire protégée existante ou à proximité ;
- les données relatives aux inventaires géologiques ;
- la résilience aux changements globaux.

Elles s'appuieront également sur les réflexions actuellement menées par les services de l'Etat et ses partenaires dans le domaine de l'évaluation des espaces protégés, comme, en particulier, la définition d'espèces et d'habitats privilégiés pour l'action 2008-2012 au sein des zones spéciales de conservation du réseau Natura 2000. La prise en compte d'autres initiatives comme celle sur les zones de quiétude (ONCFS) et la contribution du réseau des réserves de chasse à la protection (FNC, ONCFS, MNHN) pourra aussi être envisagée.

Elles devront impérativement intégrer un questionnement relatif aux **modalités de gestion** nécessaires à la protection des espèces et habitats listés afin de mettre en adéquation la raison d'être de l'outil de protection, les besoins écologiques des espèces et habitats listés et les menaces qui pèsent sur elles. Elles devront ainsi éclairer la nécessité ou non d'un degré élevé de protection dans chaque aire identifiée.

b) Recommandations

A partir de ces grilles d'analyse, des recommandations seront formulées par rapport aux besoins du réseau en terme de couverture et donneront lieu, à l'échelle nationale, à des priorités géographiques de classement. Ces dernières pourront également être présentées par région biogéographique et devront contribuer à guider les services de l'Etat dans l'identification, au niveau régional, des projets de création.

3) Construction de grilles de critères pour les projets de création d'aires protégées

En parallèle, des grilles de critères seront élaborées pour hiérarchiser ces projets de création en fonction des priorités établies pour les espèces et habitats listés. Ces grilles de critères n'ont pas vocation à remettre en cause les projets en cours mais à évaluer, par un système objectif de notation, le degré de priorité de chacun de ces projets.

4) Réflexion exploratoire sur la prise en compte d'une entrée « fonctionnalité » dans la stratégie

Cette première phase de l'élaboration de la stratégie permettra de fixer une première série de priorités de classement par une entrée « espèces et habitats ». Elle devra être suivie, dans la mesure des données mobilisables, par une étape suivante permettant d'intégrer une approche « fonctionnalité ». Dans cette perspective sera menée une réflexion exploratoire et méthodologique sur les possibilités de poursuite des travaux dans ce sens : quelles priorités de classements d'aires protégées peuvent être définies pour combler les lacunes du réseau actuel en matière de fonctionnalité des écosystèmes.

MODALITES DE PILOTAGE

La maîtrise d'ouvrage de l'étude est assurée par le MEEDDAT (bureau des parcs nationaux et des réserves de la direction de l'eau et de la biodiversité), en lien avec un comité de pilotage dédié à l'élaboration de la stratégie nationale de création d'aires protégées, qui validera chaque étape de l'étude.

Le prestataire informe le COPIL de l'avancement de cette première phase d'étude lors des réunions organisées par le MEEDDAT et prend en compte les motions validées. Des réunions mensuelles sont également prévues entre le prestataire et le MEEDDAT pour le suivi de cette première phase.

RENDU DES CONCLUSIONS

L'élaboration de la liste de travail, la construction de grilles d'analyse et celle de grilles de critères pour les projets existants supposeront que des tableaux multicritères soient élaborés pour rendre ces informations « manipulables » en vue d'une utilisation synthétique.

Des cartographies mettant en perspective ces éléments seront également élaborées, notamment sur la base des données cartographiques disponibles sur les espaces de biodiversité remarquable (espaces protégés, Natura2000, ZNIEFF, cartographie des habitats).

Un effort particulier sera demandé pour la formulation des recommandations et leur présentation (lisibilité et illustration) : cartographie, schémas et photographies devront jalonner un texte bien aéré. L'ensemble devra être rendu sous format numérique et papier.

CALENDRIER D'EXECUTION

ECHEANCIER	
ETAPES	**CALENDRIER**
Définition d'une liste de travail « espèces et habitats »	1er semestre 2009
Identification des lacunes du réseau	
Hiérarchisation des projets de création en cours	
Formulation de recommandations sur les besoins de couverture du réseau	
Réflexion exploratoire sur la prise en compte d'une entrée « fonctionnalité »	2ème semestre 2009

ANNEXE 2 : liste de travail espèces « SCAP » par type de classement et priorité

Codification	Signification
1+	réseau insuffisant (bonne connaissance de l'espèce)
1-	réseau insuffisant (mauvais état de connaissance de l'espèce/habitat) / espèce trop marginale (à rechercher)
2+	réseau à renforcer (bonne connaissance de l'espèce)
2-	réseau à renforcer (mauvais état de connaissance de l'espèce/habitat)
3	réseau d'aires protégées satisfaisant
6	répartition départementale mal connue
7	espèce non expertisée
8	espèce ne répondant pas à l'enjeu SCAP

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
81915	Alyssum loiseleurii P.Fourn.	Corbeille d'or des sables	Angiospermes	Dicotylédones		1+
81936	Alyssum robertianum Bernard, Godr. & Gren.	Passerage de Robert	Angiospermes	Dicotylédones		1+
82376	Anchusa crispa Viv.	Buglosse crépue	Angiospermes	Dicotylédones		1+
82495	Androsace cylindrica DC.	Androsace cylindrique	Angiospermes	Dicotylédones		2+
82531	Androsace pyrenaica Lam.	Androsace des Pyrénées	Angiospermes	Dicotylédones		2+
82715	Angelica heterocarpa J.Lloyd	Angélique à fruits variés, Angélique à fruits variables	Angiospermes	Dicotylédones		2+
83240	Aquilegia alpina L.	Ancolie des Alpes	Angiospermes	Dicotylédones		3
83246	Aquilegia bertolonii Schott	Ancolie de Bertoloni	Angiospermes	Dicotylédones		2+
83254	Aquilegia litardierei Briq.	Ancolie de Litardière	Angiospermes	Dicotylédones		1+
83563	Arenaria cinerea DC.	Sabline cendrée	Angiospermes	Dicotylédones		1+
83810	Armeria belgenciensis Donad. ex Kerguélen	Armerie de Belgentier	Angiospermes	Dicotylédones		3
83831	Armeria malinvaudii H.J.Coste & Soulié	Arméria de Malinvaud	Angiospermes	Dicotylédones		2+
83852	Armeria soleirolii (Duby) Godr.	Armeria de Soleirol	Angiospermes	Dicotylédones		2+
84005	Artemisia molinieri Quezel, M.Barbero & R.J.Loisel	Armoise de Molinier	Angiospermes	Dicotylédones		2+
84699	Aster pyrenaeus Desf. ex DC.	Aster des Pyrénées	Angiospermes	Dicotylédones		2+
84791	Astragalus alopecurus Pall.	Queue de renard des Alpes	Angiospermes	Dicotylédones		2+
84834	Astragalus echinatus Murray	Astragale hérissé	Angiospermes	Dicotylédones		1-
86017	Biscutella arvernensis Jord.	Lunetière d'Auvergne	Angiospermes	Dicotylédones		2+
86034	Biscutella divionensis Jord.	Lunetière de Dijon	Angiospermes	Dicotylédones		3
86047	Biscutella lamottei Jord.	Lunetière de Lamotte	Angiospermes	Dicotylédones		8
86056	Biscutella neustriaca Bonnet	Lunetière de Neustrie	Angiospermes	Dicotylédones		1+
86063	Biscutella rotgesii Foucaud	Lunetière de Rotgès	Angiospermes	Dicotylédones		1+
86380	Brassica insularis Moris	Chou de Corse, Chou insulaire	Angiospermes	Dicotylédones		2+
88077	Carduus aurosicus Chaix	Chardon du mont Aurouse	Angiospermes	Dicotylédones		1+
89191	Caropsis verticillatinundata (Thore) Rauschert	Thorella, Caropsis de Thore, Faux-cresson de Thore, Hélosciadie intermédiaire,	Angiospermes	Dicotylédones		2+
89567	Centaurea corymbosa Pourr.	Centaurée de la Clape, Centaurée en corymbe	Angiospermes	Dicotylédones		2+
89889	Centranthus trinervis (Viv.) Beg.	Centranthe à trois nervures	Angiospermes	Dicotylédones		2+
91763	Cistus x laxus Dryand. ex Aiton	Ciste hérissé	Angiospermes	Dicotylédones		1-
92651	Cotoneaster delphinensis Chatenier	Cotonéaster du Dauphiné	Angiospermes	Dicotylédones		1+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
94603	Delphinium staphisagria L.	Staphysaigre, Herbe aux poux	Angiospermes	Dicotylédones		1+
94748	Dianthus geminiflorus Loisel.	Oeillet à fleurs géminées	Angiospermes	Dicotylédones		1+
95333	Draba loiseleurii Boiss.	Drave de Loiseleur	Angiospermes	Dicotylédones		1+
95398	Dracocephalum austriacum L.	Dracocéphale d'Autriche	Angiospermes	Dicotylédones		3
96793	Erigeron paolii Gamisans	Vergerette de Paoli	Angiospermes	Dicotylédones		1+
96939	Erodium rodiei (Braun-Blanq.) Poirion	Erodium de Rodié	Angiospermes	Dicotylédones		1+
97133	Eryngium alpinum L.	Panicaut des Alpes, Etoile des Alpes	Angiospermes	Dicotylédones		3
97152	Eryngium viviparum J.Gay	Panicaut nain vivipare, Panicaut vivipare	Angiospermes	Dicotylédones		2+
97482	Euphorbia corsica Req.	Euphorbe de Corse	Angiospermes	Dicotylédones		1+
97775	Euphrasia nana (Rouy) Prain	Euphraise naine	Angiospermes	Dicotylédones		2+
99064	Fumaria caroliana Pugsley	Fumeterre de Charles	Angiospermes	Dicotylédones		8
99899	Gentiana ligustica R.Vilm. & Chopinet	Gentiane ligure	Angiospermes	Dicotylédones		2+
100557	Gouffeia arenarioides DC.	Sabline de Provence	Angiospermes	Dicotylédones		2+
100718	Halimione pedunculata (L.) Aellen	Arroche à fruits pédonculés, Obione à fruits pédonculés	Angiospermes	Dicotylédones		1-
101223	Helosciadium repens (Jacq.) W.D.J.Koch	Ache rampante	Angiospermes	Dicotylédones		1+
101417	Herniaria litardierei (Gamisans) Greuter & Burdet	Herniaire à feuilles larges sous-espèce de Litardière	Angiospermes	Dicotylédones		2+
101453	Hesperis inodora L.	Julienne inodore	Angiospermes	Dicotylédones		8
101942	Hieracium eriophorum St.-Amans	Epervière à poils blancs, Epervière des dunes	Angiospermes	Dicotylédones		1-
103008	Hormathophylla pyrenaica (Lapeyr.) Dudley & Cullen	Alysson des Pyrénées, Corbeille d'argent des Pyrénées	Angiospermes	Dicotylédones		3
103626	Inula helenioides DC.	Inule faux-hélénium, Inule fausse-aunée	Angiospermes	Dicotylédones		1+
104540	Knautia lebrunii J.Prudhomme	Knautia de Le Brun	Angiospermes	Dicotylédones		1+
104707	Kosteletzkya pentacarpos (L.) Ledeb.	Kosteletzkya à cinq fruits, Hibiscus à cinq fruits	Angiospermes	Dicotylédones		1+
105409	Legousia scabra (Lowe) Gamisans	Spéculaire de Castille, Spéculaire scabre	Angiospermes	Dicotylédones		1+
105687	Lepidium villarsii Godr.	Passerage de Villars	Angiospermes	Dicotylédones		2+
105775	Leucanthemum burnatii Briq. & Cavill.	Marguerite de Burnat, Chrysanthème de Burnat	Angiospermes	Dicotylédones		1+
105801	Leucanthemum meridionale O.Le Grand	Marguerite du Midi	Angiospermes	Dicotylédones		2+
105908	Ligularia sibirica (L.) Cass.	Ligulaire de Sibérie, Seneçon de Sibérie	Angiospermes	Dicotylédones		2+
106105	Limonium strictissimum (Salzm.) Arrigoni	Statice à rameaux raides	Angiospermes	Dicotylédones		1+
106257	Lindernia palustris Hartmann	Lindernie rampante	Angiospermes	Dicotylédones		1+
108623	Minuartia viscosa (Schreb.) Schinz & Thell.	Minuartie visqueuse	Angiospermes	Dicotylédones		1+
109667	Noccaea arenaria (Duby) F.K.Mey.	Tabouret des sables	Angiospermes	Dicotylédones		1-
109871	Oenanthe foucaudii Tess.	Oenanthe de Foucaud	Angiospermes	Dicotylédones		1+
110207	Ononis mitissima L.	Bugrane sans épines	Angiospermes	Dicotylédones		2+
114844	Polygonum raii Bab.	Renouée de Ray	Angiospermes	Dicotylédones		2+
115458	Potentilla delphinensis Gren. & Godr.	Potentille du Dauphiné	Angiospermes	Dicotylédones		2+
117139	Ranunculus nodiflorus L.	Renoncule à fleurs nodales, Renoncule à fleurs en boules	Angiospermes	Dicotylédones		1+
118900	Rouya polygama (Desf.) Coincy	Thapsie de Rouy	Angiospermes	Dicotylédones		2+
119582	Rumex rupestris Le Gall	Oseille des rochers	Angiospermes	Dicotylédones		1+
121054	Saxifraga florulenta Moretti	Saxifrage à nombreuses fleurs	Angiospermes	Dicotylédones		3

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
121076	Saxifraga hirculus L.	Saxifrage oeil de bouc, Faux Ciste, Saxifrage à fleurs jaunes	Angiospermes	Dicotylédones		1-
121205	Saxifraga valdensis DC.	Saxifrage de Vaud	Angiospermes	Dicotylédones		2+
122706	Senecio rosinae Gamisans	Séneçon de Rosine	Angiospermes	Dicotylédones		1+
122959	Serratula lycopifolia (Vill.) A.Kern.	Serratule à feuilles de chanvre d'eau	Angiospermes	Dicotylédones		1+
123015	Seseli djianeae Gamisans	Séséli de Djiane	Angiospermes	Dicotylédones		1+
123672	Silene velutina Pourr. ex Loisel.	Silène velouté	Angiospermes	Dicotylédones		3
123905	Sisymbrium supinum L.	Sisymbre couché, Braya couchée	Angiospermes	Dicotylédones		1+
124144	Soldanella villosa Darracq ex Labarrère	Grande Soldanelle, Soldanelle velue	Angiospermes	Dicotylédones		2+
125977	Teucrium brachyandrum S.Puech	Germandrée à étamines courtes	Angiospermes	Dicotylédones		1-
127469	Trifolium saxatile All.	Trèfle des rochers	Angiospermes	Dicotylédones		3
129587	Viola hispida Lam.	Violette de Rouen, Pensée de Rouen	Angiospermes	Dicotylédones		1+
130784	Aconitum napellus L. subsp. corsicum (Gáyer) Seitz	Aconit de Corse	Angiospermes	Dicotylédones		1+
131885	Aster linosyris (L.) Bernh. subsp. armoricanus (Rouy) Kerguélen	Aster à feuilles d'osyris d'Armorique, Aster linosyris d'Armorique	Angiospermes	Dicotylédones		2+
132220	Brassica repanda (Willd.) DC. subsp. galissieri (Giraudias) Heywood	Chou de Galissier	Angiospermes	Dicotylédones		1+
132925	Centaurea leucophaea Jord. subsp. controversa (Briq. & Cavill.) Kerguélen	Centaurée bleuâtre, Fausse centaurée bleuâtre	Angiospermes	Dicotylédones		1+
132930	Centaurea maculosa Lam. subsp. albida (Lecoq & Lamotte) Dostál	Centaurée tachetée blanchâtre	Angiospermes	Dicotylédones		1+
132963	Centaurea paniculata L. subsp. esterellensis (Burnat ex Briq.) Dostál	Centaurée de l'Estérel	Angiospermes	Dicotylédones		1-
133184	Chaenorrhinum minus (L.) Lange subsp. pseudorubrifolium Gamisans		Angiospermes	Dicotylédones		1+
133309	Cirsium carniolicum Scop. subsp. rufescens (Ramond ex DC.) P.Fourn.	Cirse de Carniole roux	Angiospermes	Dicotylédones		2+
134381	Euphorbia flavicoma DC. subsp. costeana (Rouy) P.Fourn.	Euphorbe de Coste	Angiospermes	Dicotylédones		2+
134412	Euphorbia seguieriana Neck. subsp. loiseleurii (Rouy) P.Fourn.	Euphorbe de Loiseleur	Angiospermes	Dicotylédones		8
134995	Genista tinctoria L. subsp. prostrata Corillion, Figureau & Godeau	Genêt des teinturiers prostré	Angiospermes	Dicotylédones		2+
136656	Holosteum umbellatum L. subsp. hirsutum (Mutel) Breistr.	Holostée en ombelle hérissée	Angiospermes	Dicotylédones		1+
136801	Iberis aurosica Chaix subsp. aurosica		Angiospermes	Dicotylédones		2+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
136824	Iberis linifolia L. subsp. violletii (Soy.-Will. ex Godr.) Valdés	Ibéris de Violet	Angiospermes	Dicotylédones		1-
136883	Jasione crispa (Pourr.) Samp. subsp. arvernensis Tutin	Jasione d'Auvergne	Angiospermes	Dicotylédones		2+
137243	Leucanthemum corsicum (Less.) DC. subsp. fenzlii Gamisans	Marguerite de Fenzl	Angiospermes	Dicotylédones		1+
137330	Linaria flava (Poir.) Desf. subsp. sardoa (Sommier) A.Terracc.	Linaire jaune de Corse	Angiospermes	Dicotylédones		2+
138120	Odontites jaubertianus (Boreau) D.Dietr. ex Walp. subsp. cebennensis (H.J.Coste & Soulié) P.Fourn.	Euphraise des Cévennes	Angiospermes	Dicotylédones		1+
138164	Omphalodes littoralis Lehm. subsp. littoralis		Angiospermes	Dicotylédones		1-
138237	Onosma fastigiata (Braun-Blanq.) Braun-Blanq. ex Lacaita subsp. atlantica Braun-Blanq. ex Kerguélen	Orcanette atlantique	Angiospermes	Dicotylédones		3
139789	Ranunculus revelieri Boreau subsp. revelieri	Renoncule de Revelière	Angiospermes	Dicotylédones		8
139790	Ranunculus revelieri Boreau subsp. rodiei (Litard.) Tutin	Renoncule de Rodié	Angiospermes	Dicotylédones		8
140623	Saxifraga exarata Vill. subsp. delphinensis (Ravaud) Kerguélen	Saxifrage creusée de sillons du Dauphiné, Saxifrage sillonnée du Dauphiné	Angiospermes	Dicotylédones		1+
141298	Solidago virgaurea L. subsp. rupicola (Rouy) Lambinon	Solidage verge d'or des rochers	Angiospermes	Dicotylédones		2+
141542	Tephroseris helenitis (L.) B.Nord. subsp. candida (Corb.) B.Nord.	Seneçon blanchâtre, Seneçon à grosses soies, Sénéçon blanc, Sénéçon à feuilles spatulées,	Angiospermes	Dicotylédones		2+
141574	Teucrium polium L. subsp. clapae S.Puech	Germandrée de la Clape	Angiospermes	Dicotylédones		2-
141692	Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp. tartonraira	Passerine tartonraire	Angiospermes	Dicotylédones		1+
141693	Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp. thomasii (Duby) Arcang.	Passerine de Thomas	Angiospermes	Dicotylédones		1+
145732	Crataegus monogyna Jacq. subsp. monogyna var. maritima Corill.	Aubépine de mer	Angiospermes	Dicotylédones		8
149523	Plantago holosteum Scop. var. littoralis (Rouy) Kerguélen	Plantain à feuilles carénées	Angiospermes	Dicotylédones		2+
151055	Salicornia emericii Duval-Jouve var. vicensis (J.Duvign.) J.Duvign.	Salicorne de Lorraine, Salicorne de Vic-sur-Seille	Angiospermes	Dicotylédones		8
80775	Agrostis tenerrima Trin.	Agrostis élégant, Agrostide grêle	Angiospermes	Monocotylédones		1+
86621	Bromus grossus Desf. ex DC.	Brome à fleurs nombreuses	Angiospermes	Monocotylédones		8
87417	Caldesia parnassifolia (L.) Parl.	Alisma à feuilles de Parnassie, Caldésie à feuilles de Parnassie	Angiospermes	Monocotylédones		2+
92136	Colchicum corsicum Baker	Colchique de Corse	Angiospermes	Monocotylédones		1+
92171	Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl	Coléanthe délicat	Angiospermes	Monocotylédones		2+
94041	Cypripedium calceolus L.	Sabot de Vénus	Angiospermes	Monocotylédones		1+
98110	Festuca breistrofferi Chas, Kerguélen & Plonka	Fétuque de Breistroffer	Angiospermes	Monocotylédones		1-
98322	Festuca lahonderei Kerguélen & Plonka	Fétuque de Lahondère	Angiospermes	Monocotylédones		1+
100278	Gladiolus palustris Gaudin	Glaïeul des marais	Angiospermes	Monocotylédones		1+
100739	Hammarbya paludosa (L.) Kuntze	Malaxis des tourbières, Malaxis à deux feuilles, Malaxide des marais	Angiospermes	Monocotylédones		1+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
105830	Leucojum fabrei Quézel & Girerd	Nivéole de Fabre	Angiospermes	Monocotylédones		1+
105836	Leucojum nicaeense Ardoino	Nivéole de Nice	Angiospermes	Monocotylédones		2+
106353	Liparis loeselii (L.) Rich.	Liparis de Loesel	Angiospermes	Monocotylédones		1+
106807	Luronium natans (L.) Raf.	Flûteau nageant, Alisma nageant	Angiospermes	Monocotylédones		2+
109241	Narcissus bulbocodium L.	Trompette-de-Méduse	Angiospermes	Monocotylédones		1-
110354	Ophrys aveyronensis (J.J.Wood) P.Delforge	Ophrys de l'Aveyron	Angiospermes	Monocotylédones		1+
110479	Ophrys splendida Gölz & Reinhard	Ophrys brillant	Angiospermes	Monocotylédones		1+
116352	Puccinellia foucaudii (Hack.) Holmb.	Puccinellia de Foucaud	Angiospermes	Monocotylédones		1-
124699	Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	Angiospermes	Monocotylédones		1+
127656	Trisetum conradiae Gamisans	Trisète de Conrad	Angiospermes	Monocotylédones		1+
127938	Tulipa lortetii Jord.		Angiospermes	Monocotylédones		1+
127943	Tulipa mauriana Jord. & Fourr.	Tulipe de Maurienne	Angiospermes	Monocotylédones		1-
127945	Tulipa montisandrei J.Prudhomme	Tulipe du Mont-André	Angiospermes	Monocotylédones		1+
127951	Tulipa platystigma Jord.	Tulipe à stigmate aplati	Angiospermes	Monocotylédones		1+
138029	Narcissus triandrus L. subsp. capax (Salisb. ex Sweet) D.A.Webb	Narcisse des Glénan	Angiospermes	Monocotylédones		3
84494	Asplenium jahandiezii (Litard.) Rouy	Doradille du Verdon, Doradille de Jahandiez	Ptéridophytes			2+
86186	Botrychium matricariifolium (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch	Botrychium à feuilles de Matricaire	Ptéridophytes			1+
86199	Botrychium simplex E.Hitchc.	Botryche simple, Petit botryche	Ptéridophytes			1+
95561	Dryopteris cristata (L.) A.Gray	Dryoptéris à crêtes	Ptéridophytes			1+
103034	Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.	Lycopode sélagine, Lycopode dressé	Ptéridophytes			1-
103832	Isoëtes boryana Durieu	Isoète de Bory	Ptéridophytes			2+
106993	Lycopodiella inundata (L.) Holub	Lycopode des tourbières, Lycopode inondé	Ptéridophytes			1+
107000	Lycopodium annotinum L.	Lycopode à feuilles de genévrier, Lycopode à rameaux d'un an	Ptéridophytes			1-
107003	Lycopodium clavatum L.	Lycopode en massue	Ptéridophytes			1-
107407	Marsilea quadrifolia L.	Fougère d'eau à quatre feuilles, Marsilea à quatre feuilles	Ptéridophytes			1+
107409	Marsilea strigosa Willd.	Fougère d'eau à poils rudes, Marsilea pubescent, Fougère d'eau à quatre feuilles	Ptéridophytes			2+
110306	Ophioglossum azoricum C.Presl	Ophioglosse des Açores	Ptéridophytes			1+
127178	Trichomanes speciosum Willd.	Trichomanès remarquable	Ptéridophytes			1+
136878	Isoëtes velata A.Braun subsp. tenuissima (Boreau) O.Bolos & Vigo	Isoète très ténu	Ptéridophytes			2+
136879	Isoëtes velata A.Braun subsp. velata	Isoète à voile	Ptéridophytes			1+
6131	Riella helicophylla (Bory el Mont.) Mont.		Bryophytes	Hépatiques		1+
6159	Mannia triandra (Scop.) Grolle		Bryophytes	Hépatiques		1+
6207	Riccia breidleri Jur. ex Steph.		Bryophytes	Hépatiques		1+
6378	Jamesoniella undulifolia (Nees) Müll.Frib.		Bryophytes	Hépatiques		1+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
3885	Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.		Bryophytes	Mousses		3
4763	Dicranum viride (Sull. & Lesq.) Lindb.		Bryophytes	Mousses		1+
4797	Bruchia vogesiaca Nestl. ex Schwägr.		Bryophytes	Mousses		1+
5036	Orthotrichum rogeri Brid.	Orthotric de Roger	Bryophytes	Mousses		1+
5081	Dichelyma capillaceum (L. ex Dicks.) Myrin		Bryophytes	Mousses		1+
159445	Hamatocaulis vernicosus (Mitt.) Hedenäs	Hypne brillante	Bryophytes	Mousses		1+
4761	Dicranum spurium Hedw.	Dicrane	Bryophytes			1-
4910	Rhodobryum roseum (Hedw.) Limpr.		Bryophytes			1-
5680	Splachnum ampullaceum Hedw.		Bryophytes			1-
5993	Sematophyllum demissum (Wilson) Mitt.		Bryophytes			1-
6279	Pallavicinia lyellii (Hook.) Carruth.		Bryophytes			1-
6377	Jamesoniella autumnalis (DC) Steph.		Bryophytes			1-
6476	Plagiochila spinulosa (Dicks.) Dumort.		Bryophytes			1-
6613	Kurzia pauciflora (Dicks.) Grolle		Bryophytes			1-
6750	Sphagnum fuscum (Schimp.) H.Klinggr.		Bryophytes			1-
6763	Sphagnum majus (Russow) C.E.O.Jensen		Bryophytes			1-
433956	Sphagnum pylaesii Brid.	Sphaigne dePylaie	Bryophytes		Sphaignes	3
434203	Hennediella heimii (Hedw.) R.H.Zander		Bryophytes			1+
434378	Campyliadelphus elodes (Lindb.) Kanda		Bryophytes			1-
1820	Argyroneta aquatica (Clerck, 1758)		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
1885	Dolomedes plantarius (Clerck, 1758)		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
1944	Trochosa spinipalpis (F.O. P.-Cambridge, 1895)		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
2108	Icius subinermis Simon, 1937		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
233873	Arctosa fulvolineata (Lucas, 1846)		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
233879	Pardosa bifasciata (C. L. Koch, 1834)		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
233892	Pirata uliginosus (Thorell, 1856)		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
234095	Enoplognatha mordax (Thorell, 1875)		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
303987	Pardosa oreophila Simon, 1937		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
304428	Neon valentulus Falconer, 1912		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
459650	Trebacosa europea Szinetàr, 2007		Arthropodes	Arachnides	Araignées	1-
8256	Troglorites ochsi Fagniez, 1921		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
8268	Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	Proserpine	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
8451	Carabus variolosus Fabricius, 1787		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+
8511	Nebria fareyniei Fairmaire, 1858		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
8717	Anillus hypogaeus Aubé, 1861		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
9084	Pterostichus devillei Puel, 1924		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
9562	Graphoderus bilineatus (de Geer, 1774)	Graphodère à deux lignes	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+
9569	Dytiscus latissimus Linnaeus, 1758	Grand dytique	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
10979	Osmoderma eremita (Scopoli, 1763)	Barbot, Pique-prune	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+
12336	Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758	Grand Capricorne	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	2+
12348	Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	2+
53248	Pyrgus cirsii (Rambur, 1839)	Hespérie des cirses	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
53481	Erebia sudetica Staudinger, 1861	Moiré des sudètes	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	2-
53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Bacchante	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
53621	Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)	Fadet des laîches, Œdipe	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
53631	Coenonympha tullia (Muller, 1764)	Fadet des tourbières	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
53651	Coenonympha hero (Linnaeus, 1761)	Mélibée	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
53856	Euphydryas maturna (Linnaeus, 1758)	Damier du frêne	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Damier de la succise	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
53874	Euphydryas desfontainii (Godart, 1819)	Damier des knauties	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
53926	Boloria aquilonaris (Stichel, 1908)	Nacré de la Canneberge	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
53976	Lycaena helle (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cuivré de la Bistorte	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
53979	Lycaena dispar (Haworth, 1802)	Cuivré des marais	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3
54400	Colias palaeno (Linnaeus, 1761)	Solitaire	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
54472	Papilio alexanor Esper, 1800	Alexanor	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3
54496	Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Apollon	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
54499	Parnassius phoebus (Fabricius, 1793)	Petit Apollon	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3
54502	Parnassius mnemosyne (Linnaeus, 1758)	Semi-Apollon	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
54762	Eriogaster catax (Linnaeus, 1758)	Laineuse du Prunellier	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
54837	Proserpinus proserpina (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Epilobe	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3
54849	Hyles hippophaes (Esper, 1789)	Sphinx de l'Argousier	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	3
65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Arthropodes	Insectes	Odonates	1-
65139	Coenagrion ornatum (Selys, 1850)		Arthropodes	Insectes	Odonates	1+
65236	Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)	Gomphe à pattes jaunes	Arthropodes	Insectes	Odonates	1+
65356	Leucorrhinia pectoralis (Charpentier, 1825)	Leucorrhine à gros thorax	Arthropodes	Insectes	Odonates	1-
65361	Leucorrhinia caudalis (Charpentier, 1840)	Leucorrhine à large queue	Arthropodes	Insectes	Odonates	1+
65366	Leucorrhinia albifrons (Burmeister, 1839)	Leucorrhine à front blanc	Arthropodes	Insectes	Odonates	1+
65384	Macromia splendens (Pictet, 1834)	Cordulie splendide	Arthropodes	Insectes	Odonates	1-

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
65657	Ephippiger provincialis (Yersin, 1854)		Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-
65766	Antaxius chopardi Morales Agacino, 1936		Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-
65767	Antaxius sorrezensis (Marquet, 1877)		Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-
66051	Prionotropis hystrix azami Uvarov, 1923	Criquet hérisson	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-
66052	Prionotropis rhodanica Uvarov, 1923	Criquet rhodanien	Arthropodes	Insectes	Orthoptères	3
159441	Limoniscus violaceus (P. W. J. Müller, 1821)	Taupin violacé	Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
159446	Actias isabellae (Graells, 1849)	Isabelle de France, Papillon vitrail	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
199950	Pterolepis poneli (Harz & Voisin, 1987)		Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-
199953	Pterolepis bonfilsi (Galvagni, 1976)		Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-
200622	Trox cribrum clathratus Reiche, 1861		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
219788	Glaucopsyche arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1+
219789	Glaucopsyche telelus (Bergsträsser, 1779)	Azuré de la sanguisorbe	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
219790	Glaucopsyche nausithous (Bergsträsser, 1779)	Azuré des paluds	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
219791	Glaucopsyche alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Protée ou Azuré des mouillères	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
219792	Glaucopsyche rebeli (Hirschke, 1904)	Azuré de la croisette	Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
219814	Boloria eunomia (Esper, 1799)		Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
220551	Antaxius bouveri Chopard, 1923		Arthropodes	Insectes	Orthoptères	1-
222052	Stephanopachys linearis (Kugelann, 1792)		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	3
222054	Stephanopachys substriatus (Paykull, 1800)		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
222814	Scotodipnus fagniezi Jeannel, 1937		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
222951	Rhysodes sulcatus (Fabricius, 1787)		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+
223181	Brachyta borni (Gangibauer, 1903)		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1+
223408	Deronectes lareynii (Fairmaire, 1858)		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
223469	Agabus cephalotes Reiche, 1861		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
223990	Phryganophilus ruficollis (Fabricius, 1798)		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
249062	Rhyparioides metelkana (Lederer, 1861)		Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
250837	Acmaeoderella cyanipennis perroti (Schaefer, 1949)		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
251023	Percus strictus lavezzianus Jeannel, 1942		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
251369	Carabus cratratus arelatensis Vacher de Lapouge, 1903		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
251385	Carabus alysidotus stagnalisaequalis Vacher de Lapouge, 1916		Arthropodes	Insectes	Coléoptères	1-
416963	Gortyna borelii (Freyer, 1839)		Arthropodes	Insectes	lépidoptères	1-
18419	Palaemonetes varians (Leach, 1814)		Arthropodes		Crustacés Décapodes	1-
18432	Astacus astacus (Linnaeus, 1758)	Ecrevisse à pattes rouges, Ecrevisse à pieds rouges	Arthropodes		Crustacés Décapodes	1+
18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Ecrevisse à pieds blancs	Arthropodes		Crustacés Décapodes	1+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
159447	Austropotamobius torrentium (Schrank, 1803)	Ecrevisse des torrents	Arthropodes		Crustacés Décapodes	1+
237167	Oritoniscus rousseti Dalens, 1998		Arthropodes		Isopodes	1-
82	Salamandra atra Laurenti, 1768	Salamandre noire	Chordés	Amphibiens		3
89	Salamandra lanzai Nascetti, Andreone, Capula & Bullini, 1988	Salamandre de Lanza	Chordés	Amphibiens		3
212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Sonneur à ventre jaune	Chordés	Amphibiens		1+
223	Discoglossus montalentii Lanza, Nascetti, Capula & Bullini, 1984	Discoglosse Corse	Chordés	Amphibiens		2+
229	Discoglossus sardus Tschudi, 1837	Discoglosse sarde	Chordés	Amphibiens		3
235	Pelobates cultripes (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède	Chordés	Amphibiens		1+
240	Pelobates fuscus (Laurenti, 1768)	Pélobate brun	Chordés	Amphibiens		3
275	Bufo viridis Laurenti, 1768	Crapaud vert	Chordés	Amphibiens		2+
299	Rana arvalis Nilsson, 1842	Grenouille des champs	Chordés	Amphibiens		1-
79251	Speleomantes strinatii (Aellen, 1958)	Spélerpès de Strinati	Chordés	Amphibiens		1+
79266	Rana pyrenaica Serra-Cobo, 1993	Grenouille des Pyrénées	Chordés	Amphibiens		1+
444427	Calotriton asper (Dugès, 1852)	Calotriton des Pyrénées	Chordés	Amphibiens		2+
444441	Pelophylax lessonae (Camerano, 1882)	Grenouille de Lessona	Chordés	Amphibiens		1-
60243	Galemys pyrenaicus (E. Geoffroy, 1811)	Desman des Pyrénées	Chordés	Mammifères		2+
60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Chordés	Mammifères		2+
60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	Chordés	Mammifères		2+
60330	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	Rhinolophe euryale	Chordés	Mammifères		1+
60337	Rhinolophus mehelyi Matschie, 1901	Rhinolophe de Mehely	Chordés	Mammifères		1-
60427	Myotis blythii (Tomes, 1857)	Petit Murin	Chordés	Mammifères		2+
60439	Myotis capaccinii (Bonaparte, 1837)	Murin de Capaccini, Vespertilion de Capaccini	Chordés	Mammifères		2+
60612	Lynx lynx (Linnaeus, 1758)	Lynx boréal	Chordés	Mammifères		3
60630	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre	Chordés	Mammifères		2+
60704	Mustela lutreola (Linnaeus, 1761)	Vison d'Europe, Vison	Chordés	Mammifères		2+
60776	Halichoerus grypus (Fabricius, 1791)	Phoque gris	Chordés	Mammifères		1+
60811	Phoca vitulina Linnaeus, 1758	Phoque veau-marin, Phoque veau marin	Chordés	Mammifères		2+
60826	Ursus arctos Linnaeus, 1758	Ours brun, Ours	Chordés	Mammifères		1+
61143	Marmota marmota (Linnaeus, 1758)	Marmotte des Alpes, Marmotte	Chordés	Mammifères		3
61212	Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Chordés	Mammifères		1+
61258	Arvicola sapidus Miller, 1908	Campagnol amphibie	Chordés	Mammifères		1+
61260	Arvicola terrestris (Linnaeus, 1758)	Campagnol terrestre	Chordés	Mammifères		1-
61458	Cricetus cricetus (Linnaeus, 1758)	Grand hamster, Hamster commun	Chordés	Mammifères		1+
61699	Lepus timidus Linnaeus, 1758	Lièvre variable	Chordés	Mammifères		3

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
79298	Myotis punicus Felten, 1977	Murin du Maghreb	Chordés	Mammifères		2+
79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Chordés	Mammifères		1+
79305	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Chordés	Mammifères		1+
1009	Calonectris diomedea (Scopoli, 1769)	Puffin cendré	Chordés	Oiseaux		3
1027	Puffinus puffinus (Brünnich, 1764)	Puffin des Anglais	Chordés	Oiseaux		3
1031	Puffinus yelkouan (Acerbi, 1827)	Puffin yelkouan	Chordés	Oiseaux		3
1958	Anas crecca Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	Chordés	Oiseaux		1+
1975	Anas querquedula Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	Chordés	Oiseaux		1-
2419	Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)	Pétrel tempête, Océanite tempête	Chordés	Oiseaux		3
2452	Phalacrocorax aristotelis desmarestii (Payraudeau, 1826)	Cormoran de Desmarest	Chordés	Oiseaux		3
2473	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	Chordés	Oiseaux		3
2477	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Butor blongios, Blongios nain	Chordés	Oiseaux		1-
2481	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris	Chordés	Oiseaux		1-
2486	Ardeola ralloides (Scopoli, 1769)	Héron crabier, Crabier chevelu	Chordés	Oiseaux		1-
2508	Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Chordés	Oiseaux		1-
2514	Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire	Chordés	Oiseaux		1+
2522	Plegadis falcinellus (Linnaeus, 1766)	Ibis falcinelle	Chordés	Oiseaux		3
2530	Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	Spatule blanche	Chordés	Oiseaux		2+
2534	Philomachus pugnax (Linnaeus, 1758)	Chevalier combattant, Combattant varié	Chordés	Oiseaux		1-
2543	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	Chordés	Oiseaux		1+
2563	Limosa limosa (Linnaeus, 1758)	Barge à queue noire	Chordés	Oiseaux		2+
2568	Limosa lapponica (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	Chordés	Oiseaux		2+
2576	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	Chordés	Oiseaux		1+
2645	Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Chordés	Oiseaux		2+
2651	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	Chordés	Oiseaux		1+
2655	Hieraaetus fasciatus (Vieillot, 1822)	Aigle de Bonelli	Chordés	Oiseaux		3
2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	Chordés	Oiseaux		1-
2666	Falco naumanni Fleischer, 1818	Faucon crécerellette	Chordés	Oiseaux		3
2676	Falco columbarius Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	Chordés	Oiseaux		1+
2720	Anser fabalis (Latham, 1787)	Oie des moissons	Chordés	Oiseaux		1-
2734	Anser albifrons (Scopoli, 1769)	Oie rieuse	Chordés	Oiseaux		2+
2741	Anser anser (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	Chordés	Oiseaux		2+
2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Chordés	Oiseaux		1+
2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	Chordés	Oiseaux		2+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
2852	Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)	Gypaète barbu	Chordés	Oiseaux		2+
2856	Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Chordés	Oiseaux		2+
2873	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Chordés	Oiseaux		1-
2878	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	Chordés	Oiseaux		2+
2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	Busard Saint-Martin	Chordés	Oiseaux		1+
2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Chordés	Oiseaux		1+
2894	Accipiter gentilis arrigonii (Kleinschmidt, 1903)	Autour des palombes (ssp. de Corse)	Chordés	Oiseaux		2+
2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Chordés	Oiseaux		1-
2954	Lagopus mutus helveticus (Thienemann, 1829)	Lagopède des Alpes	Chordés	Oiseaux		3
2957	Lagopus mutus pyrenaicus Hartret, 1921	Lagopède des Pyrénées	Chordés	Oiseaux		2+
2960	Tetrao tetrix Linnaeus, 1758	Tétras lyre	Chordés	Oiseaux		1+
2964	Tetrao urogallus Linnaeus, 1758	Grand Tétras	Chordés	Oiseaux		1+
2971	Alectoris graeca (Meisner, 1804)	Perdrix bartavelle	Chordés	Oiseaux		3
2992	Perdix perdix hispaniensis Reichenow, 1892	Perdrix grise de montagne	Chordés	Oiseaux		2+
3039	Porzana porzana (Linnaeus, 1766)	Marouette ponctuée	Chordés	Oiseaux		1-
3042	Porzana parva (Scopoli, 1769)	Marouette poussin	Chordés	Oiseaux		1-
3053	Crex crex (Linnaeus, 1758)	Râle des genêts	Chordés	Oiseaux		2+
3076	Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	Chordés	Oiseaux		2+
3112	Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	Chordés	Oiseaux		3
3116	Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758	Avocette élégante	Chordés	Oiseaux		3
3120	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Chordés	Oiseaux		1+
3129	Glareola pratincola (Linnaeus, 1766)	Glaréole à collier	Chordés	Oiseaux		3
3142	Charadrius alexandrinus Linnaeus, 1758	Gravelot à collier interrompu, Gravelot de Kent	Chordés	Oiseaux		2+
3285	Larus genei Brême, 1840	Goéland railleur	Chordés	Oiseaux		2+
3287	Larus audouinii Payraudeau, 1826	Goéland d'Audouin	Chordés	Oiseaux		3
3318	Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle	Chordés	Oiseaux		1-
3334	Sterna nilotica Gmelin, 1789	Sterne hansel	Chordés	Oiseaux		2+
3342	Sterna sandvicensis Latham, 1787	Sterne caugek	Chordés	Oiseaux		3
3343	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Chordés	Oiseaux		3
3350	Sterna albifrons Pallas, 1764	Sterne naine	Chordés	Oiseaux		1+
3364	Sterna dougallii Montagu, 1813	Sterne de Dougall	Chordés	Oiseaux		3
3367	Chlidonias hybridus (Pallas, 1811)	Guifette moustac	Chordés	Oiseaux		1-
3371	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	Chordés	Oiseaux		3
3379	Uria aalge (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troïl	Chordés	Oiseaux		2+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
3388	Alca torda Linnaeus, 1758	Petit pingouin, Pingouin torda	Chordés	Oiseaux		2+
3402	Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	Macareux moine	Chordés	Oiseaux		2+
3408	Pterocles alchata (Linnaeus, 1758)	Ganga cata	Chordés	Oiseaux		3
3420	Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	Chordés	Oiseaux		1+
3493	Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Chordés	Oiseaux		2+
3507	Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)	Chouette chevechette, Chevechette d'Europe	Chordés	Oiseaux		1+
3533	Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)	Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm	Chordés	Oiseaux		1+
3586	Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Chordés	Oiseaux		2+
3601	Picus canus Gmelin, 1788	Pic cendré	Chordés	Oiseaux		1+
3619	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	Chordés	Oiseaux		1+
3625	Dendrocopos leucotos (Bechstein, 1803)	Pic à dos blanc	Chordés	Oiseaux		2+
3638	Picoides tridactylus (Linnaeus, 1758)	Pic tridactyle	Chordés	Oiseaux		2+
3644	Melanocorypha calandra (Linnaeus, 1766)	Alouette calandre	Chordés	Oiseaux		1-
3661	Galerida theklae (C. L. Brehm, 1858)	Cochevis de Thékla	Chordés	Oiseaux		2+
3772	Sitta whiteheadi Sharpe, 1884	Sittelle corse	Chordés	Oiseaux		2+
3811	Lanius minor Gmelin, 1788	Pie-grièche à poitrine rose	Chordés	Oiseaux		2+
3814	Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise	Chordés	Oiseaux		1-
4172	Locustella luscinioides (Savi, 1824)	Locustelle luscinioïde	Chordés	Oiseaux		1-
4180	Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	Chordés	Oiseaux		2+
4184	Acrocephalus paludicola (Vieillot, 1817)	Phragmite aquatique	Chordés	Oiseaux		2+
4219	Sylvia sarda Temminck, 1820	Fauvette sarde	Chordés	Oiseaux		2+
4221	Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Chordés	Oiseaux		1+
4227	Sylvia conspicillata Temminck, 1820	Fauvette à lunettes	Chordés	Oiseaux		1+
4327	Ficedula albicollis (Temminck, 1815)	Gobemouche à collier	Chordés	Oiseaux		1-
4488	Pyrrhocorax pyrrhocorax (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Chordés	Oiseaux		2+
4665	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Chordés	Oiseaux		2+
199294	Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Chordés	Oiseaux		2+
199335	Phoenicopterus roseus Pallas, 1811	Flamant rose	Chordés	Oiseaux		3
199409	Lanius meridionalis Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Chordés	Oiseaux		2+
66775	Acipenser sturio Linnaeus, 1758	Esturgeon européen, Esturgeon de l'Europe Occidentale	Chordés	Poissons		3
66832	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Anguille	Chordés	Poissons		1+
66967	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	Alose vraie, Grande Alose	Chordés	Poissons		1+
66996	Alosa fallax (Lacepède, 1803)	Alose feinte	Chordés	Poissons		1+
67179	Barbus meridionalis Risso, 1827	Barbeau truité, Barbeau méridional	Chordés	Poissons		3

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
67239	Chondrostoma toxostoma (Vallot, 1837)	Toxostome, Sofie	Chordés	Poissons		1+
67335	Telestes souffia (Risso, 1827)	Blageon	Chordés	Poissons		1+
67420	Rhodeus amarus (Bloch, 1782)		Chordés	Poissons		1+
67506	Cobitis taenia Linnaeus, 1758	Loche de rivière, Loche épineuse	Chordés	Poissons		1+
67534	Misgurnus fossilis (Linnaeus, 1758)	Loche d'étang	Chordés	Poissons		2+
67606	Esox lucius Linnaeus, 1758	Brochet	Chordés	Poissons		1+
67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)	Ombre commun	Chordés	Poissons		1+
67765	Salmo salar Linnaeus, 1758	Saumon atlantique	Chordés	Poissons		2+
67782	Salmo trutta macrostigma (Duméril, 1855)	Truite à grosses taches	Chordés	Poissons		2+
68336	Lota lota (Linnaeus, 1758)	Lote	Chordés	Poissons		1+
68802	Aphanius fasciatus (Valenciennes, 1821)	Aphanius de Corse	Chordés	Poissons		3
69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758	Chabot, Chabot commun	Chordés	Poissons		2+
69378	Zingel asper (Linnaeus, 1758)	Apron du Rhône	Chordés	Poissons		1+
70014	Salaria fluviatilis (Asso, 1801)	Blennie fluviatile	Chordés	Poissons		1+
159453	Cottus petiti Bacescu & Bacescu-Mester, 1964	Chabot du Lez	Chordés	Poissons		1+
388244	Gobio alverniae Kottelat & Persat, 2005		Chordés	Poissons		1-
388245	Gobio occitaniae Kottelat & Persat, 2005		Chordés	Poissons		1-
416656	Cottus duranii Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005		Chordés	Poissons		1-
416657	Cottus rondeleti Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005		Chordés	Poissons		1-
443293	Phoxinus septimaniae Kottelat, 2007	Vairon du Languedoc	Chordés	Poissons		1-
77381	Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe	Chordés	Reptiles		3
77412	Mauremys leprosa (Schweigger, 1812)	Emyde lépreuse	Chordés	Reptiles		1+
77433	Testudo hermanni Gmelin, 1789	Tortue d'Hermann	Chordés	Reptiles		2+
77600	Lacerta agilis Linnaeus, 1758	Lézard des souches	Chordés	Reptiles		1+
77839	Psammodromus hispanicus Fitzinger, 1826	Psammodrome d'Edwards	Chordés	Reptiles		2+
78160	Vipera seoanei Lataste, 1879	Vipère de Seoane	Chordés	Reptiles		2+
78164	Vipera ursinii (Bonaparte, 1835)	Vipère d'Orsini	Chordés	Reptiles		1+
79271	Euleptes europaea (Gene, 1838)	Phyllodactyle d'Europe	Chordés	Reptiles		2+
79273	Timon lepidus (Daudin, 1802)	Lézard ocellé	Chordés	Reptiles		1+
79283	Iberolacerta aranica (Arribas, 1993)	Lézard du val d'Aran	Chordés	Reptiles		1+
79284	Iberolacerta aurelioi (Arribas, 1994)	Lézard d'aurelio	Chordés	Reptiles		1+
79285	Iberolacerta bonnali (Lantz, 1927)	Lézard de Bonnal	Chordés	Reptiles		2+
61733	Cryptazeca monodonta (de Folin & Bérillon, 1877)		Mollusques	Gastéropodes		1+
61752	Truncatellina arcyensis Klemm, 1943		Mollusques	Gastéropodes		2+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
62140	Belgrandia gibba (Draparnaud, 1805)		Mollusques	Gastéropodes		6
62141	Belgrandia marginata (Michaud, 1831)		Mollusques	Gastéropodes		7
62143	Plagigeyeria deformata (Nicolas, 1891)		Mollusques	Gastéropodes		7
62160	Bythinella carinulata (Drouët, 1867)		Mollusques	Gastéropodes		7
62170	Moitessieria juvenisanguis Boeters & E. Gittenberger, 1980		Mollusques	Gastéropodes		7
64098	Anisus vorticulus (Troschel, 1834)		Mollusques	Gastéropodes		6
64106	Gyraulus laevis (Alder, 1838)		Mollusques	Gastéropodes		6
64140	Vertigo angustior Jeffreys, 1830		Mollusques	Gastéropodes		1+
64141	Vertigo moulinsiana (Dupuy, 1849)		Mollusques	Gastéropodes		1+
64158	Cochlicopa nitens (M. Von Gallenstein, 1848)		Mollusques	Gastéropodes		6
64435	Margaritifera margaritifera (Linnaeus, 1758)	Moule perlière, Mulette	Mollusques	Gastéropodes		7
64443	Unio crassus Philipsson, 1788		Mollusques	Gastéropodes		6
64648	Sphaerium solidum (Normand, 1844)		Mollusques	Gastéropodes		6
162690	Cochlostoma nouleti (Dupuy, 1851)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162694	Cochlostoma simrothi (Caziot, 1908)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162696	Cochlostoma subalpinum (Pini, 1884)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162704	Platyla folliana (G. Nevill, 1879)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162705	Renea moutonii moutonii (Dupuy, 1849)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162706	Renea moutonii singularis (Pollonera, 1905)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162707	Renea paillona Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989		Mollusques	Gastéropodes		1+
162708	Renea gormonti Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989		Mollusques	Gastéropodes		1+
162710	Renea bourguignatiana G. Nevill, 1880		Mollusques	Gastéropodes		1+
162720	Moitessieria lescherae Boeters, 1981		Mollusques	Gastéropodes		6
162726	Moitessieria massoti Bourguignat, 1863		Mollusques	Gastéropodes		7
162728	Moitessieria fontsaintei Bertrand, 2001		Mollusques	Gastéropodes		7
162729	Moitessieria locardi Coutagne, 1883		Mollusques	Gastéropodes		7
162730	Henrigirardia wienini (Girardi, 2001)		Mollusques	Gastéropodes		7
162732	Moitessieria heideae Boeters & Falkner, 2003		Mollusques	Gastéropodes		7
162737	Spiralix vitrea (Draparnaud, 1801)		Mollusques	Gastéropodes		6
162739	Spiralix hofmanni Boeters & Falkner, 2003		Mollusques	Gastéropodes		6
162740	Spiralix corsica (Bernasconi, 1994)		Mollusques	Gastéropodes		6
162742	Paladilhia umbilicata (Locard, 1902)		Mollusques	Gastéropodes		7
162743	Paladilhia conica Paladilhe, 1867		Mollusques	Gastéropodes		6
162771	Heleobia scamandri (Boeters, Monod & Vala, 1977)		Mollusques	Gastéropodes		7

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
162775	Palacanthilhiopsis vervierii Bernasconi, 1988		Mollusques	Gastéropodes		7
162777	Belgrandiella saxatilis (Reyniés, 1844)		Mollusques	Gastéropodes		7
162778	Belgrandiella dunalina (Moquin-Tandon, 1856)		Mollusques	Gastéropodes		7
162797	Bythiospeum articense Bernasconi, 1985		Mollusques	Gastéropodes		7
162800	Bythiospeum klemmi (Boeters, 1969)		Mollusques	Gastéropodes		7
162801	Belgrandia conoidea (Reyniés, 1844)		Mollusques	Gastéropodes		6
162804	Belgrandia gibberula Paladilhe, 1869		Mollusques	Gastéropodes		7
162805	Belgrandia moitessieri (Bourguignat, 1866)		Mollusques	Gastéropodes		6
162806	Belgrandia cazioti (Westerlund, 1890)		Mollusques	Gastéropodes		6
162815	Alzoniella pyrenaica (Boeters, 1983)		Mollusques	Gastéropodes		6
162817	Alzoniella elliptica (Paladilhe, 1874)		Mollusques	Gastéropodes		6
162827	Avenionia berenguieri (Bourguignat, 1882)		Mollusques	Gastéropodes		7
162836	Bythinella vesontiana Bernasconi, 1989		Mollusques	Gastéropodes		6
162839	Bythinella turriculata (Paladilhe, 1869)		Mollusques	Gastéropodes		7
162844	Bythinella darrieuxii (de Folin & Bérillon, 1877)		Mollusques	Gastéropodes		7
162845	Bythinella pyrenaica (Bourguignat, 1861)		Mollusques	Gastéropodes		7
162846	Bythinella simoniana (Moquin-Tandon, 1856)		Mollusques	Gastéropodes		7
162847	Bythinella utriculus (Paladhile, 1874)		Mollusques	Gastéropodes		7
162848	Bythinella ginolensis Fagot, 1881		Mollusques	Gastéropodes		7
162849	Bythinella rubiginosa (Boubée, 1833)		Mollusques	Gastéropodes		7
162850	Bythinella rufescens (Küster, 1852)		Mollusques	Gastéropodes		6
162851	Bythinella bertrandi Bernasconi, 2000		Mollusques	Gastéropodes		7
162852	Bythinella troyana Bernasconi, 2000		Mollusques	Gastéropodes		7
162859	Bythinella parvula Locard, 1893		Mollusques	Gastéropodes		7
162860	Bythinella padiraci Locard, 1903		Mollusques	Gastéropodes		6
162863	Bythinella eurystoma (Paladhile, 1870)		Mollusques	Gastéropodes		6
162864	Bythinella cebennensis (Dupuy, 1851)		Mollusques	Gastéropodes		7
162865	Bythinella eutrepha (Paladilhe, 1867)		Mollusques	Gastéropodes		6
162869	Bythinella bouloti Girardi, Bichain & Wienin, 2002		Mollusques	Gastéropodes		7
162870	Bythinella galerae Girardi, Bichain & Wienin, 2002		Mollusques	Gastéropodes		7
162879	Valvata macrostoma Mörch, 1864		Mollusques	Gastéropodes		6
162891	Myxas glutinosa (O.F. Müller, 1774)		Mollusques	Gastéropodes		6
162937	Quickella arenaria (Potiez & Michaud, 1835)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162944	Hypnophila remyi (C. Boettger, 1949)		Mollusques	Gastéropodes		1+

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
162954	Argna ferrari blanci (Bourguignat, 1874)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162956	Argna bourguignatiana (G. Nevill, 1880)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162977	Granaria stabilei anceyi (Fagot, 1881)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162981	Solatopupa psarolena (Bourguignat, 1858)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162983	Solatopupa guidoni guidoni (Caziot, 1904)		Mollusques	Gastéropodes		2+
162985	Abida secale boileausiana (Küster, 1845)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162986	Abida secale saxicola (Moquin-Tandon, 1843)		Mollusques	Gastéropodes		1+
162988	Abida secale ateni E. Gittenberger, 1973		Mollusques	Gastéropodes		1+
162991	Abida occidentalis (Fagot, 1888)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163006	Chondrina falkneri E. Gittenberger, 2002		Mollusques	Gastéropodes		1+
163032	Neniatlanta pauli (J. Mabille, 1865)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163033	Bofilliella subarcuata (Bofill, 1897)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163060	Clausilia rugosa andusiensis Coutagne, 1886		Mollusques	Gastéropodes		1+
163061	Clausilia rugosa lamalouensis A. Letourneux, 1877		Mollusques	Gastéropodes		1+
163086	Cryptazeca subcylindrica de Folin & Bérillon, 1877		Mollusques	Gastéropodes		1+
163106	Vitrea pseudotrolli L. Pinter, 1983		Mollusques	Gastéropodes		1+
163131	Oxychilus colliourensis (Locard, 1894)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163213	Deroceras chevallieri van Regteren Altena, 1973		Mollusques	Gastéropodes		7
163216	Deroceras adolphi Wiktor, 1998		Mollusques	Gastéropodes		6
163244	Norelona pyrenaica (Draparnaud, 1805)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163248	Trissexodon constrictus (Boubée 1836)		Mollusques	Gastéropodes		6
163275	Montserratina becasis (Rambur, 1868)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163328	Urticicola isaricus ventouxianus (Forcart, 1946)		Mollusques	Gastéropodes		3
163346	Arianta arbustorum repellini (Reeve, 1852)		Mollusques	Gastéropodes		1-

CODE_NOM_MNHN_TAXREF	LB_NOM_AUTEUR	NOM_VERNACULAIRE	PHYLUM_VERNACULAIRE	CLASSE_VERNACULAIRE	ORDRE_VERN	PRIORITE
163356	Chilostoma crombezi (Locard, 1882)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163360	Chilostoma millieri (Bourguignat, 1880)		Mollusques	Gastéropodes		3
163361	Chilostoma cingulatum cingulatum (S. Studer, 1820)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163371	Macularia niciensis dupuyi (Westerlund, 1876)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163372	Macularia niciensis guebhardi (Caziot, 1903)		Mollusques	Gastéropodes		1+
163375	Tacheocampylaea raspailii (Payraudeau, 1827)	Escargot de Raspail	Mollusques	Gastéropodes		2+
163394	Tyrrhenaria ceratina (Shuttleworth, 1843)	Escargot de Corse, Hélix de Corse	Mollusques	Gastéropodes		3
163461	Elona quimperiana (Blainville, 1821)	Escargot de Quimper	Mollusques	Gastéropodes		3
199889	Pseudunio auricularius (Spengler, 1793)		Mollusques	Gastéropodes		7
199903	Urticicola mounierensis (Caziot, 1909)		Mollusques	Gastéropodes		3
200168	Paladilhia jamblussensis Bertrand, 2004		Mollusques	Gastéropodes		7
200169	Paladilhia rosellioi Girardi, 2004		Mollusques	Gastéropodes		7
200203	Macrogastra mellae (Stabile, 1864)		Mollusques	Gastéropodes		1+
200231	Belgrandia bigorrensis Paladilhe, 1869		Mollusques	Gastéropodes		6
200249	Heraultiella exilis (Paladilhe, 1867)		Mollusques	Gastéropodes		7
458700	Acicula douctouyrensis (Bertrand, 2004)		Mollusques	Gastéropodes		1+

ANNEXE 3 : liste de travail habitats « SCAP » par type de priorité

Nom habitat	code Corine biotopes	code UE	priorités
Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine		1110	2-
Estuaires*		1130	1-
Replats boueux ou sables exondés à marée basse		1140	1-
Lagunes côtières*		1150	2-
Grandes criques et baies peu profondes		1160	1-
Récifs		1170	1-
Végétation annuelle des laissés de mer		1210	2-
Végétation vivace des rivages de galets		1220	2-
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques		1230	2-
Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. endémiques		1240	2-
Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses		1310	1-
Prés à Spartina (Spartinion maritimae)		1320	2-
Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)		1330	2-
Prés salés intérieurs*		1340	2-
Prés salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)		1410	2-
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornietea fruticosi*)		1420	1-
Fourrés halo-nitrophiles (*Pegano-Salsoletea*)		1430	1-
Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia)*		1510	2-
Dunes mobiles embryonnaires		2110	2-
Dunes mobiles du cordon littotal à Ammophila arenaria (dunes blanches)		2120	2-
Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*		2130	2-
Dunes fixées décalcifiées atlantiques (Calluno-Ulicetea)*		2150	2-
Dunes à *Hippophaë rhamnoides*		2160	2-
Dunes à *Salix repens* subsp. *argentea* (*Salicion arenariae*)		2170	2-
Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale		2180	2-
Dépressions humides intradunales		2190	2-
Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae*		2210	2-
Dunes avec pelouses des *Malcolmietalia*		2230	2-
Dunes avec pelouses des *Brachypodietalia* et des plantes annuelles		2240	1-
Dunes littorales à *Juniperus* spp.*		2250	2-
Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia		2260	2-
Dunes avec forêts à Pinus pinea et/ou Pinus pinaster*		2270	2-
Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*		2330	1-
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)		3110	1-
Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoetes spp.		3120	1-
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto Nanojuncetea		3130	2-
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.		3140	1-

Nom habitat	code Corine biotopes	code UE	priorités
Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*		3150	2-
Lacs et mares dystrophes naturels		3160	1-
Mares temporaires méditerranéennes*		3170	2-
Rivères alpines avec végétation ripicole herbacée		3220	1-
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Myricaria germanica*		3230	1-
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Salix elaeagnos*		3240	1-
Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum*		3250	1-
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*		3260	2-
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.		3270	1-
Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba*		3280	1-
Rivières intermittentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion*		3290	1-
Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*		4010	1-
Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix**		4020	2-
Landes sèches européennes		4030	2-
Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans**		4040	2-
Landes alpines et boréales		4060	1-
Fourrés de *Salix* spp. Subarctiques		4080	1-
Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux		4090	2-
Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires		5130	1-
Formations basses d'euphorbes près des falaises		5320	2-
Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques		5330	2-
Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets de falaise (*Astragalo-Plantaginetum subulatae*)		5410	2-
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alysso-Sedion albi**		6110	2-
Pelouses calcaires de sables xériques*		6120	1-
Pelouses calaminaires des *Violetalia calaminariae*		6130	1-
Combes à neige	36.1		1-
Pelouses calcaires alpines et subalpines		6170	2-
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (* sites d'orchidées remarquables)*		6210	2-
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea**		6220	1-
Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*		6230	1-
Pelouses steppiques sub-pannoniques*		6240	2-
Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)		6410	2-
Prairies humides à Juncus squarrosus	37.32		1-
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*		6420	1-
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		6430	2-
Prairies inondables	37.21		1-
Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii*		6440	1-

Nom habitat	code Corine biotopes	code UE	priorités
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis* , *Sanguisorba officinalis*)		6510	2-
Prairies de fauche de montagne		6520	1-
Tourbières hautes actives*		7110	1-
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle		7120	1-
Tourbières de couverture (* pour les tourbières actives)*		7130	2-
Tourbières de transition et tremblantes		7140	1-
Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*		7150	1-
Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae**		7210	1-
suintements des eaux froides et acides des hautes montagnes	54.11		1-
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)*		7220	1-
Tourbières basses alcalines		7230	1-
Formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris-atrofuscae**		7240	1-
Bas-marais acides	54.4		1-
Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes		8150	1-
Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard*		8160	1-
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		8210	1-
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		8220	1-
Roches siliceuses avec végétation pionnières du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion		8230	1-
Falaises humides à fougères et mousses	62.51		1-
Grottes non exploitées par le tourisme		8310	1-
Glaciers permanents		8340	1-
Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*		9110	1-
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)		9120	2-
Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*		9130	1-
Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion*		9150	2-
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*		9160	2-
Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum*		9170	2-
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion**		9180	1-
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*		9190	1-
Tourbières boisées*		91D0	1-
Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion* , *Alnion incanae* , *Salicion albae*)*		91E0	2-
Forêts mixtes à *Quercus robur* , *Ulmus laevis* , *Ulmus minor* , *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* , riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*)		91F0	1-
Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*		9230	1-
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7		1-
Forêts de *Castana sativa*		9260	2-
Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*		92A0	2-
Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea* et *Securinegion tinctoriae*)		92D0	2-
Forêts à *Olea* et *Ceratonia*		9320	2-
Forêts à *Quercus suber*		9330	1-
Forêts alpines à *Larix decidua* et/ou *Pinus cembra*		9420	2-
Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*		9430	1-
Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques*		9530	1-
Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques		9540	1-
Forêts endémiques à *Juniperus* spp.*		9560	2-
Bois méditerranéens à *Taxus* baccata*		9580	2-

*: habitats prioritaires

ANNEXE 4 : mode opératoire et masque de saisie transmis aux réseaux d'aires protégées

- **Mode opératoire : Remontée de données pour le diagnostic du patrimoine naturel de l'ensemble des aires protégées**

Date : 29 juin 2009
Version : 3

Objet de la remontée de données :

Dans le cadre du diagnostic patrimonial du réseau des aires protégées à l'échelle nationale, la liste d'espèces et d'habitats élaborée par le MNHN, et pour laquelle des informations sont demandées, comprend :

- 119 habitats
- 166 espèces de vertébrés, 195 espèces d'invertébrés et 174 espèces floristiques

L'analyse des données demandées permettra de définir le niveau de présence ou d'absence et le degré de représentativité de chaque espèce et habitat, au sein des différents types d'espaces protégés et de porter un diagnostic le plus précis possible sur l'état du réseau actuel d'aires protégées et de ses lacunes.

Afin de répondre aux différentes informations qui suivent, **un tableau Excel par site est à compléter pour chacun des habitats et espèces listés. Ce tableau est à télécharger sur le site de l'INPN à l'adresse suivante :**
http://inpn.mnhn.fr/docs/tableau_diagnostic_patrimoine_naturel.xls

Pour chacune des espèces listées, il y a un lien INPN qui vous permettra d'accéder à plusieurs informations (taxonomie, protection, données actuelles…).

NB : pour chacun des Parcs Nationaux, un tableau est à remplir pour chacune de ces zones : zone cœur, zone périphérique et réserve intégrale (pour les Parcs Nationaux concernés).

Quelles que soient les informations que vous pourrez nous transmettre, il est également important de nous indiquer celles que vous ne serez pas en mesure de nous donner.

Si aucune information ESPECES ou HABITATS ne peut-être transmise pour votre espace protégé, merci de nous renvoyer quand même le fichier avec les informations administratives renseignées.

Informations à renseigner :

Informations administratives :
Contact (rédacteur de la fiche) :

1) Nom
2) Prénom
3) Organisme
4) Numéro de téléphone
5) Adresse e mail
6) Date à laquelle ce document a été rempli

Site :

7) Identifiant national SPN : Pour les sites ayant un numéro SPN, choisir OBLIGATOIREMENT dans la liste proposée du tableau Excel

http://inpn.mnhn.fr/docs/tableau_diagnostic_patrimoine_naturel.xls

Si l'identifiant national SPN est renseigné, merci de passer à la rubrique « **Informations écologiques », question 14.**
Dans le cas où votre espace protégé n'est pas dans la liste proposée ou si vous constatez une erreur, merci de renseigner les champs suivants :

8) Nom officiel du site
9) Superficie totale du site :
Donner l'information en hectares (si cette information n'est pas renseignée, la superficie du site sera alors considérée comme non connue par le gestionnaire du site).
10) Nature du statut du site : liste de choix :
Forêt de protection
Parc National (cœur)
Parc National (périphérie)
Réserve Biologique Dirigée
Réserve Biologique Intégrale
Réserve intégrale de Parc National
Réserve Nationale de Chasse et de la Faune Sauvage
Réserve Naturelle de Corse
Réserve Naturelle Nationale
Réserve Naturelle Régionale
Terrain acquis de conservatoire d'espace naturel (au moins 50% de la surface du site en propriété ou sous bail emphytéotique de plus de 30 ans)
Terrain acquis d'Espace Naturel Sensible (au moins 50% de la surface du site en propriété ou sous bail emphytéotique de plus de 30 ans)
Autre (et précisez dans le commentaire)

11) Commune (s) : commune (s) dans laquelle se situe votre espace protégé. Le code géographique est disponible sur :
http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/carte_regions.asp
Merci de mettre des ";" entre chaque commune s'il y en a plusieurs.

12) Numéro du département (s)
Département (s) dans lequel se situe votre espace protégé.
Merci de mettre des « ; » entre chaque département s'il y en a plusieurs.

13) Commentaire

Informations écologiques :
Espèces :

14) Présence de l'espèce :
- **1 : oui - présente toute l'année** (espèce qui peut être vue sur le site toute l'année toutes populations et stades confondus)
- **2 : oui - présente en hiver**
- **3 : oui - présente en été**
- **4 : oui - présente en migration**
- **5 : oui - reproductrice**
- **6 : oui (pas d'information supplémentaire)**
- **7 : non**
- **8 : disparue**
- **0 : ne sait pas**

Ces informations vont nous permettre d'apprécier l'apport écologique de votre site pour chacune de ces espèces.
Si ces informations ne sont pas disponibles mais que l'espèce est présente sur votre site, choisir « **oui (pas d'information supplémentaire)** ».

NB : Pour une espèce à la fois reproductrice et migratrice sur le site, merci de nous indiquer, dans ce cas là, sa période de présence sur le site. Si cette information n'est pas disponible, précisez seulement que l'espèce est reproductrice.

Si « oui » ou « disparue » à cette question, merci de traiter les suivantes.

15) Date de dernière observation de l'espèce :
- **date de début de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900. Ce format date nous permettra de traiter plus facilement la donnée)**
- **date de fin de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900. Ce format date nous permettra de traiter plus facilement la donnée)**

Explications :
- Si l'observation s'est faite sur une journée alors date de début de période de l'observation = date de fin de période de l'observation.
- Si vous connaissez uniquement l'année de l'observation, mettre 01/01/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/12/xxxx en date de fin de période de l'observation.
- Si vous connaissez uniquement le mois et l'année, mettre 01/xx/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/xx/xxxx en date de fin de période de l'observation.

16) Observateur de l'espèce (donné à la date mentionnée ci-dessus):
- **observateur (précisez le nom et l'organisme auquel il appartient)**
- **structure (précisez le nom ou la nature)**
- **si auteur inconnu, mettre « inconnu »**

Cette information, si elle est disponible, est importante pour assurer la traçabilité de la donnée.

17) Données issues d'une référence bibliographique :
Si oui, indiquer la référence avec le plus de précisions possibles et éventuellement le lien internet si disponible en ligne.

18) Effectifs (sauf pour les invertébrés):
- **effectif minimum (s'il est inconnu, laissez le « 0 » pré-rempli par défaut)**
- **effectif maximum (s'il est inconnu, laissez le « 0 » pré-rempli par défaut)**

Explications :
- si l'effectif est précis alors effectif minimum = effectif maximum
- si l'effectif que vous avez est imprécis, mettre un intervalle avec un effectif minimum et un effectif maximum

19) Unité dénombrée :
- Vertébrés : individus ou couples
- Flore : individus ou tiges ou inflorescences
- Invertébrés : les effectifs ne sont pas à renseigner. Ils sont souvent inconnus ou trop compliqués à évaluer et à interpréter.

Les effectifs, s'ils sont disponibles, vont nous permettre de quantifier le niveau de présence de chaque espèce dans chaque espace protégé.

Possibilité de donner, si l'information est disponible :

20) Tendance globale de l'évolution de l'espèce sur le site (sur un pas de temps d'au minimum 10 ans) :
- **Positive (augmentation)**
- **Négative (diminution)**
- **Neutre (stabilité)**
- **Ne sait pas**

Afin d'éviter les doubles comptes d'espèces :

21) espèce présente dans un autre périmètre de protection au sein de votre site :

- **1 : oui (pas de précision supplémentaire)**
- **1a : oui et espèce également présente sur votre site**

Exemple :

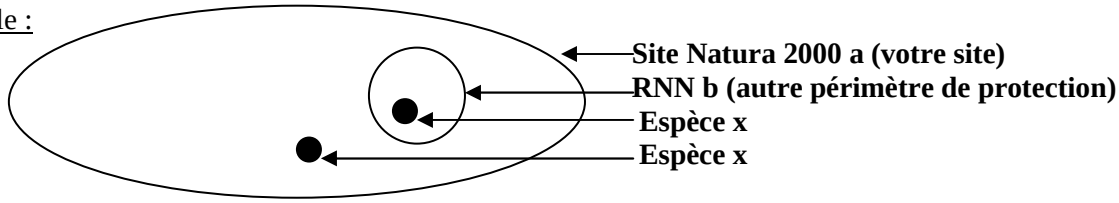

- **1b : oui et espèce seulement présente dans cet autre périmètre de protection**

Exemple :

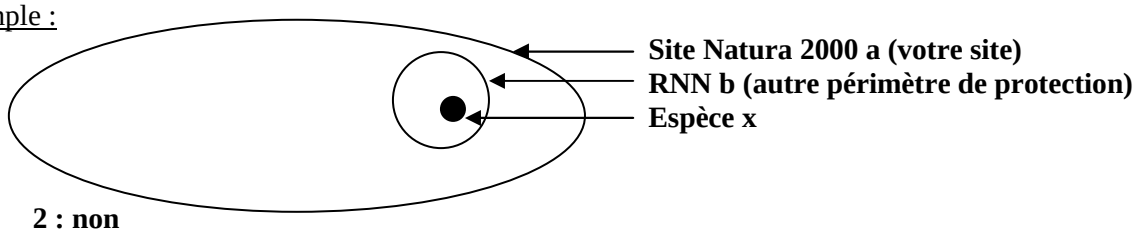

- **2 : non**
- **0 : ne sait pas**

Si la réponse est OUI, cette information est importante à prendre en compte afin de ne pas biaiser le niveau de présence et le niveau de représentativité de l'espèce dans chacun des espaces protégés.

Si OUI à la question 21, possibilité de donner, si l'information est disponible :

22) autre type de protection concernée et donner son nom (sauf Parc Naturel Régional) : liste de choix :

Arrêté de Protection de Biotope
Forêt de protection
Parc National (cœur)
Parc National (périphérie)
Réserve Biologique Dirigée
Réserve Biologique Intégrale
Réserve Intégrale de Parc National
Réserve Nationale de Chasse et de la Faune Sauvage
Réserve Naturelle de Corse
Réserve Naturelle Nationale
Réserve Naturelle Régionale
Site classé
Site Natura 2000
Terrain acquis de conservatoire d'espace naturel
Terrain acquis d'Espace Naturel Sensible
Terrain du conservatoire du littoral
Autre (et précisez)

NB : les Parcs Naturels Régionaux ne sont pas consultés pour la remontée des données.

23) Existe-t-il une cartographie des espèces ?

Oui mais pas transmissible
Oui, transmissible
Non
Ne sait pas

Si vous souhaitez nous transmettre les fichiers cartographiques sous format shape ou MapInfo (pointages ou contours ou maillages) pour chaque espèce, merci de nous les envoyer en utilisant le code_nom_MHNH_TAXREF de l'espèce, le nom de l'observateur et la date.

24) Remarques : toutes informations supplémentaires que vous souhaitez nous apporter à propos de la liste espèces.

Information complémentaire (facultative) :

25) Mention de l'espèce la plus ancienne connue sur le site :

- **date de début de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900. Ce format date nous permettra de traiter plus facilement la donnée)**
- **date de fin de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900. Ce format date nous permettra de traiter plus facilement la donnée)**

Explications :

- Si l'observation s'est faite sur une journée alors date de début de période de l'observation = date de fin de période de l'observation.
- Si vous connaissez uniquement l'année de l'observation, mettre 01/01/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/12/xxxx en date de fin de période de l'observation.
- Si vous connaissez uniquement le mois et l'année, mettre 01/xx/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/xx/xxxx en date de fin de période de l'observation.

26) Observateur de l'espèce (donné à la date mentionnée ci-dessus):

- **observateur (précisez le nom et l'organisme auquel il appartient)**
- **structure (précisez le nom ou la nature)**
- **si auteur inconnu, mettre « inconnu »**

Cette information, si elle est disponible, est importante pour assurer la traçabilité de la donnée.

Habitats :

27) Présence de l'habitat :

- **6 : oui**
- **7 : non**
- **8 : disparu**
- **0 : ne sait pas**

Si « oui » ou « disparu » à cette question, merci de traiter les suivantes.

28) Date de dernière observation de l'habitat :

- **date de début de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900)**
- **date de fin de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900)**

Explications :

- Si l'observation s'est faite sur une journée alors date de début de période de l'observation = date de fin de période de l'observation
- Si vous connaissez uniquement l'année de l'observation, mettre 01/01/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/12/xxxx en date de fin de période de l'observation.
- Si vous connaissez uniquement le mois et l'année, mettre 01/xx/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/xx/xxxx en date de fin de période de l'observation.

29) Observateur de l'habitat (donné à la date mentionnée ci-dessus):

- **observateur (précisez le nom et l'organisme auquel il appartient)**
- **structure (précisez le nom ou la nature)**
- **si auteur inconnu, mettre « inconnu »**

Cette information, si elle est disponible, est importante pour assurer la traçabilité de la donnée.

30) Données issues d'une référence bibliographique :
Si oui, indiquer la référence avec le plus de précisions possibles et éventuellement le lien internet si disponible en ligne.

31) Superficie :
- **superficie minimum (si inconnue, laissez le « 0,0 » pré-rempli par défaut)**
- **superficie maximum (si inconnue, laissez le « 0,0 » pré-rempli par défaut)**

Explications :
- si la superficie est précise alors superficie minimum = superficie maximum
- si la superficie que vous avez est imprécise, mettre un intervalle avec une superficie minimum et une superficie maximum

32) Unité :
- en hectares

Si vous ne pouvez pas nous donner la superficie en hectares :
- pour les habitats linéaires : en km
- pour les habitats ponctuels (ex: mares, sources) : en nombre d'occurrence.

La superficie, si elle est disponible, va nous permettre de quantifier le niveau de présence de chaque habitat dans chaque espace protégé.

Possibilité de donner, si l'information est disponible :
33) Tendance globale de l'évolution de l'habitat sur le site en ce qui concerne la surface ou l'état de conservation (sur un pas de temps d'au minimum 10 ans) :
- **Positive (augmentation)**
- **Négative (diminution)**
- **Neutre (stabilité)**
- **Ne sait pas**

Afin d'éviter les doubles comptes d'habitats :
34) habitat présent dans un autre périmètre de protection au sein de votre site :
- **1 : oui (pas de précision supplémentaire)**
- **1a : oui et habitat également présent sur votre site**

Exemple :

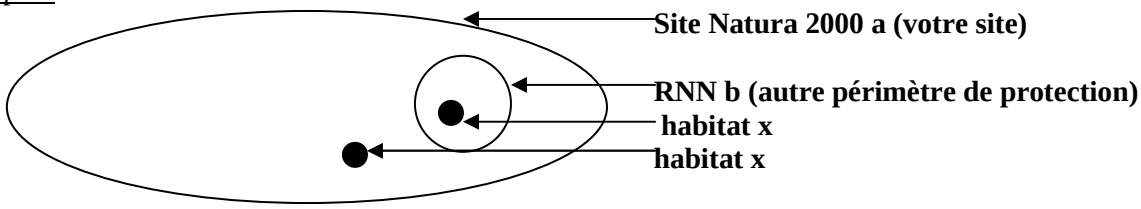

- **1b : oui et habitat seulement présent dans cet autre périmètre de protection**

Exemple :

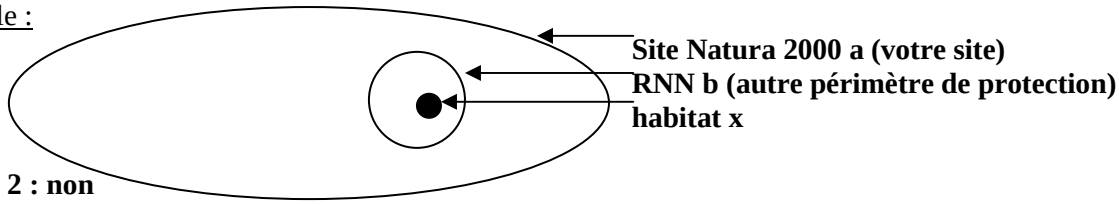

- **2 : non**
- **0 : ne sait pas**

Si la réponse est OUI, cette information est importante à prendre en compte afin de ne pas biaiser le niveau de présence et le niveau de représentativité de l'habitat dans chacun des espaces protégés.

Si OUI à la question 34), possibilité de donner, si l'information est disponible :
35) Autre type de protection concernée et donner son nom (sauf Parc Naturel Régional) :

liste de choix :
Arrêté de Protection de Biotope
Forêt de protection
Parc National (cœur)
Parc National (périphérie)
Réserve Biologique Dirigée
Réserve Biologique Intégrale
Réserve Intégrale de Parc National
Réserve Nationale de Chasse et de la Faune Sauvage
Réserve Naturelle de Corse
Réserve Naturelle Nationale
Réserve Naturelle Régionale
Site classé
Site Natura 2000
Terrain acquis de conservatoire d'espace naturel
Terrain acquis d'Espace Naturel Sensible
Terrain du conservatoire du littoral
Autre (et précisez)

NB : les Parcs Naturels Régionaux ne sont pas consultés pour la remontée des données.

36) Existe-t-il une cartographie des habitats ?
Oui mais pas transmissible
Oui, transmissible
Non
Ne sait pas

Si vous souhaitez nous transmettre les fichiers cartographiques sous format shape ou MapInfo (pointages ou contours ou maillages) pour chaque habitat, merci de nous les envoyer en utilisant le code UE ou le code Corine Biotope, le nom de l'observateur et la date.

37) Remarques : toutes informations supplémentaires que vous souhaitez nous apporter à propos de la liste habitats.

Information complémentaire (facultative) :

38) Mention de l'habitat la plus ancienne connue sur le site :
- **date de début de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900)**
- **date de fin de période de l'observation (si vous ne savez pas, mettre 01/01/1900)**

Explications :
- Si l'observation s'est faite sur une journée alors date de début de période de l'observation = date de fin de période de l'observation.
- Si vous connaissez uniquement l'année de l'observation, mettre 01/01/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/12/xxxx en date de fin de période de l'observation.
- Si vous connaissez uniquement le mois et l'année, mettre 01/xx/xxxx en date de début de période de l'observation et 31/xx/xxxx en date de fin de période de l'observation.

39) Observateur de l'habitat (donné à la date mentionnée ci-dessus):
- **observateur (précisez le nom et l'organisme auquel il appartient)**
- **structure (précisez le nom ou la nature)**
- **si auteur inconnu, mettre « inconnu »**

Cette information, si elle est disponible, est importante pour assurer la traçabilité de la donnée.

- **Extrait du masque de saisie**

	Rédacteur de la fiche
Nom	
Prénom	
Organisme	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Date à laquelle ce document a été rempli	
	Description du site
Identifiant national SPN	
si Identifiant national SPN non renseigné	
Nom officiel du site	
Superficie totale du site en hectare	0,0
Nature du statut du site	
Commune(s)	
Departement(s)	
Commentaire(s)	

Code Corine Biotope	code UE	Nom habitat	Présence	Date dernière observation (début periode)	Date dernière observation (fin période)	Observateurs	Organismes	Référence bibliographie	Superficie ou nombre minimum	Superficie ou nombre maximum	Unités	Tendance	Habitat présent dans un autre périmètre de protection	Autre type de protection concernée et donner son nom
	1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine							0,0	0,0				
	1130	Estuaires*							0,0	0,0				
	1140	Replats boueux ou sables exondés à marée basse							0,0	0,0				
	1150	Lagunes côtières*							0,0	0,0				
	1160	Grandes criques et baies peu profondes							0,0	0,0				
	1170	Récifs							0,0	0,0				
	1210	Végétation annuelle des laissés de mer							0,0	0,0				
	1220	Végétation vivace des rivages de galets							0,0	0,0				
	1230	Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques							0,0	0,0				
	1240	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. Endémiques							0,0	0,0				
	1310	Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses							0,0	0,0				
	1320	Prés à Spartina (Spartinion maritimae)							0,0	0,0				
	1330	Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)							0,0	0,0				
	1340	Prés salés intérieurs*							0,0	0,0				
	1410	Prés salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)							0,0	0,0				
	1420	Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornietea fruticosi*)							0,0	0,0				
	1430	Fourrés halo-nitrophiles (*Pegano-Salsoletea*)							0,0	0,0				
	1510	Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia)*							0,0	0,0				
	2110	Dunes mobiles embryonnaires							0,0	0,0				
	2120	Dunes mobiles du cordon littotal à Ammophila arenaria (dunes blanches)							0,0	0,0				

ANNEXE 5:

BILAN DU TAUX DE REPONSES PROPRE CONCERNANT LA REMONTEE DE DONNEES SCAP AU 15 DECEMBRE 2009

		OUTILS								
		APPB	**Sites classés**	**CEN**	**ENS (acquis par la TDENS)**	**RNCFS/RCFS (gérées par l'ONCFS)**	**RBD/RBI**	**PN**	**RNN**	**RNR**
NATIONAL										
REGIONS	**DEPARTEMENTS**									
Alsace	67	3	1	0	1	5	5	/	5	0
	68	3	1	0	0	/	5	/	5	0
Aquitaine	24	0	0	5	/	/	/	/	/	0
	33	0	0	5	0	4 - 50%	/	/	5	/
	40	0	0	/	1	0	/	/	5	/
	47	0	0	5	/	/	/	/	5	/
	64	0	0	5	3	/	/	5	5	0
Auvergne	03	0	0	3	/	/	5	/	5	0
	15	0	0	3	/	/	5	/	/	/
	43	0	0	3	0	/	5	/	/	0
	63	0	0	3	0	/	5	/	4 - 75%	0
Basse-Normandie	14	5	5	3	0	/	/	/	5	5
	50	5	5	3	0	/	5	/	5	/
	61	5	5	3	0	/	/	/	5	/
Bourgogne	21	0	0	5	/	/	5	/	5	/
	58	0	0	5	5	/	/	/	5	/
	71	0	0	5	0	/	5	/	5	/
	89	0	0	5	/	/	/	/	5	/
Bretagne	22	0	0	0	0	/	/	/	5	2
	29	0	0	0	5	5	5	/	5	2
	35	0	0	0	5	/	/	/	/	2
	56	0	0	0	0	5	/	/	4 - 50%	2
Centre	18	0	0	5	/	/	5	/	5	/
	28	0	0	5	/	/	5	/	/	4 - 1 RNR sur 2
	36	0	0	5	0	/	5	/	5	5
	37	0	0	5	5	/	5	/	/	0
	41	0	0	5	/	0	5	/	5	0
	45	0	0	5	0	/	/	/	5	0
Champagne-Ardenne	08	3	1	0	0	/	5	/	5	0
	10	3	1	0	/	/	5	/	4 - 50%	/
	51	3	1	0	/	5	5	/	1	0
	52	3	1	0	/	5	5	/	4 - 50%	0
Corse	2A	5	1	0	0	0	5	/	5	0
	2B	5	1	0	0	0	5	/	5	0
Franche-Comté	25	0	0	0	/	/	5	/	5	0
	39	0	0	0	/	/	5	/	5	4 - 1 RNR sur 3
	70	0	0	0	/	/	5	/	4 - 66%	0
	90	0	0	0	0	/	/	/	1	/
Haute-Normandie	27	0	0	5	/	5	5	/	5	0
	76	0	0	5	0	/	5	/	5	0
Ile-de-France	75	/	2	0	/	/	/	/	/	/
	77	2	2	0	5	/	5	/	5	0
	78	2	2	0	0	/	5	/	5	0
	91	2	2	0	0	/	5	/	5	0
	92	/	2	0	0	/	/	/	/	0
	93	2	2	0	2	/	/	/	/	/
	94	/	2	0	0	/	/	/	/	/
	95	2	2	0	0	/	5	/	/	0
Languedoc-Roussillon	11	3	1	5	/	/	5	/	5	0
	30	3	1	5	0	/	5	5	5	4 - 4 RNR sur 6
	34	3	1	5	1	5	5	/	5	0
	48	3	1	5	/	/	5	5	5	/
	66	3	1	5	2	/	/	/	5	0
Limousin	19	0	0	0	0	/	/	/	/	0
	23	0	0	0	/	/	/	/	1	/
	87	0	0	0	0	/	/	/	/	0
Lorraine	54	0	0	5	5	5	5	/	/	5
	55	0	0	5	5	5	5	/	/	5

		OUTILS								
		APPB	**Sites classés**	**CEN**	**ENS**	**RNCFS/RCFS (gérées par l'ONCFS)**	**RBD/RBI**	**PN**	**RNN**	**RNR**
NATIONAL										
REGIONS	**DEPARTEMENTS**									
Lorraine	57	0	0	5	5	/	5	/	5	5
	88	0	0	5	5	/	5	/	4 - 80%	5
Midi-Pyrénées	09	0	0	3	/	5	5	/	/	0
	12	0	0	3	0	/	5	/	/	/
	31	0	0	3	/	/	5	/	/	0
	32	/	0	3	/	/	/	/	/	/
	46	0	0	3	/	/	/	/	/	0
	65	0	0	3	/	/	/	5	5	0
	81	0	0	3	0	/	5	/	/	0
	82	0	0	3	5	/	/	/	/	/
Nord-Pas-de-Calais	59	0	0	0	1	/	5	/	5	0
	62	0	0	0	1	/	5	/	5	0
Pays-de-la-Loire	44	0	0	0	0	4 - 50%	/	/	5	2
	49	0	0	0	/	/	/	/	/	2
	53	0	0	0	5	/	/	/	/	/
	72	0	0	0	1	/	/	/	/	2
	85	0	0	0	0	4 - 50%	5	/	5	2
Picardie	02	0	0	5	1	/	/	/	5	0
	60	0	0	5	5	/	5	/	/	0
	80	0	0	5	0	5	/	/	5	/
Poitou-Charentes	16	1	1	5	5	/	/	/	/	0
	17	1	1	5	0	0	/	/	5	0
	79	4 - 1 APPB	1	5	/	0	5	/	/	/
	86	1	1	5	/	/	/	/	5	/
PACA	04	0	0	0	5	/	5	5	5	0
	05	0	0	0	/	5	5	5	4 - 80%	0
	06	0	0	0	0	/	5	5	/	/
	13	0	0	0	0	/	5	/	4 - 50%	0
	83	0	0	0	4 - 10%	/	5	5	/	0
	84	0	0	0	/	5	5	/	5	/
Rhône-Alpes	01	0	0	5	1	/	/	/	5	3
	07	0	0	5	1	/	5	5	5	3
	26	0	0	5	0	5	5	/	5	3
	38	0	0	5	5	5	5	5	5	3
	42	0	0	5	0	/	5	/	5	3
	69	0	0	5	0	/	/	/	/	3
	73	0	0	0	0	5	5	5	4 - 85%	/
	74	0	0	0	2	5	5	/	5	/

codifications:

National

- le réseau a transmis une partie de ses données
- le réseau a transmis toutes ses données

Régions/départements

- / aucune aire protégée à ce jour avec cet outil pour le département considéré
- 0 le réseau n'a pas répondu à la demande
- 1 le réseau n'est pas en mesure de fournir quelques données que ce soit dans les délais impartis
- 2 le réseau nous a informé qu'il était en train de faire le travail mais rien ne nous est encore parvenu
- 3 le réseau n'a pas transmis toutes les données qu'il a en sa possession
- 4 - x%/nombre de sites le réseau a transmis ses données au pourcentage par rapport à l'ensemble des sites / nombre de sites indiqués
- 5 le réseau a transmis toutes les données qu'il a en sa possession à ce jour

Ce tableau concerne le bilan des données que les réseaux ont pu nous transmettre ou non par rapport à ce qu'ils possèdent à ce jour.
Ce tableau ne reflète pas la qualité des données envoyées.
autres données utilisées: concernant les données Natura 2000 et du Conservatoire du littoral, les données disponibles et gérées par le MNHN/SPN ont été utilisées. Pour Natura 2000, les mises à jour des FSD sont hétérogènes d'une région à une autre.
Pour les données du Conservatoire du littoral utilisées dans le cadre de la SCAP, celles-ci sont issues d'une enquête menée au préalable par le MNHN/SPN et toutes les données ne nous sont pas encore parvenues.
Concernant les APPB, des données disponibles et gérées par le MNHN/SPN ont également été utilisées dans le cadre de ce programme.

BILAN DE LA QUALITE DE LA REMONTEE DE DONNEES CONCERNANT LA SCAP AU 15 DECEMBRE 2009

		OUTILS								
		APPB	**Sites classés**	**CEN**	**ENS (acquis par la TDENS)**	**RNCFS/RCFS (gérées par l'ONCFS)**	**RBD/RBI**	**PN**	**RNN**	**RNR**
NATIONAL										
REGIONS	**DEPARTEMENTS**									
Alsace	67	4	1	0	1	5	4	/	4	0
	68	4	1	0	0	/	4	/	4	0
Aquitaine	24	0	0	5	/	/	/	/	/	0
	33	0	0	5	0	5 - 50%	/	/	4	/
	40	0	0	/	1	0	/	/	4	/
	47	0	0	5	/	/	/	/	4	/
	64	0	0	5	5	/	/	6	4	0
Auvergne	03	0	0	5	/	/	4	/	4	0
	15	0	0	5	/	/	4	/	/	/
	43	0	0	5	0	/	4	/	/	0
	63	0	0	5	0	/	4	/	4	0
Basse-Normandie	14	5	5	5	0	/	/	/	4	5
	50	5	5	5	0	/	4	/	4	/
	61	5	5	5	0	/	/	/	4	/
Bourgogne	21	0	0	4	/	/	4	/	4	/
	58	0	0	4	5	/	/	/	4	/
	71	0	0	4	0	/	4	/	4	/
	89	0	0	4	/	/	/	/	4	/
Bretagne	22	0	0	0	0	/	/	/	4	2
	29	0	0	0	3	5	4	/	4	2
	35	0	0	0	4	/	/	/	/	2
	56	0	0	0	0	6	/	/	4	2
Centre	18	0	0	5	/	/	4	/	4	/
	28	0	0	5	/	/	4	/	/	5 - 1 RNR sur 2
	36	0	0	5	0	/	4	/	4	5
	37	0	0	5	3	/	4	/	/	0
	41	0	0	5	/	0	4	/	4	0
	45	0	0	5	0	/	/	/	4	0
Champagne-Ardenne	08	5	1	0	0	/	4	/	4	0
	10	5	1	0	/	/	4	/	4	/
	51	5	1	0	/	5	4	/	1	0
	52	5	1	0	/	5	4	/	4	0
Corse	2A	4	1	0	0	0	4	/	4	0
	2B	4	1	0	0	0	4	/	4	0
Franche-Comté	25	0	0	0	/	/	4	/	4	0
	39	0	0	0	/	/	4	/	4	5 - 1 RNR sur 3
	70	0	0	0	/	/	4	/	4	0
	90	0	0	0	0	/	/	/	1	0
Haute-Normandie	27	0	0	4	/	5	4	/	4	0
	76	0	0	4	0	/	4	/	4	0
Ile-de-France	75	/	2	0	/	/	/	/	/	/
	77	2	2	0	5	/	4	/	4	0
	78	2	2	0	0	/	4	/	4	0
	91	2	2	0	0	/	4	/	4	0
	92	/	2	0	0	/	/	/	/	0
	93	2	2	0	2	/	/	/	/	/
	94	/	2	0	0	/	/	/	/	/
	95	2	2	0	0	/	4	/	/	0
Languedoc-Roussillon	11	5	1	5	/	/	4	/	4	0
	30	5	1	5	0	/	4	6	4	5 - 4 RNR sur 6
	34	5	1	5	1	5	4	/	4	0
	48	5	1	5	/	/	4	6	4	/
	66	5	1	5	2	/	/	/	4	0
Limousin	19	0	0	0	0	/	/	/	/	0
	23	0	0	0	/	/	/	/	1	/
	87	0	0	0	0	/	/	/	/	0
Lorraine	54	0	0	4	4	6	4	/	/	4
	55	0	0	4	4	6	4	/	/	4

		OUTILS								
		APPB	Sites classés	CEN	ENS	RNCFS/RCFS (gérées par l'ONCFS)	RBD/RBI	PN	RNN	RNR
NATIONAL										
REGIONS	DEPARTEMENTS									
Lorraine	57	0	0	4	4	/	4	/	4	4
	88	0	0	4	4	/	4	/	4	4
Midi-Pyrénées	09	0	0	4	/	5	4	/	/	0
	12	0	0	4	0	/	4	/	/	/
	31	0	0	4	/	/	4	/	/	0
	32	/	0	4	/	/	/	/	/	/
	46	0	0	4	/	/	/	/	/	0
	65	0	0	4	/	/	/	6	4	0
	81	0	0	4	0	/	4	/	/	0
	82	0	0	4	3	/	/	/	/	/
Nord-Pas-de-Calais	59	0	0	0	1	/	4	/	4	0
	62	0	0	0	1	/	4	/	4	0
Pays-de-la-Loire	44	0	0	0	0	5	/	/	4	2
	49	0	0	0	/	/	/	/	/	2
	53	0	0	0	3	/	/	/	/	/
	72	0	0	0	1	/	/	/	/	2
	85	0	0	0	0	5	4	/	4	2
Picardie	02	0	0	6	1	/	/	/	4	0
	60	0	0	6	3	/	4	/	/	0
	80	0	0	6	0	5	/	/	4	/
Poitou-Charentes	16	1	1	5	5	/	/	/	/	0
	17	1	1	5	0	0	/	/	4	0
	79	5 - 1 APPB	1	5	/	0	4	/	/	/
	86	1	1	5	/	/	/	/	4	/
PACA	04	0	0	0	3	/	4	6	4	0
	05	0	0	0	/	5	4	6	4	0
	06	0	0	0	0	/	4	6	/	/
	13	0	0	0	0	/	4	/	4	0
	83	0	0	0	5 - 10%	/	4	6	/	0
	84	0	0	0	/	5	4	/	4	/
Rhône-Alpes	01	0	0	4	1	/	/	/	4	5
	07	0	0	4	1	/	4	6	4	5
	26	0	0	4	0	5	4	/	4	5
	38	0	0	4	4	5	4	6	4	5
	42	0	0	4	0	/	4	/	4	5
	69	0	0	4	0	/	/	/	/	5
	73	0	0	0	0	6	4	6	4	/
	74	0	0	0	2	6	4	/	4	/

codifications:

National

- informations incomplètes par rapport à ce qui a été demandé
- le réseau a transmis des données relativement complètes

Régions/départements

- / aucune aire protégée à ce jour avec cet outil pour le département considéré
- 0 le réseau n'a pas répondu à la demande
- 1 le réseau n'est pas en mesure de nous fournir quelques données que ce soit dans les délais impartis
- 2 le réseau nous a contacté en nous informant qu'ils étaient en train de faire le travail mais rien ne nous est encore parvenu
- 3 le réseau a transmis informations admnistratives de leurs sites car aucune base de données espèces/habitats à ce jour
- 4 format d'envoi demandé non respecté / données transmises incomplètes
- 5 format d'envoi respecté mais informations demandées incomplètes
- 5 - x%/nombre de sites le réseau a transmis ses données au pourcentage par rapport à l'ensemble des sites / nombre de sites indiqués
- 6 format d'envoi respecté et le réseau a transmis des données relativement complètes pour l'ensemble de ses sites

autres données utilisées: concernant les données Natura 2000 et du Conservatoire du littoral, les données disponibles et gérées par le MNHN/SPN ont été utilisées. Pour Natura 2000, les mises à jour des FSD sont hétérogènes d'une région à une autre. Il est difficile de juger de la qualité des données sans avoir interrogé directement les DIREN.

Pour les données du Conservatoire du littoral utilisées dans le cadre de la SCAP, celles-ci sont issues d'une enquête menée au préalable par le MNHN/SPN et toutes les données ne nous sont pas encore parvenues.

Concernant les APPB, des données disponibles et gérées par le MNHN/SPN ont également été utilisées dans le cadre de ce programme.

ANNEXE 6 : Evaluation qualitative du niveau de connaissance espèces

RNF :
La liste de référence RNF utilisée pour les enquêtes (1996 et 2005) a dans un premier temps été évaluée. Il s'agit de savoir combien il y a d'espèces de la SCAP en commun avec les listes d'espèces de l'enquête RNF.
378 espèces de la liste de référence RNF sont en commun avec la liste d'espèces SCAP (535 espèces) soit plus de 70%. Ces espèces ont reçu Es = 100.
Les espèces de la liste de référence non renseignées dans les RNN ont été considérées comme absentes lors des analyses post-enquêtes (%Es = 0)

Taux de réponses des deux enquêtes RNF :
1996 : 95% des RNN/RNC ont participé.
2005 : 70% des RNN/RNC ont participé.
Il a donc été choisit de prendre %EQ = 82.5 pour les espèces des enquêtes RNF

RNR :
11 RNR sur 185 (***nbEP)*** ont transmis des données concernant les espèces SCAP.
Ces 11 RNR sont réparties sur 6 régions différentes :

- Basse-Normandie : 1 RNR sur 1 renseignée (%EQ = 100)
- Centre : 2 RNR sur 6 renseignées (%EQ =33)
- Franche-Comté : 1 RNR sur 11 renseignée (%EQ =9)
- Languedoc-Roussillon : 3 RNR sur 13 renseignées (%EQ =23)
- Midi-Pyrénées : 2 RNR sur 10 renseignées (%EQ =20)
- Rhône-Alpes : 3 RNR (dont 1 minéralogique donc pas d'espèces SCAP) sur 12 renseignées (%EQ =18)

Pour chaque RNR, chacune des espèces et chacun des habitats ont été évalués.
Les espèces ou habitats renseignés ou notés « non renseignés» ont été considérés comme non évalués (%Es = 100).
Les espèces ou habitats notés « ne sait pas » ont été considérés comme non évalués (%Es = 0).

APB :
Les espèces protégées sont la base des classements de ces espaces.
Il a donc été considéré que l'ensemble des espèces protégées sont bien inventoriés avant la création de es APB. Cependant, suivant les groupes, la connaissance est cependant variable.
De plus, il est possible que des espèces patrimoniales soient inventoriées même si elles ne sont pas protégées.
En sachant que tous les APB ont été consulté (EQ = 100) il a été choisi de mettre :

Pour les espèces protégées au niveau national (hors article 5)
Es = 80 pour les vertébrés
Es = 80 pour les écrevisses
Es = 50 pour la flore et les autres invertébrés

Espèces non protégées (ou protégés au titre de l'article 5)
50% pour les vertébrés
Es = 20 pour les autres espèces

RBD / RBI :
Après consultation de Nicolas Drapier (ONF) en sachant que 100% des RBD/RBI existantes à ce jour ont été renseignées (EQ = 100) :
Il a été estimé les qualifications suivantes :
Vertébrés : Es = 80

Flore vasculaire (angiospermes, ptéridophytes, gymnospermes) : Es = 80
Flore non vasculaire (bryophytes) : Es = 50% (sauf *Buxbaumia viridis* : Es = 80)
Araignées : Es = 0
Mollusques : Es = 0
Isopode : Es = 0
Crustacés décapodes: Es = 80
Insectes : Es = 50 sauf Coléoptères saproxyliques (inscrits à l'annexe II de la Directive Habitats) : Es = 80

Cœurs Parcs Nationaux :
La Fédération des Parcs Nationaux nous a indiqué que l'ensemble des espèces ont été évaluées de façon exhaustive, nous avons évalué la connaissance qualitative à exhaustive (Es = 100) pour l'ensemble des parcs (EQ = 100)

Compléments

FCBN : le fichier word envoyé par la FCBN a été analysé afin d'évaluer la qualité de la remontée de données des différents **taxons floristiques** (angiospermes, gymnospermes, ptéridophytes) dans les aires protégées de type réglementaire (les 2%).
Les espèces floristiques ont été classées en six catégories de connaissance :

- Exhaustif relative: 35 espèces concernées : CE_{FCBN} = 90
- Bonne connaissance : 82 espèces concernées : CE_{FCBN} = 70
- Connaissance superficielle : 13 espèces concernées : CE_{FCBN} = 50
- Mauvaise connaissance : 6 espèces concernées : CE_{FCBN} = 20
- Aucune connaissance : CE_{FCBN} = 0
- non évaluée : 7 espèces concernées : CE_{FCBN} = 0
- problème taxonomique : 8 espèces concernées : CE_{FCBN} = 0

ANNEXE 7 :

- espèces « priorité 1+ » par grand type de milieux (typologie Corine biotopes)

CD_NOM	Liste espèces présentant des lacunes	Groupes espèces	1- Habitats littoraux et halophytiques	2- Milieux aquatiques non marins	3- Landes, fruticées, pelouses et prairies	4- Forêts	5- Tourbières et marais	6- Rochers continentaux, éboulis et sables	8- Terres agricoles et paysages artificiels
212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Amphibiens		2		4	5		
235	Pelobates cultripes (Cuvier, 1829)	Amphibiens	1	2					
79266	Rana pyrenaica Serra-Cobo, 1993	Amphibiens		2		4		6	
79251	Speleomantes strinatii (Aellen, 1958)	Amphibiens						6	
79283	Iberolacerta aranica (Arribas, 1993)	Reptiles			3			6	
79284	Iberolacerta aurelioi (Arribas, 1994)	Reptiles			3			6	
77600	Lacerta agilis Linnaeus, 1758	Reptiles			3		5		
77412	Mauremys leprosa (Schweigger, 1812)	Reptiles		2					
79273	Timon lepidus (Daudin, 1802)	Reptiles	1		3				
78164	Vipera ursinii (Bonaparte, 1835)	Reptiles			3				
61258	Arvicola sapidus Miller, 1908	Mammifères		2	3				
61212	Castor fiber Linnaeus, 1758	Mammifères		2		4			
79305	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	Mammifères						6	8
79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Mammifères			3	4		6	8
60330	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	Mammifères				4		6	8
60826	Ursus arctos Linnaeus, 1758	Mammifères			3	4			
61458	Cricetus cricetus (Linnaeus, 1758)	Mammifères							8
60776	Halichoerus grypus (Fabricius, 1791)	Mammifères	1						
1958	Anas crecca Linnaeus, 1758	Oiseaux		2					
2514	Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Oiseaux		(2)		4	(5)		
2676	Falco columbarius Linnaeus, 1758	Oiseaux	1		3				8
2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	Oiseaux	1		3				8
3350	Sterna albifrons Pallas, 1764	Oiseaux	1	2					
3507	Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)	Oiseaux				4			
2543	Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Oiseaux			(3)		5		
2576	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Oiseaux		(2)	3				
2651	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Oiseaux				4			
2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Oiseaux			(3)	4			(8)
2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Oiseaux			3				8
2964	Tetrao urogallus Linnaeus, 1758	Oiseaux			3				
2960	Tetrao tetrix Linnaeus, 1758	Oiseaux			3	4			
3120	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Oiseaux		2	3			(6)	8
3420	Columba livia Gmelin, 1789	Oiseaux	(1)					6	
3533	Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)	Oiseaux				4			
3601	Picus canus Gmelin, 1788	Oiseaux				4			(8)
3619	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Oiseaux				4			(8)
4221	Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Oiseaux			3				
4227	Sylvia conspicillata Temminck, 1820	Oiseaux	1		3				(8)
66967	Alosa alosa (Linnaeus, 1758)	Poissons		2					
66996	Alosa fallax (Lacepède, 1803)	Poissons		2					
66832	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Poissons		2					
67239	Chondrostoma toxostoma (Vallot, 1837)	Poissons		2					
67506	Cobitis taenia Linnaeus, 1758	Poissons		2					
159453	Cottus petiti Bacescu & Bacescu-Mester, 1964	Poissons		2					
67606	Esox lucius Linnaeus, 1758	Poissons		2					
68336	Lota lota (Linnaeus, 1758)	Poissons		2					
67420	Rhodeus amarus (Bloch, 1782)	Poissons		2					
70014	Salaria fluviatilis (Asso, 1801)	Poissons		2					
67335	Telestes souffia (Risso, 1827)	Poissons		2					
67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)	Poissons		2					
69378	Zingel asper (Linnaeus, 1758)	Poissons		2					
18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Crustacés décapodes		2					
159447	Austropotamobius torrentium (Schrank, 1803)	Crustacés décapodes		2					
18432	Astacus astacus (Linnaeus, 1758)	Crustacés décapodes		2					
223181	Brachyta borni (Ganglbauer, 1903)	Insectes			3				
8451	Carabus variolosus Fabricius, 1787	Insectes				4			
65139	Coenagrion ornatum (Selys, 1850)	Insectes		2					
65236	Gomphus flavipes (Charpentier, 1825)	Insectes		2					
9562	Graphoderus bilineatus (de Geer, 1774)	Insectes		2					
65366	Leucorrhinia albifrons (Burmeister, 1839)	Insectes		2			5		
65361	Leucorrhinia caudalis (Charpentier, 1840)	Insectes		2			5		
10979	Osmoderma eremita (Scopoli, 1763)	Insectes				4			8
222951	Rhysodes sulcatus (Fabricius, 1787)	Insectes				4			
53621	Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)	Insectes			3		5		
53631	Coenonympha tullia (Müller, 1764)	Insectes					5		

CD_NOM	Liste espèces présentant des lacunes	Groupes espèces	1- Habitats littoraux et halophytiques	2- Milieux aquatiques non marins	3- Landes, fruticées, pelouses et prairies	4- Forêts	5- Tourbières et marais	6- Rochers continentaux, éboulis et sables	8- Terres agricoles et paysages artificiels
54400	Colias palaeno (Linnaeus, 1761)	Insectes					5		
219788	Glaucopsyche arion (Linnaeus, 1758)	Insectes			3				
8268	Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	Insectes			3				8
53651	Coenonympha hero (Linnaeus, 1761)	Insectes			3				
53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Insectes			3		5		
53874	Euphydryas desfontainii (Godart, 1819)	Insectes			3				
53976	Lycaena helle (Denis & Schiffermüller, 1775)	Insectes					5		
54496	Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Insectes			3				
54502	Parnassius mnemosyne (Linnaeus, 1758)	Insectes			3				
159446	Actias isabellae (Graells, 1849)	Insectes				4			
4797	Bruchia vogesiaca Nestl. ex Schwägr.	Flore		2	3		5		
5081	Dichelyma capillaceum (L. ex Dicks.) Myrin	Flore		2		4			
434203	Hennediella heimii (Hedw.) R.H.Zander	Flore	1						
6378	Jamesoniella undulifolia (Nees) Müll.Frib.	Flore					5		
6159	Mannia triandra (Scop.) Grolle	Flore				4		6	
6207	Riccia breidleri Jur. ex Steph.	Flore		2			5		
159445	Hamatocaulis vernicosus (Mitt.) Hedenäs	Flore					5		
4763	Dicranum viride (Sull. & Lesq.) Lindb.	Flore				4			
5036	Orthotrichum rogeri Brid.	Flore				4			
130784	Aconitum napellus L. subsp. corsicum (Gáyer) Seitz	Flore			3	4			
80775	Agrostis tenerrima Trin.	Flore	1		3				
81915	Alyssum loiseleurii P.Fourn.	Flore	1						
81936	Alyssum robertianum Bernard, Godr. & Gren.	Flore			3			6	
82376	Anchusa crispa Viv.	Flore	1						
83254	Aquilegia litardierei Briq.	Flore			3				
86056	Biscutella neustriaca Bonnet	Flore			3				
86063	Biscutella rotgesii Foucaud	Flore			3			6	
86186	Botrychium matricariifolium (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch	Flore			3				
86199	Botrychium simplex E.Hitchc.	Flore			3		5		
132220	Brassica repanda (Willd.) DC. subsp. galissieri (Giraudias) Heywood	Flore			3			6	
88077	Carduus aurosicus Chaix	Flore						6	
132930	Centaurea maculosa Lam. subsp. albida (Lecoq & Lamotte) Dostál	Flore				4		6	
92136	Colchicum corsicum Baker	Flore	1						
92651	Cotoneaster delphinensis Chatenier	Flore				4			
94041	Cypripedium calceolus L.	Flore				4			
94748	Dianthus geminiflorus Loisel.	Flore			3				
95561	Dryopteris cristata (L.) A.Gray	Flore				4	5		
96793	Erigeron paolii Gamisans	Flore			3				
97482	Euphorbia corsica Req.	Flore			3				
98322	Festuca lahonderei Kerguélen & Plonka	Flore	1		3				
100278	Gladiolus palustris Gaudin	Flore		2	3				
100739	Hammarbya paludosa (L.) Kuntze	Flore					5		
101223	Helosciadium repens (Jacq.) W.D.J.Koch	Flore		2	3				
136879	Isoëtes velata A.Braun subsp. velata	Flore		2			5		
104707	Kosteletzkya pentacarpos (L.) Ledeb.	Flore	1						
105830	Leucojum fabrei Quézel & Girerd	Flore			3	4			
106105	Limonium strictissimum (Salzm.) Arrigoni	Flore	1						
106257	Lindernia palustris Hartmann	Flore		2			5		
106353	Liparis loeselii (L.) Rich.	Flore	1	2			5		
106993	Lycopodiella inundata (L.) Holub	Flore			3		5		
107407	Marsilea quadrifolia L.	Flore		2					
138120	Odontites jaubertianus (Boreau) D.Dietr. ex Walp. subsp. cebennensis (H.J.Coste & Soulié) P.Fourn.	Flore			3	4			
109871	Oenanthe foucaudii Tess.	Flore	1						
110306	Ophioglossum azoricum C.Presl	Flore	1		3				
110354	Ophrys aveyronensis (J.J.Wood) P.Delforge	Flore			3	4			
110479	Ophrys splendida Gölz & Reinhard	Flore			3	4			
117139	Ranunculus nodiflorus L.	Flore		2					
119582	Rumex rupestris Le Gall	Flore	1					6	
122959	Serratula lycopifolia (Vill.) A.Kern.	Flore			3				
123905	Sisymbrium supinum L.	Flore		2				6	(8)

CD_NOM	Liste espèces présentant des lacunes	Groupes espèces	1- Habitats littoraux et halophytiques	2- Milieux aquatiques non marins	3- Landes, fruticées, pelouses et prairies	4- Forêts	5- Tourbières et marais	6- Rochers continentaux, éboulis et sables	8- Terres agricoles et paysages artificiels
124699	Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich.	Flore			3		5		
141692	Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp. tartonraira	Flore	1					6	
127178	Trichomanes speciosum Willd.	Flore				4		6	
127951	Tulipa platystigma Jord.	Flore							8
129587	Viola hispida Lam.	Flore						6	
83563	Arenaria cinerea DC.	Flore						6	
94603	Delphinium staphisagria L.	Flore			3				8
95333	Draba loiseleurii Boiss.	Flore						6	
96939	Erodium rodiei (Braun-Blanq.) Poirion	Flore			3			6	
103626	Inula helenioides DC.	Flore			3				8
104540	Knautia lebrunii J.Prudhomme	Flore			3	4			
105409	Legousia scabra (Lowe) Gamisans	Flore			3			6	8
105775	Leucanthemum burnatii Briq. & Cavill.	Flore			3				
108623	Minuartia viscosa (Schreb.) Schinz & Thell.	Flore			3				8
6131	Riella helicophylla (Bory el Mont.) Mont.	Flore		2					
122706	Senecio rosinae Gamisans	Flore			3				
123015	Seseli djianeae Gamisans	Flore						6	
127656	Trisetum conradiae Gamisans	Flore			3				
127938	Tulipa lortetii Jord.	Flore							8
127945	Tulipa montisandrei J.Prudhomme	Flore							8
132925	Centaurea leucophaea Jord. subsp. controversa (Briq. & Cavill.) Kerguélen	Flore			3			6	
133184	Chaenorrhinum minus (L.) Lange subsp. pseudorubrifolium Gamisans	Flore						6	
136656	Holosteum umbellatum L. subsp. hirsutum (Mutel) Breistr.	Flore			3			6	8
137243	Leucanthemum corsicum (Less.) DC. subsp. fenzlii Gamisans	Flore		2				6	
140623	Saxifraga exarata Vill. subsp. delphinensis (Ravaud) Kerguélen	Flore						6	
141693	Thymelaea tartonraira (L.) All. subsp. thomasii (Duby) Arcang.	Flore			3				
162991	Abida occidentalis (Fagot, 1888)	Mollusques						6	
162988	Abida secale ateni E. Gittenberger, 1973	Mollusques						6	
162985	Abida secale boileausiana (Küster, 1845)	Mollusques						6	
162986	Abida secale saxicola (Moquin-Tandon, 1843)	Mollusques						6	
458700	Acicula douctouyrensis (Bertrand, 2004)	Mollusques				4			
162956	Argna bourguignatiana (G. Nevill, 1880)	Mollusques				4			
162954	Argna ferrari blanci (Bourguignat, 1874)	Mollusques				4			
163361	Chilostoma cingulatum cingulatum (S. Studer, 1820)	Mollusques						6	
163356	Chilostoma crombezi (Locard, 1882)	Mollusques						6	
163006	Chondrina falkneri E. Gittenberger, 2002	Mollusques						6	
163060	Clausilia rugosa andusiensis Coutagne, 1886	Mollusques						6	
163061	Clausilia rugosa lamalouensis A. Letourneux, 1877	Mollusques						6	
162690	Cochlostoma nouleti (Dupuy, 1851)	Mollusques				4		6	
162694	Cochlostoma simrothi (Caziot, 1908)	Mollusques						6	
162696	Cochlostoma subalpinum (Pini, 1884)	Mollusques						6	
61733	Cryptazeca monodonta (de Folin & Bérillon, 1877)	Mollusques			3	4			
163086	Cryptazeca subcylindrica de Folin & Bérillon, 1877	Mollusques			3	4			
162977	Granaria stabilei anceyi (Fagot, 1881)	Mollusques						6	
162944	Hypnophila remyi (C. Boettger, 1949)	Mollusques			3	4			
200203	Macrogastra mellae (Stabile, 1864)	Mollusques						6	
163371	Macularia niciensis dupuyi (Westerlund, 1876)	Mollusques			3				
163372	Macularia niciensis guebhardi (Caziot, 1903)	Mollusques			3				
163275	Montserratina becasis (Rambur, 1868)	Mollusques				4			
163244	Norelona pyrenaica (Draparnaud, 1805)	Mollusques				4			
163131	Oxychilus colliourensis (Locard, 1894)	Mollusques			3	4			
162704	Platyla foliniana (G. Nevill, 1879)	Mollusques				4			
162937	Quickella arenaria (Potiez & Michaud, 1835)	Mollusques	1	2					
162710	Renea bourguignatiana G. Nevill, 1880	Mollusques				4			

CD_NOM	Liste espèces présentant des lacunes	Groupes espèces	1- Habitats littoraux et halophytiques	2- Milieux aquatiques non marins	3- Landes, fruticées, pelouses et prairies	4- Forêts	5- Tourbières et marais	6- Rochers continentaux, éboulis et sables	8- Terres agricoles et paysages artificiels
162708	Renea gormonti Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989	Mollusques				4			
162705	Renea moutonii moutonii (Dupuy, 1849)	Mollusques				4			
162706	Renea moutonii singularis (Pollonera, 1905)	Mollusques				4			
162707	Renea paillona Boeters, E. Gittenberger & Subai, 1989	Mollusques				4			
162981	Solatopupa psarolena (Bourguignat, 1858)	Mollusques						6	
64140	Vertigo angustior Jeffreys, 1830	Mollusques	1				5		
64141	Vertigo moulinsiana (Dupuy, 1849)	Mollusques			3		5		
163106	Vitrea pseudotrolli L. Pintér, 1983	Mollusques				4			
163032	Neniatlanta pauli (J. Mabille, 1865)	Mollusques							

- Habitats « priorité 1- » par grand type de milieux (typologie Corine biotopes)

codes corine Biotope	codes UE	Nom habitat	1- Habitats littoraux et halophytiques	2- Milieux aquatiques non marins	3- Landes, fruticées, pelouses et prairies	4- Forêts	5- Tourbières et marais	6- Rochers continentaux, éboulis et sables
	1130	Estuaires*	1					
	1140	Replats boueux ou sables exondés à marée basse	1					
	1160	Grandes criques et baies peu profondes	1					
	1170	Récifs	1					
	1310	Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1					
	1420	Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornietea fruticosi*)	1					
	1430	Fourrés halo-nitrophiles (*Pegano-Salsoletea*)	1					
	2240	Dunes avec pelouses des *Brachypodietalia* et des plantes annuelles	1					
	2330	Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*	1					
	3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)		2				
	3120	Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoetes spp.		2				
	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.		2				
	3160	Lacs et mares dystrophes naturels		2				
	3220	Rivères alpines avec végétation ripicole herbacée		2				
	3230	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Myricaria germanica*		2				
	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Salix elaeagnos*		2				
	3250	Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum*		2				
	3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.		2				
	3280	Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba*		2				
	3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion*		2				
	4010	Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*			3			
	4060	Landes alpines et boréales			3			
	4080	Fourrés de *Salix* spp. Subarctiques			3			
	5130	Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires			3			
	6120	Pelouses calcaires de sables xériques*			3			
	6130	Pelouses calaminaires des *Violetalia calaminariae*			3			
	6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea**			3			
	6230	Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*			3			
	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*			3			
	6440	Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii*			3			
	6520	Prairies de fauche de montagne			3			
36.1		Combes à neige			3			
37.32		Prairies humides à Juncus squarrosus			3			
37.21		Prairies inondables			3			
	7110	Tourbières hautes actives*					5	
	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle					5	
	7140	Tourbières de transition et tremblantes					5	
	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*					5	
	7210	Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae**					5	
	7220	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)*					5	
	7230	Tourbières basses alcalines					5	
	7240	Formations pionnières alpines du *Caricion bicoloris-atrofuscae**					5	
54.11		suintements des eaux froides et acides des hautes montagnes					5	
54.4		Bas-marais acides					5	
	8150	Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes						6

codes corine Biotope	codes UE	Nom habitat	1- Habitats littoraux et halophytiques	2- Milieux aquatiques non marins	3- Landes, fruticées, pelouses et prairies	4- Forêts	5- Tourbières et marais	6- Rochers continentaux, éboulis et sables
	8160	Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard*						6
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique						6
	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique						6
	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnières du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii						6
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme						6
	8340	Glaciers permanents						6
62.51		Falaises humides à fougères et mousses						6
	9110	Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*				4		
	9130	Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*				4		
	9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion**				4		
	9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*				4		
	91D0	Tourbières boisées*				4		
	91F0	Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*)				4		
	9230	Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*				4		
	9330	Forêts à *Quercus suber*				4		
	9430	Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*				4		
	9530	Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques*				4		
	9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques				4		
41.7		Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes				4		